

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

50 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration (039) 21 11 35
Rédaction

La reprise des négociations de Paris sur le Vietnam

Personne n'a accueilli M. Kissinger devant la maison de Gif-sur-Yvette

La reprise de contact entre MM. Le Duc-tho et Kissinger pour la relance des pourparlers privés sur le Vietnam s'est déroulée hier à Gif-sur-Yvette dans un climat assez froid. A l'arrivée comme au départ de la délégation américaine, aucun Vietnamien du Nord ne se trouvait sur le seuil de la maison de Fernand Léger pour la saluer, contrairement

aux usages établis lors des conversations précédentes. L'envoyé du gouvernement de Hanoi, M. Le Duc-tho, accompagné du chef de la délégation aux pourparlers de Paris, M. Xuan Thuy, était arrivé à 10 h. 37 à la maison de Gif-sur-Yvette enveloppée d'un brouillard froid. M. Le Duc-tho portait pour la première fois un feutre gris sombre.

ta la demeure de Gif pour se rendre à l'ambassade, plus rien ne devait troubler la quiétude des lieux.

A 15 h. 30, soit après quatre heures et demie de discussions environ, M. Kissinger et ses collaborateurs quittaient le 108 de l'avenue du Général-Leclerc sans qu'aucun Vietnamien du Nord ne soit venu les accompagner à leurs voitures. Cinq minutes plus tard, le départ de M. Le Duc-tho s'effectuait avec la même discrétion.

Nouvelle rencontre aujourd'hui

C'était la première rencontre de MM. Kissinger et Le Duc-tho depuis que les négociations ont été brusquement interrompues le 13 décembre.

Parallèlement, les experts techniques ont tenu leur sixième réunion pour discuter des détails d'un éventuel accord de cessez-le-feu.

La délégation nord-vietnamienne a annoncé que MM. Kissinger et Le Duc-tho se rencontreront à nouveau aujourd'hui en un lieu choisi par les Américains. (ap)



M. Kissinger, à droite, en compagnie de M. William Sullivan. (Bélino AP)



Terreur à La Nouvelle-Orléans

La plus grande confusion a régné, dimanche et hier à La Nouvelle-Orléans, où le feu et une fusillade ont éclaté dans un hôtel. Dans la soirée de dimanche, un premier communiqué faisait état d'un seul tireur fou semant la panique autour de l'immeuble et dans celui-ci. Une seconde communication mentionnait un groupe de tireurs, tandis qu'une dernière dépêche revenait à la première version d'un seul tireur embusqué.

Or, hier, après que la police eut donné l'assaut durant plus de 27 heures après le premier incident, le chiffre de trois forcenés au minimum était avancé avec certitude et certains parlaient d'une action de guérilleros noirs, membres d'un nouveau mouvement secret. Notre béliquois AP montre un policier tâtant le pouls d'un blessé, tandis qu'un de ses collègues, atteint par une balle, s'appuie contre un arbre.

LIRE EN DERNIÈRE PAGE

De la Maison-Blanche au «Mystère Andromède»

Quand la démocratie produit des potentats

— par J. A. LOMBARD —

Nul pays au monde, à l'Est comme à l'Ouest, ne met autant de pouvoirs dans les mains d'un seul homme. Aucune nation ne fait aboutir un système absolument démocratique à la création d'un potentat investi d'une sorte de droit divin sur les choses, les hommes et la paix internationale. Rien ne se compare aux Etats-Unis qui placent tous les écueils imaginables sur la route de la Maison-Blanche mais confient ensuite leur sort, et celui des autres, à son locataire pour quatre ans sans se réserver de réelles possibilités de contrôle à l'usage.

Le président des USA règne selon sa propre volonté, sa seule volonté. Le processus d'accession à la charge suprême semble, aux yeux des Américains, offrir suffisamment de garanties pour qu'ils en acceptent le fruit avec confiance. Ces Américains qui tendent à confondre efficacité avec sécurité et s'exposent à mettre cette dernière en danger au nom de la première. Sans toujours être dupes comme le montrent certaines réactions provoquées par les récents bombardements sur le Nord-Vietnam immédiatement après les allusions précises à un règlement rapide et imminent du conflit indochinois.

Il ne s'agit plus, cette fois-ci, de critiques acerbes ou déabusées, qui s'éteignent simplement comme passe et comme s'oublie l'événement. C'est le système même que certains veulent remettre en question, sans se leurrer d'ailleurs sur la portée de leur indignation :

« Si Nixon ne réalise pas ce qu'il promet, on coupera les vivres » entend-on dans les couloirs du Sénat. Nixon, qui n'a rien à perdre (il ne sera pas rééligible, selon la Constitution, au terme de son mandat) n'attache guère d'importance à ces menaces. Pas plus qu'au Congrès qu'il traite par-dessous la jambe. Et c'est bien ce mépris aussi lourd et affiché que les tonnes de

bombes déversées en Asie qui risque d'aboutir à quelque réforme. Pour après-demain. Seulement et peut-être. Parce qu'il remet les politiciens à leur place et souligne leur incapacité de décision dans la pratique de la démocratie.

DROIT DE VETO

Pour la mesurer, il faut savoir, en gros, que les décisions du législatif américain (Sénat et Chambres des représentants) peuvent être soumises au veto du président. A la suite de quoi peut intervenir un vote de confirmation ou tenant compte d'amendements. Le veto est un pouvoir dont ont usé avec parcimonie les prédécesseurs de M. Nixon.

Lui, par contre, ne s'en est pas privé. Vingt-huit fois déjà, il s'est opposé aux décisions du Congrès. La dernière en date concerne une loi sur la protection de l'environnement qu'il a jugé trop chère. Et malgré un second scrutin lui enjoignant de la mettre à exécution, il a, de lui-même, décidé de n'attribuer que le tiers des sommes prévues au mépris de la volonté des élus. Alors quand on parle du Vietnam, quand le Sénat fait mine de réduire le budget des opérations pour forcer la Maison-Blanche à la négociation, on devine que le chef de l'exécutif n'en fera, malgré tout, qu'à sa guise.

L'univers de M. Nixon est secret, comme ses intentions. Comme ses fonds sombres tentés d'écrire. Car l'énorme machine dont il dispose n'est pas toujours alimentée par un trésor dont les comptes sont publics. Cela ne date pas d'aujourd'hui. On se rappelle une visite du président Truman dans une usine que se plaisait à rapporter ses historiens. Alors président de la Commission sénatoriale sur les contrats d'armement, Truman reste perplexe devant les pièces fabriquées par l'entreprise qui le reçoit :

« Qu'est-ce que vous faites ? » demanda-t-il innocemment.

« Du chewing gum. »

Il s'agissait de matériel destiné au fameux projet Manhattan qui allait donner naissance à la bombe atomique.

SUITE EN DERNIÈRE PAGE

Notes D'UN PASSANT

Les deux roues finiront-elles par l'emporter sur les quatre ?

C'est paraît-il, ce qui est en train de se produire aux USA où, l'an dernier, la vente des vélos a dépassé celle des automobiles.

Il est vrai que c'est en unités et non pas en valeur.

En effet. On a vendu aux Etats-Unis 10,6 millions de voitures et 11,5 millions de bicyclettes. Au prix où est la moindre des bagnoles, ce n'est pas demain que l'égalité des capitaux engagés s'effectuera. N'empêche que pour l'instant on compte 80 millions de vélos en circulation et on pense qu'en 1976 le cap des 100 millions sera atteint !

Voilà, on en conviendra, qui est plutôt « sensass »... Et les Amerloques, eux-mêmes, n'en reviennent pas. En tous les cas, si l'on songe aux temps pas très éloignés où l'on ne voyait pas un vélo dans les rues de New-York ou de Chicago, on doit reconnaître que même au paradis de l'auto il y a quelque chose de changé. Sans doute est-ce, du reste, dans les bourgades, les campagnes, les petites villes et non dans les grandes cités tentaculaires, que le phénomène se produit. Mais pour que les super motorisés du globe se mettent à imiter les Chinois, les Vietnamiens, ou les Hollandais et les Belges, qui sont les recordmen de la « petite reine », il faut vraiment que la surproduction de l'un aiguillonne finalement la production de l'autre.

Car, en fait, il n'y a pas d'autre explication.

C'est, dit-on, parce que les Américains en ont marre d'une circulation automobile trop dense, qu'ils se mettent à pédaler à tour... de mollets.

Quant à savoir jusqu'à quand cet engouement et cette mode dureront, c'est un pronostic qu'il ne m'appartient pas de formuler.

J'ai trop l'impression d'être souvent la cinquième roue du char, pour établir un diagnostic sur le triomphe final des quatre ou des deux roues.

Mais il fallait quand même que je vous parle de ce retour en marche arrière...

Le père Piquerez

En Grande-Bretagne Un drogué condamné à balayer les rues

Un étudiant de l'Université de Nottingham, M. Peter Giles, 20 ans, qui avait été trouvé en possession de chanvre indien, a été condamné par le tribunal de cette ville à consacrer 120 heures à balayer les rues et à ramasser les ordures. C'est le premier jugement semblable intervenu en Grande-Bretagne. Depuis le 1er janvier, les tribunaux ont la latitude de condamner des prévenus à diverses tâches pour la communauté.

Ce genre de condamnation est de plus en plus fréquent aux Etats-Unis. Il remplace les amendes ou les peines de prison pour les délits mineurs. (ap)

Il devait gagner aussitôt l'intérieur de l'habitation sans un geste à l'adresse des journalistes et cinéastes. En revanche, M. Xuan Thuy leur fit un large sourire et agita la main dans leur direction.

Hésitation

A 11 h. 04 arrivait la délégation américaine conduite par M. Kissinger accompagné de M. Sullivan. L'envoyé du président Nixon paraissait assez sombre et marqua une hésitation avant de s'engouffrer dans la maison sur le seuil de laquelle personne ne s'était dérangé pour venir l'accueillir.

A 13 h. 05, MM. Kissinger et Sullivan sortaient une dizaine de minutes dans le jardin pour se dégourdir les jambes et posaient en souriant sur le perron, pour les photographes de presse, avant de regagner le salon où se déroulaient les pourparlers.

Les deux délégations ont pris leur repas sur place et hormis le déplacement d'un expert américain qui quit-

«L'Année de l'Europe»

De notre correspondant aux USA : Louis WIZNITZER

«L'Année de l'Europe», puisque c'est le nom de baptême réservé par M. Kissinger à 1973, est mal partie. La reprise des bombardements du Vietnam du Nord risque de compliquer les relations déjà passablement dégradées entre les Etats-Unis et l'Europe. Le tour des capitales européennes projeté par M. Nixon pourrait en tout cas être reporté. Dans les milieux proches du pouvoir, on estime que le cahier des doléances américano-européennes est aujourd'hui bien plus épais que le cahier américano-soviétique.

« Avec des amis comme nos alliés, nous confions un officiel de haut rang, nous n'avons pas besoin d'ennemis ». Certes, nous dit ce dignitaire, notre contentieux avec les pays du Marché commun porte sur des questions économiques, mais il faudrait peu de choses pour qu'il s'étende aux questions politiques et stratégiques. M. Kissinger reste voué à sa théorie du « linkage » (imbrication des problèmes) et dans la négociation avec l'Europe qui s'amorce, les Américains soutiendront la thèse selon laquelle la politique agricole du MEC, le déficit de la balance commerciale américaine, la présence des troupes américaines en Europe, la réforme monétaire ne peuvent être isolés les uns des autres.

Forces protectionnistes

Les forces protectionnistes ont actuellement le vent en poupe et on craint que, au Congrès, elles ne s'allient aux libéraux qui joignent leurs voix à celle du sénateur Mansfield pour demander le rapatriement d'au moins 50 pour cent des effectifs américains sta-

tionnés en Europe. M. Nixon ne s'est pas taillé la réputation d'un bagarreur au Capitole et s'il reste acquis à l'internationalisme, il ne lui sacrifiera pas les impératifs de la politique intérieure. Plutôt que de tenter de stopper le train du nationalisme, il pourrait essayer de le prendre en marche.

Un divorce entre l'Amérique et l'Europe est impensable et il ne peut être question de renversement des alliances.

Pas de vision globale

Mais le danger qui menace les relations du Vieux continent et du Nouveau monde vient de l'absence, du côté américain, d'une vision globale de l'alliance, comme celle qui présida au Plan Marshall et au Kennedy Round. Passée au peigne fin, la politique planétaire du tandem Nixon-Kissinger tient de

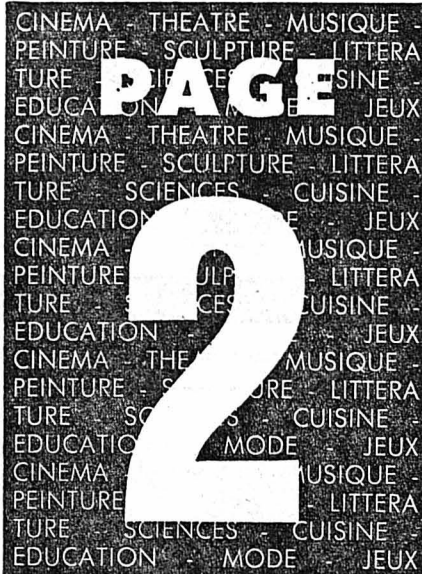
SUITE EN DERNIÈRE PAGE

La tension monte brusquement entre Israël et la Syrie

La tension est brusquement montée hier sur le front israélo-syrien. L'aviation israélienne est, en effet, intervenue à quatre reprises en quelques heures au-dessus du territoire syrien, attaquant notamment trois stations de radars. Le commandement israélien a annoncé que cinq Mig 21 syriens avaient été abattus tandis que Damas, en reconnaissant que trois de ses avions avaient été « touchés », affirmait que son artillerie avait également « touché » deux appareils israéliens.

Cette brusque escalade a pour origine trois inci-

dents qui se sont déroulés en vingt-quatre heures sur le Golan. Dimanche matin, les forces syriennes avaient ouvert un tir d'armes automatiques contre une patrouille israélienne au sud de Kuneitra. Dans la nuit de dimanche à lundi, l'artillerie syrienne tirait plusieurs dizaines d'obus sur les positions israéliennes dans le secteur central du Golan. Enfin lundi, à quatre heures du matin locales, les forces syriennes ouvraient à nouveau un feu d'armes automatiques contre une patrouille israélienne, toujours au sud de Kuneitra.



SUR LES MARCHANDS DU TEMPLE

Un fidèle habitué de notre musée, toujours intéressé par le nouveau et l'ancien de nos collections m'a interpellé récemment devant une peinture d'acquisition récente, me disant :

— C'est fort beau. Mais ne pensez-vous pas que certaines œuvres aussi bien anciennes que modernes se vendent trop cher, et qu'en tout cas ni vous ni moi ne pourrions nous offrir quoi que ce soit qui figure dans cette salle ?

P. S. — Cher M. Ikse c'est bien là l'utilité d'un musée : Ces peintures, ces sculptures sont à vous, à moi, à tous, offertes à la contemplation de nos visiteurs par l'effort conjugué de votre serviteur, de son comité et le financement collectif de sources variables, allant de notre Société aux dons privés occasionnels ou des interventions de pouvoirs publics. Avez-vous songé qu'en certains domaines, la valse des millions ne révolte personne : l'enjeu de certains matchs de boxe, les honoraires des vedettes du football, tout ce qui disparaît sans laisser de traces ? Songez aussi que le populaire qui ne mettait pas plus d'un sou dans la sébille de la « diseuse à voix » des beuglants d'autrefois contribue à la fortune énorme faite en trois disques et deux récitals par le « goualeur » en vogue...

M. Ikse. — Croyez, M. le conservateur, que certains déséquilibres de no-

tre civilisation de consommation me gênent et que sur le chapitre des arts plastiques cela est inquiétant par rapport au passé...

P. S. — Vous me mettez sur l'histoire très spéciale de l'aventure financière des arts. Faisons, si vous le voulez bien quelques sauts à travers le passé que vous évoquez.

Il n'est pas d'aujourd'hui que l'objet d'art est considéré comme une marchandise soumise à la loi de l'offre et de la demande. Pour ne parler que de l'Europe d'après l'Antiquité, dès la fin du Moyen Age un négoce s'établit sur les valeurs fiduciaires de l'esthétique. L'artiste n'est plus exclusivement commis à l'iconographie religieuse. Les portraits, les sujets profanes et même les objets de piété détachés de leur attribution première deviennent le sujet de convoitises individuelles et artistiques du XVe siècle se manifeste par un commerce d'œuvres qui s'étend à l'Europe et nourrit la passion des collectionneurs. Cette passion se combine, autant que toujours, avec celle de posséder une valeur exprimée par un chiffre éloquent. Spéculation ? Bien sûr. Mais la spéculation est un choix qui vaut ce que vaut le spéculateur. Les palais des maisons régnautes, les hôtels de la bourgeoisie deviennent le lieu de collections prestigieuses qui constitueront le fonds des musées ouverts aujourd'hui à tout un chacun. Notons que la propriété privée aura souvent préservé de la destruction ou du mépris public des œuvres prédestinées souvent à devenir un patrimoine culturel collectif.

Mais il n'y a pas de collection possible sans les ponts indispensables que forment courtiers et banquiers. Leurs officines sont le point de rencontre des amateurs. Le financier allemand Jabach établi à Paris, réunit une collection éblouissante, dont la fameuse « Mise au Tombeau » du Titien. Jabach, à la veille d'une débâcle, vendra ses chefs-d'œuvre à Louis XIV. Ce sera une des bases importantes du musée du Louvre. En ce 17e siècle les plus grands

artistes ne dédaignent pas de tenir galerie en vendant peintures et sculptures de leurs homologues étrangers. Au 18e siècle, avec l'extension des milieux capables d'acquiescer des œuvres, le commerce s'étend, se ramifie. On connaît l'enseigne que peint Watteau pour la boutique de Gersaint, laquelle enseigne nous informe du geste toujours actuel de l'amateur et du comportement du commis à la vente ou à la manutention. C'est le temps aussi où Denis Diderot, courtier pour le compte de la grande Catherine de Russie, constitue ce qui est aujourd'hui le musée de l'Ermitage à Leningrad... Passons aussi vite que le temps pour dire qu'à notre époque nous devons aux fondations d'Oskar Reinhart une collection publique fédérale qui n'existerait pas sans l'argent, la science et la sensibilité du donateur, sans oublier les services des intermédiaires et des experts.

M. Ikse. — Je suis bien aise d'apprendre que l'objet de spéculation finit souvent, tôt ou tard, en un lieu où l'argent n'a plus de sens : le musée. Cet objet précieux y est bien gardé... et bien regardé, comme nous le faisons en ce moment. Cependant un problème très contemporain, celui des « galeries » dont j'ai entendu dire beaucoup de mal, spécialement par des artistes, m'inquiète un peu.

P. S. — Il est vrai que des artistes qui par pure malchance, insuffisance ou toute autre raison ne sont pas assez, à leur gré, concernés par le circuit commercial, vitupèrent les marchands. La prolifération des galeries d'art est un phénomène caractéristique de notre temps. Il y en a de tout acabit, bien sûr, et du moins bon, souvent. Dans ces cas, ce n'est que le client qui a tort. Car je ne vois pas moyen d'empêcher un quidam, jugeant de son goût à l'épaisseur de son incompetence ou de son portefeuille, d'entrer dans un lancement-bidon, d'acheter à gros prix un Domergue, un mauvais Vlaminck, un faux Utrillo, ou pire, une signature célèbre posée sur un authentique mauvais tableau. Parlons

donc des galeries sérieuses en général tenues par des gens avisés aimant ce qu'ils proposent à leurs clients. Le rôle de ces galeries n'est certes pas de perdre de l'argent, mais d'informer des valeurs bien évaluées et d'établir relation entre producteur et acheteur, comme jadis. Encore une fois, je dois rappeler l'inéluctable loi de l'offre et de la demande.

En effet, un artiste justement célèbre, ou en voie de le devenir, ne saurait augmenter sa production en fonction d'une demande qui se fait pressante. C'est alors la hausse des prix, d'autant que l'essor industriel étend le nombre des amateurs et que le nombre des génies n'augmente pas à proportion d'une démographie galopante. A un certain niveau de qualité et de maturité, il est quasi-impossible aujourd'hui d'éviter l'intermédiaire qui garantit à l'artiste qui a fait la preuve de sa valeur un certain « standing » et la sécurité. Il est vrai que dans les années qui ont suivi la fin de la guerre (le marché était faible, le public réticent) j'ai eu l'honneur d'organiser des expositions dans lesquelles on pouvait obtenir un Vieira Da Silva pour 800 francs, un Hartung ou un Miro pour le même prix. Hélas ! le public en puissance d'achat refusait crédit comme nous le refusait le despotisme mal éclairé de l'époque. Ce temps des miracles ratés est passé. N'en parlons plus. Un problème qui faudrait toucher, en rapport avec celui des prix des œuvres d'art, est celui de la rareté qui est une composante de la délectation esthétique. L'exceptionnel seul justifie une passion.

M. Ikse. — Vos vues très réalistes sur le marché de l'art sembleraient appeler la conclusion que la liberté, avec les aléas et abus qu'elle peut comporter, est le seul climat de la culture. Cependant un certain courant, dont j'ai eu vent, veut que les tenants de l'activité créatrice deviennent juges et parties et soient encouragés et protégés par un statut politique bien précis.

P. S. — Permettez-moi de rester sur le terrain initial de notre conversation et de ne pas faire de commentaire sur des solutions politico-dirigistes de l'art, pas plus que n'est évocable ici l'énorme problème des œuvres publiques inamovibles qui relèvent souvent d'un mécanisme de justice distributive, coïncidant souvent avec le talent.

p. c. c.

Paul Seylaz

Chez les auteurs et compositeurs dramatiques

La section suisse de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques, réunie récemment en assemblée générale à Lausanne, a renouvelé son comité. Celui-ci se compose de MM. Jacques Aeschlimann, président et commissaire adjoint à Paris, Walter Weidell, vice-président, Geo-H. Blanc, secrétaire et de Mme Isabelle Villars et MM. Pierre Metral, Géo Voumard et Pierre Walker, membres. (ats)

DES TOMATES AU LIEU DE COBAYES ?

La cellule vivante contient en son noyau des particules microscopiques, les chromosomes. Sur chaque chromosome se trouvent les gènes — encore beaucoup plus petits — qui portent les caractères héréditaires. Les « ordres » de ces gènes sont enregistrés et transmis par certaines substances du noyau de la cellule — les acides nucléiques. Ces acides constituent donc la « mémoire » génétique de la cellule.

Or, il semble que le généticien australien C. H. Doy de l'Université de Canberra ait réussi, par une expérience de laboratoire véritablement sensationnelle, à transplanter la « mémoire » génétique d'une cellule animale sur des cellules d'un plant de tomate. Bien sûr, cela n'a jusqu'ici été effectué qu'*in vitro*, c'est-à-dire en éprouvette. Mais si l'on devait réussir un jour à effectuer une telle « manipulation génétique » également « *in vivo* », c'est-à-dire sur la plante vivante, alors pourraient s'ouvrir des perspectives inespérées : On pourrait peut-être cul-

tiver des plantes qui exerceraient certaines fonctions de l'organisme animal et seraient par exemple capables de puiser l'azote directement dans l'air plutôt que dans les engrais. Cela révolutionnerait véritablement l'agriculture.

Des possibilités très intéressantes s'offriraient également à la recherche médicale et pharmaceutique. Si celle-ci pouvait effectuer une grande partie de ses expériences sur des plantes et non sur des animaux, ses travaux seraient non seulement simplifiés, mais reviendraient aussi beaucoup moins cher. Verra-t-on un jour des parterres et des serres là où il y avait des cages et des étables ? Bien sûr, nous n'en sommes pas là et n'en arriverons peut-être jamais à un tel point. Pour le moment nous nous trouvons, avec ces spéculations, dans le domaine de l'utopie scientifique — mais les dernières années et décennies nous ont bien assez souvent montré avec quelle rapidité aujourd'hui l'utopie peut devenir réalité.

Science pour tous

A la recherche du secret des anguilles

Les savants du Centre fédéral de recherche sur la pêche (Ahrensburg, près de Hambourg) ont levé un coin du voile qui cache toujours la reproduction des anguilles. Ils sont parvenus à élever des « civelles », jeunes anguilles de 6 à 7 cm. au moment de leur montée dans les cours d'eau, jusqu'à la maturité sexuelle et à les faire frayer.

La simulation d'une partie au moins du milieu ambiant naturel du poisson selon une technique entièrement nouvelle est à l'origine de ces intéressants résultats de recherche. Les jeunes anguilles ont été introduites dans un circuit de cours d'eau doté d'un système spécial de régénération, sur le modèle de l'élevage des animaux dans les écuries et étables. Dans l'eau douce à température moyenne, les chercheurs ont engraisés des mâles pour leur faire atteindre dans un laps de temps relativement court la taille qu'ils ont normalement lorsqu'ils décident de retourner dans l'eau de mer. Une partie des anguilles ainsi « gavées » ont été placées dans des bassins d'eau de mer, à teneur constante de sel de 3,5‰ et portée à une température de 22 degrés. On s'est donc efforcé de reproduire en laboratoire les conditions ambiantes que trouvent les poissons lorsqu'ils se dirigent vers leur lieu de ponte dans la mer des Sargasses, région de l'Atlantique Nord située entre les Açores, les Bermudes et les Antilles.

Des injections d'hormones ont en outre provoqué chez les animaux d'expérience les caractéristiques typiques des mâles arrivés à maturité sexuelle : le ventre de couleur jaune passe à l'argenté et les yeux s'agrandissent. A l'aide de chocs thermiques et de massages de l'abdomen, on a réussi à recueillir la semence.

Ces résultats intéressants démontrent que l'on peut reproduire à terre les conditions de vie les plus extrêmes. Les chercheurs d'Ahrensburg vont tenter maintenant d'élever aussi des anguilles femelles, depuis l'état larvaire

jusqu'à la période de la ponte. La reconstitution du milieu naturel devra être encore améliorée, car les femelles pondent, à ce qu'on présume, à de grandes profondeurs. Il faudra que la circulation d'eau se fasse sous pression.

Une autre étape de la recherche consistera à recueillir les œufs et la semence pour réaliser la fécondation. On devra alors faire face au problème de la survie des larves. Il faut dire que l'on pratique déjà avec succès dans le monde l'élevage des anguilles, mais on se contente pour cela de recueillir en mer les alevins, de les engraisser et de les vendre suivant la courbe du marché. On cherche à Ahrensburg à reproduire le cycle complet du développement de ces poissons. (FA)

Lu pour vous

Le sommeil en vingt leçons

Dormir : chacun sait que nous y consacrons le tiers de notre vie. Mais il est un autre chiffre moins connu : un tiers des Français se plaignent d'insomnies — et encore n'ont-ils pas trop à gémir sur leurs nuits blanches, car 50 pour cent des Américains, eux sont atteints de ce mal du siècle.

Depuis plusieurs dizaines d'années, des milliers de gens recourent chaque soir au « sommeil chimique », solution qui ne devrait être qu'exceptionnelle, affirment les spécialistes, car il est dangereux de se procurer le sommeil pendant de longues périodes grâce à certains comprimés ou certains cachets. C'est là une intoxication d'autant plus grave qu'elle est progressive et qu'elle mine sourdement aussi bien la santé physique que l'équilibre nerveux.

Le docteur André Soubiran, qui n'est pas seulement le célèbre « best-seller » des *Hommes en Blanc* et du *Journal d'une Femme en Blanc*, et qui, en tant que médecin, n'ignore rien des méfaits de la vie moderne sur la santé, vient de reprendre, un à un, dans son nouveau livre « Le sommeil en vingt leçons » les dossiers des spécialistes du sommeil et de l'insomnie, chimistes, physiologistes, endocrinologues, neurologues, psychologues.

Pour aider ses innombrables lectrices — et ses lecteurs — à retrouver le sommeil de leur enfance, le docteur Soubiran explique le mécanisme du sommeil et les véritables causes physiques de l'insomnie ; il analyse les rapports entre le sommeil et la sexualité, il apprend à quoi servent les rêves, pourquoi et comment il faut rêver et comment les rêves marquent et révèlent la personnalité de chacun. Prémonitions, rythmes naturels, influence de la lune et du climat, dépression nerveuse, « cycles »

Vie congelée

Des embryons de souris congelés pendant huit jours, puis une fois décongelés, implantés dans la matrice de femelles, vinrent au monde, tout à fait normaux en apparence. Cette remarquable expérience effectuée par le biologiste américain D. G. Whittingham du laboratoire national d'Oak Ridge, qui dépend de la commission de l'énergie atomique, ouvre des perspectives nouvelles pour la conservation par le froid d'organes humains destinés à une transplantation. (FE)

(Ed. Kent-Segep).

La Perle

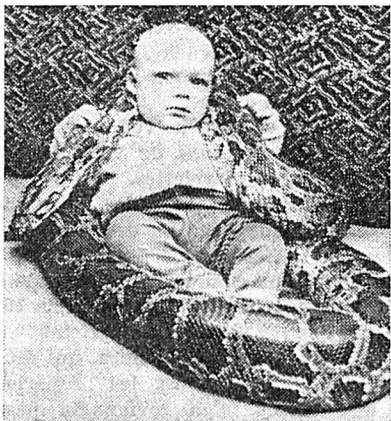
Les PTT délivrent des avis de changement d'adresse que l'on utilise, par exemple, pour les journaux auxquels on est abonné, lorsqu'on part en vacances. Les rubriques à remplir y sont rédigées en trois langues et, au-dessus de l'emplacement réservé à la signature, on lit ceci : Mit freundlichen Grüßen — Avec cordiales salutations — Distincti saluti.

La formule en italien est sans doute correcte, et correspond à ce que devrait être la formule en français : Salutations distinguées. Hélas, les Romands n'ont droit qu'à une traduction littérale de l'allemand, et tout à fait impropre, car l'allemand est beaucoup plus familier : dans cette langue (en tout cas en Suisse allemande), on termine une lettre « mit freundlichen Grüßen » même lorsque le destinataire vous est à peine connu.

Le Plongeur

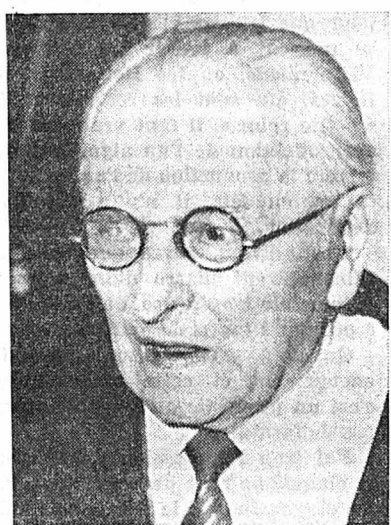
Vite vu
Vite lu

Un courageux...



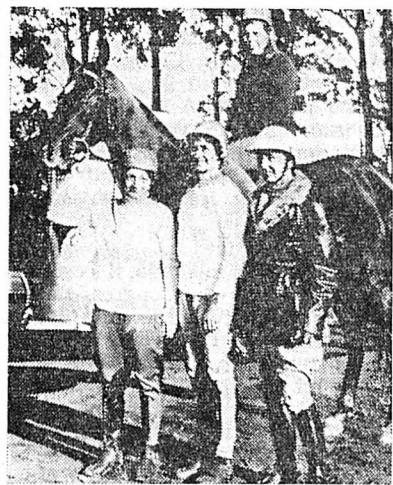
Ce bébé dont les parents habitent Derby s'entend fort bien avec son ami le python, qui sait aussi ne pas trop serrer son petit copain. Il leur arrive de se livrer à d'épiques batailles... pour rire. Il y a a mieux ! (asl)

Décès d'un doyen



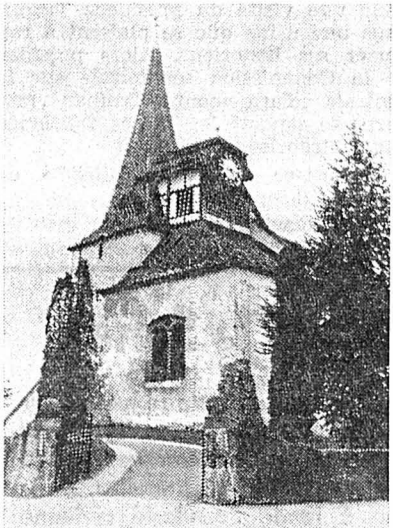
M. Alexandre Arnoux, doyen de l'Académie Goncourt, est décédé à l'âge de 88 ans. (asl)

Écuyères ambitieuses



Quatre écuyères australiennes, qui font de l'équitation pour leur plaisir, ont l'intention de devenir jockey de course. Elles souhaitent s'aligner dans les grandes compétitions féminines. Elles s'entraînent régulièrement pour réaliser leur rêve. (asl)

Un temple à rénover



Le temple de Chavornay, qui date du XIIIe siècle et est placé sous la protection de la Confédération, sera prochainement restauré. Les travaux de remise en état coûteront environ 285.000 francs. (asl)

La première biennale de l'art suisse

La première biennale de l'art suisse se déroulera en juin et juillet prochains au Kunsthaus de Zurich. Le thème de cette manifestation sera « La ville en Suisse ». Les artistes sont invités à s'interroger sur les problèmes qui se posent dans ce domaine : les relations individu-collectivité, l'évolution ville-campagne, par exemple. Les œuvres qui peuvent se présenter sous des aspects divers, doivent être envoyées d'ici à la fin du mois d'avril. Les artistes doivent au préalable s'annoncer auprès du président de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses d'ici à la fin du mois de janvier. Les intéressés doivent être de nationalité suisse. (ats)

• LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS •

Gymnasiens et écoliers en Valais



Après les vacances de fin d'année, la rentrée des classes chaux-de-fonnières lundi n'a pas été la même pour tous. En effet, si la grande majorité des étudiants et des élèves reprenait le chemin traditionnel de l'école, la Section pédagogique du Gymnase cantonal et les classes des Ecoles secondaires des 3e et 4e années du Centre des Forges sont parties pour un camp de ski de six jours au Valais. Cent quinze étudiants du Gymnase ont ainsi pris leurs quartiers à Zinal et une centaine

d'élèves des Ecoles secondaires passeront une semaine sur les pentes de ski du Croiset. (photo Impar-Bernard)

Dégâts matériels

Au volant de sa voiture, Mme D. B., de Saint-Ursanne, circulait rue du Marais en direction nord. Arrivée au signal « Stop » de la rue de la Charrière, elle s'engagea trop rapidement sur cette dernière et entra en collision avec une auto conduite par M. R. P., domicilié en ville, qui circulait normalement rue de la Charrière. Les deux véhicules ont terminé leur course contre un mur. Pas de blessé, mais des dégâts matériels importants.

Cambrioleur bredouille

Du 6 au 8 janvier, la fabrique Imeta, à la rue des Champs, a reçu la visite de cambrioleurs. Cependant, rien n'a pu être emporté.

LA SAGNE

Fête de Noël des paysannes

C'est entre Noël et Nouvel-An qu'une cinquantaine de dames paysannes ont célébré Noël dans une salle décorée de l'Hôtel de Commune. La soirée fut agrémentée par la présentation de diapositives ; M. Etienne Péter montra des vues de la région au travers des quatre saisons, de splendides souvenirs du 75e anniversaire du syndicat en 1970, des fleurs de jardin au village, un merveilleux voyage le long du Doubs et des vues admirables de la nature en général. Après les chants de Noël et la lecture d'un conte par la présidente, un petit cadeau (offert par l'Union des paysannes neuchâteloises) fut remis à trois membres qui ont atteint 70 ans en 1972 : Mmes A. Béguin et A. Vuille ainsi que Mlle L. Debrot. Dans une ambiance toujours aussi agréable eut lieu une petite tombola et la traditionnelle tasse de thé mit un terme à cette fête, avec les vœux les meilleurs aux membres et leurs familles pour 1973. (wr)

Interview dans les coulisses de Mayol à La Chaux-de-Fonds

Qui sont les « p'tites femmes » de la revue ?

Depuis une douzaine d'années, l'habitude est prise par les Chaux-de-Fonnières de passer une soirée des fêtes de l'An au Théâtre où traditionnellement aussi le Concert Mayol délègue une partie de sa troupe. Jean Davan en a fait sa réputation dans les Montagnes neuchâteloises. Cependant, on connaît assez mal les coulisses de cette troupe. Le Concert Mayol, rue de l'Echiquier à Paris, est la plus ancienne salle de music-hall de la capitale française. Dès 1881, elle apparaît sous le nom de Concert Parisien avant de prendre en 1910 le nom de Concert Mayol, sous la direction de Félix Mayol, l'un des trois grands chanteurs de café-concert de l'époque 1900. Parmi les centaines de chansons qu'il a créées, certaines demeurent encore populaires comme « Viens Poupoule » ou « Cousine ». Dès 1910 aussi, le Concert Mayol donne de grands spectacles de café-concert dont le directeur Félix Mayol est la vedette. Puis dès 1934, ce sont surtout des revues boulevardières qui sont données, avec de nombreux nus.

Christine, un mannequin de 18 ans, et Janie, une danseuse de 25 ans, Françaises toutes les deux sont deux filles de la revue 1972 qui ont accepté de parler de leur métier.

« ÊTRE SUR SCÈNE, C'EST FORMIDABLE »

— Je suis mannequin depuis deux ans environ. J'ai débuté aux Folies-Bergère avant de prendre part à la tournée Mayol de 1971. Comme celle-ci ne durait que quatre mois, j'ai ensuite travaillé dans un cabaret de Lyon.

— Pourquoi faites-vous ce métier. Avez-vous pour but d'être engagée comme mannequin par une firme de publicité ou une maison de haute couture ?

— Premièrement, j'aime les voyages, j'aime ce métier, ce milieu artistique, ce music-hall qu'on ne peut plus quitter. Être sur scène, c'est formidable !

— Quelle impression ressentez-vous lorsque vous êtes pour la première fois sur scène, devant le public ?

— Evidemment, nous avons un peu le trac, nous avons peur devant ces spectateurs qui nous regardent, qui suivent tous nos gestes. Mais par la suite, cela passe.

— Et de vous présenter nue ?

— Il y a des gens qui trouvent ce métier un peu frivole. Alors, à l'égard de mes amis, je dis toujours que je suis mannequin. Pour moi, c'est une chose qui est devenue naturelle et je trouve que c'est un métier comme les autres.

— De quelle façon avez-vous été engagée ?

— J'ai tout d'abord répondu à une petite annonce dans un journal. On recherchait des mannequins et des figurantes pour une revue. C'est alors que j'ai débuté dans le métier et je voudrais bien un jour devenir une vedette de music-hall. C'est mon ambition.

— Avez-vous suivi des cours de danse ?

— Non jamais. Sur scène, il faut bouger, il faut marcher, il faut avoir du rythme, cela suffit.

— Un métier financièrement rentable ?

— ... oui, bien que nous ne soyons pas terriblement payées. Nous devons équilibrer nos budgets. Une danseuse gagne 100 fr. français par jour et un mannequin dix francs de moins. Mais avec ça nous devons payer l'hôtel et nos repas. Quant à la durée de l'engagement, il est de quatre mois au Concert Mayol. Après on se trouve autre chose. Par bonheur, dès notre arrivée à Paris, je vais immédiatement signer un contrat d'un an au Mayol. Donc pas de souci pour l'instant.

— C'est une belle aventure ?

— Oui, on apprend beaucoup de choses, on voit d'autres gens, il fait beau voyager. C'est souvent un public différent. En ce qui concerne celui de La Chaux-de-Fonds, il est formidable. Peut-être à cause des fêtes ? Mais je crois que la revue lui plaît.

— La discipline est-elle stricte dans la troupe ?

— Non. Du moment que nous sommes sur scène à l'heure fixée, il n'y a aucune discipline. Nous sommes libres de faire ce qui nous fait plaisir après le spectacle. Evidemment, sur le plan alimentaire il faut se contrôler. Mais moi, si j'ai faim, je mange...

UNE ÉTAPE VERS LE CLASSIQUE

S'il n'est pas nécessaire d'être comblé de dons pour faire figure de manne-



Janie

quin dans une revue, en revanche le problème est différent pour une danseuse. Janie est venue tardivement à la danse puisqu'elle n'a commencé qu'à 22 ans. Si elle s'est engagée comme danseuse dans le corps de ballet de la revue, c'est qu'elle veut payer ses études de danse.

— Oui, dès mon retour à Paris, je reprendrai les cours de danse classique à l'Ecole supérieure d'étude chorégraphique qui prépare soit à la scène soit au professorat. C'est dans cette dernière direction que j'ai l'intention de continuer après mes études. Bien sûr, je ne quitterai pas la scène car le métier est difficile. Mais je préfère le ballet classique au music-hall. Je suis engagée pour quatre mois. C'est du remplissage pour moi. Il faut bien se débrouiller et gagner sa vie. A Paris lorsque je n'ai pas les cours, je travaille à temps partiel dans un bureau. Je parle le français, l'anglais et l'allemand. J'ai d'ailleurs travaillé dans les bureaux de Swissair à Paris.

— Une place de danseuse au Mayol ne vous intéresse pas ?

— Non, je ne crois pas. Le music-hall est une chose, le ballet classique une autre. Et puis, le public est différent. On ne peut pas comparer. Ma participation à la revue cette année fut une belle expérience. J'ai trouvé une ambiance sympathique et un joli théâtre... celui de La Chaux-de-Fonds.

Pour nous aussi, des filles bigrement sympa... qui n'ont pas hésité à tourner le dos un instant à la scène pour nous parler un peu de leur train-train quotidien. R. D.

24 h. en ville

Champréveyres: une vocation de direction chaux-de-fonnière !

Pour remplacer M. Pierre Pipy, directeur de la maison pour étudiants de Champréveyres, près de Neuchâtel, appelé à de nouvelles fonctions, il a été fait appel à M. Eric Debrot qui était professeur à l'Ecole secondaire de La Chaux-de-Fonds. Agé de 47 ans, M. Debrot est membre du Collège des Anciens du Grand-Temple et de la Commission d'éducation religieuse de l'Eglise réformée neuchâteloise. A noter que M. Pipy était aussi Chaux-de-Fonnière et professeur : il enseignait au Gymnase cantonal de notre ville avant d'être nommé à Champréveyres.

Toujours au-dessus...

«...au-dessus de 1200 à 1400 m., le temps sera ensoleillé... ». Tandis qu'au-dessous de cette limite du brouillard ou des stratus, c'est la grisaille.

Depuis combien de semaines entend-on ce refrain, dans les prévisions météorologiques de la TV, de la radio, etc. ?

Il peut y avoir quelques variantes, certes, mais minimales. Mais ce qui est pratiquement constant, c'est la superbe ignorance dans laquelle on laisse les téléspectateurs et autres auditeurs du soleil qui baigne depuis si longtemps avec une telle constance une région qui s'appelle Jura en général et neuchâtelois en particulier. Une région qui n'est pas à 1200 ni à 1400 m., mais qui en a pourtant, du soleil, fut-elle la seule !

Seulement voilà : pour les services de météorologie, il semble que notre région, qui n'est pourtant négligeable ni sur le plan de l'étendue relative, ni sur celui de sa population, ni sur celui des possibilités de détente qu'elle offre aux « week-endiers », n'existe tout simplement pas. On vous citera le temps qu'il fait en Engadine, quasi toujours : une vallée. On vous dira aussi comment se présente le Valais, ou les Préalpes. Combien de fois avez-vous entendu citer l'exception ensoleillée du Jura, dans ces bulletins nationaux ?

Cela fait des années qu'on le répète, et des années que les responsables des bulletins météo font comme les trois singes orientaux : pas voir, pas entendre, pas causer... de notre soleil !

Continuons pourtant à taper sur le clou : le Jura est au-dessus des nuages et des brumes, depuis longtemps. Et faute de consacrer la seconde trois quarts de commentaire qu'exigerait ce fait, les bulletins météo sont au-dessus de leur tâche informatrice. (mhk)

C'était bien un chalumeau...

Dans un communiqué officiel diffusé hier, la police cantonale corrobore l'hypothèse que nous avions émise concernant la cause de l'incendie qui s'est déclaré dimanche soir rue Fritz-Courvoisier 62: c'est bien le chalumeau employé par un ou des cambrioleur(s) pour percer le coffre-fort de l'entreprise Monacelli qui a provoqué le sinistre. La somme volée, comme nous l'avions dit, est composée d'argent suisse et italien, et peut être estimée au total à environ 10.000 francs.

HISTOIRE (S) — ! — HORLOGÈRE (S)

Chasseurs de coqs

Nos amateurs de coqs, contrairement à ce que l'on pourrait d'emblée supposer, n'ont pas une prédilection particulière pour ces merveilleux terrains de chasse que constituent les bruyères françaises, les étendues alsaciennes que tout chasseur de plume chaux-de-fonnière se doit d'avoir battu, au moins une fois, ne serait-ce que pour alimenter la conversation, certains soirs, à certains clubs, rendez-vous de l'élite industrielle du lieu. Non, nos chasseurs sont en majorité des étrangers, souvent des Américains et leurs terrains préférés se situent plutôt sous les arcades de la vieille ville de Berne, ou dans les rues étroites des bourgs de Lucerne, Lausanne ou Genève, où les conduit leur passion.

Après être tombés en arrêt devant quelques devantures, en avoir dédaigné quelques autres, toujours en quête de « l'objet », leur œil fouille attentivement les moindres recoins poussiéreux de vitrines peu faites, en réalité, pour attirer le chaland.

Si, à la suite de l'un d'eux, vous pénétrez dans une boutique, vous le verrez penché sur un plateau, l'air aussi absorbé et exigeant qu'un philatéliste averti, sélectionner parmi une vingtaine ou une cinquantaine de petites pièces, une ou plusieurs de ces merveilles ajourées que sont les coqs de nos anciennes montres à roue de rencontre.

Attrait du passé, sans doute. Magie du travail artisanal, certainement. La magie du travail artisanal, privilège aujourd'hui d'artistes qui doivent souvent sacrifier beaucoup à leurs débuts...

Quel ouvrage que ces coqs, issus de mains d'ouvriers habiles qui ne connaissent peut-être pas leur bonheur. C'est que la fabrique d'ébauches les livrait à peine façonnés, vissés sur la platine encore grossière par deux inéligantes oreilles.

L'établissement les séparait du mouvement et les adressait au tourneur qui les « mettait ronds », puis le graveur, travaillant d'après son dessin ou d'après un croquis esquissé par le client, traçait à la pointe les contours à découper.

Le découpage était l'œuvre d'ouvrières à domicile. Après avoir percé

les « entrées » par lesquelles elles introduisaient la lame fine et préalablement graissée du bofcil, elles découpaient les « vides ». Le choix du bofcil était important. Les mauvais « glissaient » se desserraient et les lames se cassaient ; tant mieux si ce n'était pas en leur milieu car on pouvait alors les utiliser, même raccourcies...

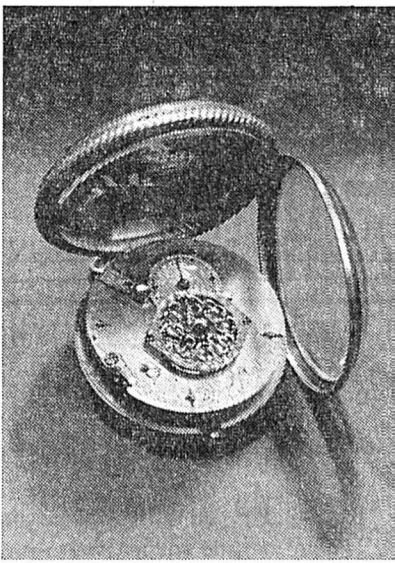
Ensuite, elles ébavaient. C'est-à-dire qu'à petits coups de lime, elles enlevaient bavures et « regots ». Les commissionnaires, remontant les étages qui menaient aux pignons, rapportaient l'ouvrage aux graveurs et c'est alors que jaillissaient de la matière de grès buchilles, tandis qu'arabesques, volutes, oiseaux, branches, feuilles ou lettres entrelacées prenaient corps et relief.

Nouvelle course et le doreur à son tour prenait le relais. Il recouvrait les coqs, après les avoir décapés, d'un mélange d'or et de mercure et passait le tout au feu, sur une chauffelette et dans une cloche de verre où l'or se déposait sur le laiton tandis que se volatilisait le vif-argent. J'allais oublier : cette opération s'accomplissait à l'air libre afin que les vapeurs toxiques n'allaient pas envahir trop tôt notre doreur traiter la grosse clé de Saint-Pierre...

Le jeu du brunissoir conférait de l'éclat au chef-d'œuvre et c'était un plaisir de deviner dans les ajours après la mise en marche, le rapide passage des branches du balancier et le gonflement du spiral tandis que se fai-



Christine



sait entendre ce petit tic-tac métallique si caractéristique des montres à roue de rencontre.

Les roues de rencontre, elles venaient surtout des Bois. C'était une maison Le Maître qui les vendait aux horlogers de La Chaux-de-Fonds.

Nous tous, amateurs de choses anciennes, désormais et de plus en plus précieuses, que n'avons-nous pas villipendé dans notre plus jeune âge pour nous en repentir à présent ?

Faut-il vraiment croire qu'en l'an deux mille, lorsque les « solid state » auront remplacé une part toujours plus grande de nos jolies mécaniques, faut-il croire que les « chasseurs » de ce futur somme toute assez proche, ajouteront alors à la collection de coqs léguée par grand-papa, les FHF, les FLEURIER, les PESEUX et autres « STANDARD » devenus aussi rares que ces coqs gravés, petits chefs-d'œuvre de Méroz, des Chopard, des Renard, des Langel, des Duchêne ou des Bourquin ?... Pour ne parler que de « nos » meilleurs fabricants de coqs du siècle passé... Rol CARRERA.

MEMENTO

- La Chaux-de-Fonds**
 FRC, bureau cantonal consommateurs-
 informations : de 14 h. à 17 h.
 (Jura 4) tél. 22 60 26.
 Musée des Beaux-Arts : 10 à 12 h.,
 14 à 17 h.
 Musée d'histoire naturelle : 14 h. à
 16 h. 30.
 Vivarium de la Bonne-Fontaine : 9 h.
 à 12 h., 13 h. 30 à 19 h. 30.
 Cabaret 55: Attractions internationales.
 Bar 72: Dancing-attractions.
 Le Domino : Bar-dancing.
 Le Scotch : Bar-dancing.
 La Boule d'Or : Bar-dancing.
 Le programme des cinémas figure en
 page 17.
 ADC : Informations touristiques, tél.
 (039) 23 36 10, avenue Léopold-
 Robert 84.
 Service d'aide familiale : tél. 23 88 38
 (en cas de non-réponse : 23 20 16).
 Pharmacie d'office : jusqu'à 21 heures,
 Coopérative, Neuve 9.
 Ensuite, cas urgents, tél. No 11.
 Service d'urgence médicale et den-
 taire : tél. No 22 10 17 renseignera.
 (N'appellez qu'en cas d'absence du
 médecin de famille.)
 Police secours : tél. No 17.
 Feu : tél. No 18.
 Alcooliques anonymes AA : tél. 23 75 25.

COMMUNIQUÉS

Erreur de date.
 La première conférence organisée par la Commission scolaire, qui sera donnée par Me A. Bolle sur ses souvenirs du prétoire, a été annoncée par erreur hier comme devant avoir lieu le mardi 9 janvier. C'est en fait dans une semaine, le mardi 16 janvier, qu'elle se déroulera à l'aula de la SSEC.

AVIS TARDIF

BIBLE ET ARCHÉOLOGIE
 « Les 7 lettres de l'Apocalypse », tel est le thème de la causerie qui sera donnée jeudi 11 janvier, à 20 h. 15, à l'Hôtel de la Fleur-de-Lys (salle du 1er étage). Invitation cordiale à chacun. Entrée libre. p 260



Soutien-gorge
balconnet, bon-
nets fibre-fil

11.-

Gaine-culotte
en lycra.

11.-

SOUDURE ÉLECTRIQUE

Electrodes de construction
Electrodes fonte et aluminium
Electrodes hautement alliées
Electrodes de recharge dure
Electrodes à couper
Electrodes à chanfreiner

STOCK ET DÉMONSTRATIONS
CHAPUIS - Girardet 45 - Le Locle
Tél. 31 14 62

Service technique de l'usine
à disposition
Postes de soudure en stock

Adoucisseur

butteur

décalqueuse

visiteuse et ouvrières

seraient engagés tout de suite ou
à convenir.

Se présenter :

FABRIQUE DE CADRANS
Avenir 36, Le Locle

On cherche

SOMMELIÈRE

ou

EXTRA

Débutante acceptée. Dimanche et
lundi congé.

Téléphone (039) 31 60 10.

Ville de Neuchâtel
MAISON DE BELMONT
2017 - Boudry

MISE AU CONCOURS
d'un poste d'

éducatrice de groupe

responsable d'un groupe de 10 fil-
les de 12 à 18 ans, dans institution
mixte pour enfants dits cas spé-
ciaux.

Nous cherchons candidate formée
de préférence, capable de collabo-
rer au sein d'une équipe dyna-
mique.

Les conditions de travail sont cel-
les de la Convention collective
neuchâteloise. Entrée en fonctions
dès que possible.

Prière d'adresser les offres ma-
nuscrites à la direction de la
Maison de Belmont, jusqu'au 15
janvier 1973, en y joignant un
curriculum vitae, une photogra-
phie, les copies des diplômes et
certificats ainsi que quelques ré-
férences.

1973 UN BON DÉPART!

De bonnes affaires
sur tous
nos articles
naturellement chez

André

Place du Marché

AU LOCLE, LE BON MAGASIN DE L'HOMME

La Société Suisse pour l'Industrie Horlogère (SSIH)

qui groupe en particulier les marques Omega et Tissot, cherche,
pour ses Services Financiers, un (e)

employé (e) comptable

Le (la) titulaire sera responsable :

- de la codification des pièces comptables
- du paiement des fournisseurs
- des décomptes divers
- de la correspondance
- du contrôle de la comptabilité faite par ordinateur
- de travaux de contrôle budgétaire.

Nous demandons :

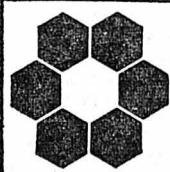
- formation commerciale complète ou équivalente
- expérience pratique en comptabilité (1-2 ans minimum)
- langues : français avec connaissances d'allemand.

Nous offrons :

- travail varié
- salaire en relation avec capacités.

Faire offres à :

SSIH Management Services S.A.
Direction du personnel
Rue Centrale 63 — 2500 Bienne



GALERIES

DU MARCHÉ / LE LOCLE

A LOUER AU LOCLE
(centre)

locaux

au 1er étage, conviendraient à
l'usage d'atelier, (bricolage) ou
entreposage de marchandises.

Chauffage central à l'étage, WC
intérieurs.

Loyer mensuel : Fr. 120.—.

Renseignements :
tél. (039) 23 26 12
pendant les heures de bureau.

A LOUER
AU COL-DES-ROCHES

un appartement

de 2 pièces (3e étage), cuisine
avec chauffe-eau sur évier, dé-
pendances, chauffage central gé-
néral, loyer mensuel, toutes char-
ges comprises Fr. 120.—.

Renseignements :
tél. (039) 23 26 12
pendant les heures de bureau.

ALLIANCE ÉVANGÉLIQUE LE LOCLE Semaine universelle de prière

« Que ma joie soit en vous »
MERCREDI 10 JANVIER
Maison de paroisse,
Capitaine J. P. Geiser :
La joie dans la famille et la
société.

JEUDI 11 JANVIER
Salle de la Croix-Bleue,
Pasteur Alex Paris :
La joie dans la mission

VENDREDI 12 JANVIER
Salle de l'Armée du Salut,
M. A. Leuthold :
La joie dans le combat de la foi
TOUS LES SOIRS A 20 H.

On cherche pour tout de suite ou date
à convenir :

vendeuse

ou AIDE-VENDEUSE.

Place de travail agréable. Faire offres
à Boulangerie-Pâtisserie Jos. KOLLER,
2014 Bôle.

UNE COIFFURE SOUPLE ET DURABLE
avec notre

PERMANENTE ZOTOS PROTÉINE

COIFFURE MODERNE

D. LAMPRECHT Marais 36 — LE LOCLE

Tél. (039) 31 11 71



Midi! c'est l'heure
où l'on dine
Mangeons des œufs
de La Brévine

En vacances
lisez l'Impartial



LA FABRIQUE B
DES FABRIQUES D'ASSORTIMENTS
RÉUNIES

cherche

OUVRIÈRES

de production pour ses ateliers d'usinage
et d'assemblage.

Formation assurée par l'entreprise.

Faire offres ou se présenter à la Direction
de l'entreprise,

29, rue de la Concorde, 2400 LE LOCLE,
tél. (039) 31 20 71.

CARTES DE NAISSANCE
en vente à l'Imprimerie Courvoisier S.A.

LE LOCLE

Feuille d'Avis des Montagnes

LE LOCLE

12e Semaine internationale de saut

Un champion du monde et quatre médaillés olympiques attendus

A quelque dix jours du coup d'envoi de la Semaine internationale de saut de la FSS, qui se donnera à Engelberg, le dimanche 21 janvier prochain pour se terminer le dimanche 28 au tremplin de la Combe-Girard, au Locle, les dirigeants et organisateurs de cette grande manifestation patronnée par Inter-sport, ont fait le point lors d'une conférence de presse qui s'est déroulée hier à Ostermundigen.

C'est à M. Hans Fuchs de Wil, dévoué président de la manifestation qu'il appartient de présenter le détail de l'organisation de cette 12e Semaine qui se déroulera donc à Engelberg, le 21 janvier, à St-Moritz le 23 janvier, à Gstaad le 26 janvier et enfin au Locle pour la finale, le dimanche 28 janvier. M. Philippe Henchoz, président de la Fédération suisse de ski, M. Adolf Ogi, représentant de la FSS, M. Georges

Gottardi, directeur technique ainsi que M. Hans Zimmermann, chef du saut suisse et successeur de Germano Cassis, participaient eux aussi à la conférence de presse.

Hans Schmid, de retour de la tournée austro-allemande était lui aussi présent.

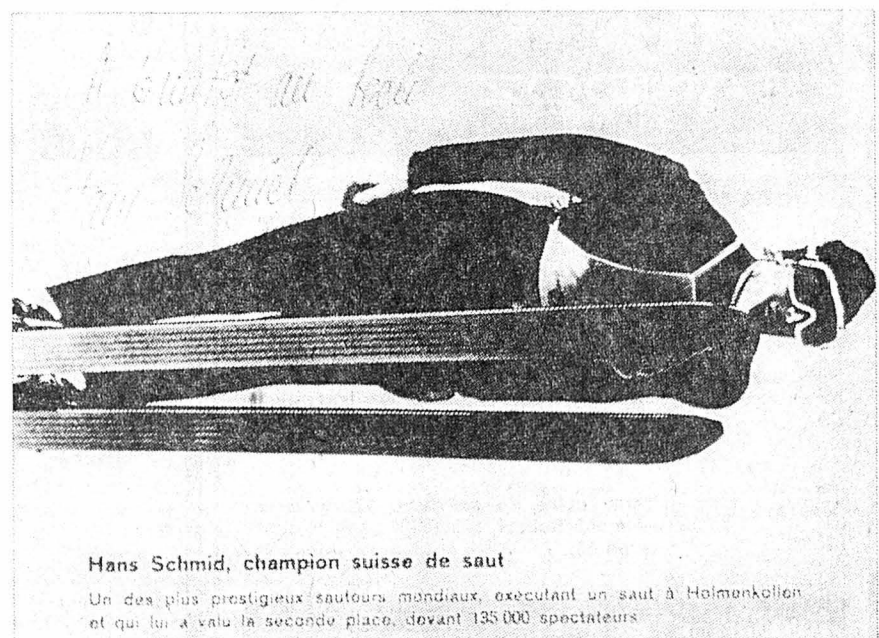
Les Loclois étaient là

Cinq représentants du comité d'organisation loclois ont participé à la conférence de presse d'Ostermundigen; il s'agit de MM. Francis Favre, président, son adjoint Michel Gremaud, Germano Cassis, chef technique, Roland Maire et Hermann Widmer.

fin les athlètes eux-mêmes, astreints à une discipline sans écart, ainsi qu'à un entraînement assidu indispensables à l'éclosion de leur talent. Au nom de la FSS il se dit heureux de pouvoir apporter en ce début d'année les résultats réjouissants des athlètes suisses dans les trois disciplines de ski, et par là même la preuve de possibilités peut-être encore mal soupçonnées du grand public.

La manifestation internationale attendue en cette fin janvier, par sa haute participation et l'annonce d'une lutte des plus serrées devra en quelque sorte être ressentie comme une forme de revanche des Jeux olympiques de Sapporo. Elle mérite donc le soutien et l'encouragement de tous dans la mesure de leurs moyens.

A. ROUX



Hans Schmid, champion suisse de saut

Un des plus prestigieux sauteurs mondiaux, exécutant un saut à Holmenkollen et qui lui a valu la seconde place, devant 135 000 spectateurs

Le salut d'un grand favori.



Le Finlandais Tauno Käyko qui avait remporté la finale de 1971 au Locle sera présent une fois de plus cette année.

Sur la pointe des pieds

Tu l'appelles Médor, Finaud, Wendy, Atout et tu es mon chien ! A cause de toi, j'ai décidé de changer bien des choses dans ma vie. Pendant de longues semaines, j'ai pensé à un chien qui ne serait ni fielle et que j'aimerais. Mais, j'habite dans un appartement et ce n'est pas l'idéal pour un chien. J'ai pesé le pour et j'ai pesé le contre. Je me suis dit que toi, Médor ou Finaud, tu serais malheureux entre le salon et la cuisine, entre le balcon et le hall. Mais je me suis dit aussi que je me montrerais caressant et que, dans ta gamelle, je mettrais le nec plus ultra des menus pour chien. Je me suis dit que toi, Wendy ou Atout, tu serais triste d'être pourvu de maîtres civilisés qui broderaient le joli coussin de ton sommeil. Mais je me suis promis de te sortir le matin et de te faire p... le soir. Je me suis imposé d'avancer des promenades, par tous les temps !

Et j'ai choisi le chiot de ma convenance. Je t'ai baptisé Médor, Finaud, Wendy ou Atout et je t'ai regardé découvrir mon appartement comme on regarde un jeune enfant qui s'émerveille devant un sapin de Noël. Je t'ai pardonné d'avoir bousculé la plante verte que d'ordinaire j'approche avec précaution, j'ai admis qu'avec obstination tu jettes au sol les gants et les serviettes de toilette, que systématiquement tu couches sur son flanc le sac à provisions, avant même que je puisse enlever mon manteau. Je savais que tu serais espion. Médor ou Finaud, je débordais d'affection pour toi.

Quand je t'ai pris chez moi, Wendy ou Atout, c'était la fin de l'été. Et scrupuleusement j'ai obéi à tes instincts. J'ai remonté mon réveil trois quarts d'heure avant mes habitudes pour te promener le long du Col, j'ai retardé mon souper pour te faire connaître la Grecque. Et puis, l'hiver est venu, froid et cruel.

Toi et moi n'avons pas beaucoup envie de prendre la bise de face sur la route du Col. Alors tu fais ta crotte sur les plate-bandes du voisin et tu reviens au triple galop. Le soir, tu aroses le trottoir et tu rentres frileusement. Médor, Finaud, Wendy ou Atout, on t'accuse de polluer les gazons communaux. C'est ma faute parce que j'ai oublié que je t'avais promis de belles promenades, quotidiennement et inlassablement !

S. L.

M. Fuchs saisit en outre l'occasion de rappeler qu'indépendamment d'une pénurie de neige à peu près générale, la Semaine suisse pourra tout de même se dérouler dans des conditions satisfaisantes à bonnes. Les responsables des différentes épreuves déploieront en effet tous les moyens qui sont à leur disposition pour assurer aux concurrents des pistes parfaitement praticables. A Gstaad, le tremplin a été quelque peu modifié; il permettra désormais d'atteindre des distances de près de 90 mètres. Rappelons qu'une petite correction de la courbe précédant le tremplin avait été opérée également à la Combe-Girard.

Par ailleurs et pour la première fois, les organisateurs de la Semaine ont instauré un Prix des nations qui récompensera les équipes classées en premier, deuxième et troisième rangs.

TREIZE NATIONS PARTICIPANTES

Alors que le Canada et la Hongrie ont d'ores et déjà renoncé à se déplacer en Suisse, ce ne sont pas moins de 13 nations qui sont attendues pour la tournée du 21 au 28, et parmi celles-ci, un champion du monde, Walter Steiner, 14 champions nationaux et 4 médaillés olympiques de Sapporo. Ce sont :

FINLANDE: Tauno Käyko, Juho Tormanen, Pelha Hyvärinen.

JAPON: Akitsugo Konno (médaillé d'argent à Sapporo), Seiji Aochi (médaillé de bronze à Sapporo), Masao Watanabe.

TCHÉCOSLOVAQUIE: Rudolf Höhn, Josef Matous, P. Slama, Karel Kodejska.

ALLEMAGNE DE L'OUEST: Alfred Grosche, Rudi Tusch, Ernst Wursthorn, Sepp Schwinghammer.

ITALIE: Albino Bazzana, Mario Ceccon, Ermes Decrignis, Ermes Bentempelli.

POLOGNE: Tadeusz Pawlusiak, S. Bobak, Czeslaw Janik, Wojciech Fortuna (médaillé d'or à Sapporo).

URSS: Petr Vtorshin, Vladimir Galushin, Anatoli Jeglanov, Gennadii Menshikov.

AUTRICHE: Reinhold Bachler, Rudi Wannner, Karl Schwabl, Willi Pürstl, Walter Schwabl.

SUISSE A: Walter Steiner (Wildhaus) (champion du monde de vol à ski et médaillé d'argent à Sapporo), Hans Schmidt (Munliswil), Ernest von Gruningen (Gstaad) et Josef Zehnder (Einsiedeln).

SUISSE B: Eric Aubert (Le Locle), Sepp Bonetti (Andermatt), Heinrich Müller (Andermatt), et Frédy Guignard (Le Brassus).

Pour ce qui concerne les Allemands de l'Est, et bien que des tractations soient encore actuellement en cours au niveau des fédérations, il semble bien que nous ne pourrions pas compter sur leur présence en Suisse, un concours national se déroulant simultanément chez eux à cette époque. M. Philippe Henchoz, président de la FSS, rappela quant à lui les efforts consentis par les nombreux idéalistes, acquis à la cause du ski, ceux qui financent ces manifestations qui contribuent à porter haut le flambeau du sport helvétique et en-

LES PONTS-DE-MARTEL

De jeunes skieurs se distinguent

Dernièrement, plusieurs jeunes skieurs de la localité ont participé à un cours de moniteurs de ski Jeunesse et Sport, 1er degré. Ce cours a eu lieu à Zinal et il réunissait des jeunes de toute la Suisse romande.

Les jeunes gens des Ponts-de-Martel se sont particulièrement distingués puisqu'ils sont sortis dans les premiers rangs. En effet, M. Rémy Gentil s'est classé premier et M. Roland Perrin sixième sur 82 participants. Un bien beau résultat. A noter que M. Jean-Maurice Ducommun a également passé les examens de moniteur Jeunesse et Sport du deuxième degré.

Ainsi, malgré le manque de neige dans la région, les skieurs de la localité ne manquent pas d'être en forme ce qui est réjouissant. (ff)

Au temps des lundis bleus

Il y a longtemps, très longtemps même. Disons que c'était au début du siècle ou peut-être à la fin du XIXe. L'horlogerie ne se faisait pas encore dans de grandes usines et la mode féminine ne s'était pas permis l'audace de découvrir un mollet. Les Loclois n'en étaient pas malheureux pour autant et même faisaient le Nouvel-An avec plus de joie et plus de décontraction. Dans les ateliers, on ne parlait pas d'horaire libre mais on prenait parfois certaines libertés avec l'horaire.

COMME UN INSTINCT SAUVAGE

Les ouvriers s'appuyaient de très longues journées et d'interminables semaines qui débouchaient sur la joie fugace d'un dimanche bien vécu, quand le temps et les circonstances le permettaient, ou trop vite escamoté quand

le sommeil en retard « bousillait » la matinée et les usages domestiques « fusillaient » l'après-midi. Bref, il y avait des dimanches qu'on n'avait pas senti passer.

Dès lors, les ouvriers se sentaient frustrés, comme rivés à un établi sans avoir eu le temps de profiter lentement des bonnes choses de la vie. Ils se mirent à s'offrir des fantaisies. Des suppléments de loisirs taillés dans le vif de la production qui commençait à devenir industrielle. Comme mus par un instinct sauvage, ils se concertaient et arrachaient un lundi « bleu » à leurs patrons. Les plus audacieux d'entre eux étaient les boîtiers qui savaient brusquement poser leurs blouses pour s'en aller poser une « flemme » dans une auberge des environs.

C'EST COMME UNE FOIS...

La matinée avait bien commencé dans l'atelier et chacun s'animait sans piper mot. Vers les onze heures, il fit « beau temps » et les outils devinrent pesants. Des regards chargés de connivences se croisèrent. L'atelier au grand complet, artisans chevronnés, ouvriers débutants et le « pommeau » prirent le large. Cap sur le Grand-Sommartel. Les boîtiers parlaient haut et fort. Quand on parle haut et fort, il faut se « lubrifier » la « gargoulette » et les boîtiers n'y manquaient pas. Il régnait au Grand-Sommartel une ambiance à faire danser la java à une Sagarde méfiante. Il fallait finir en beauté et les

Etat civil

VENDREDI 5 JANVIER

Naissances

Viscido Sara, fille de Romeo, mécanicien-autos, et de Maria née Tagliarferri. — Sittaro Marco, fils de Giuliano Giuseppe, mécanicien, et de Caterina Luigia née Caslini.

Mariage

Droux Michel Adrien, mécanicien sur autos et Blaser Ursula Emma.

Les activités du greffe du tribunal révélées par la statistique

Chaque semaine paraissent dans les colonnes du journal les échos des séances du Tribunal de police, quelquefois par année ceux du Tribunal correctionnel. C'est là presque tout ce qu'en connaît le public; mais les activités du greffe, sis maintenant au second étage de l'Hôtel judiciaire, dans des locaux complètement rénovés à son intention et dans lesquels travaillent trois employés, sont beaucoup plus nombreuses et variées, ainsi qu'en témoigne la statistique annuelle qui vient d'être établie.

Dans la sécheresse des chiffres qui la composent, la statistique est singulièrement éloquent, puisque chacun des actes passés, chaque rubrique reflètent un problème humain; qu'on en juge.

AFFAIRES CIVILES

Au cours de l'année 1972, 32 actions en divorce ont été enregistrées au greffe, 7 étant en instruction au 1er janvier, 19 ayant été liquidées par jugement, 2 liquidées sans jugement, et 11 demeurant en instruction au 31 décembre.

Onze actions de procédure écrite ont été enregistrées dans l'année, 4 étant en instruction au 1er janvier, 5 le demeurant au 31 décembre, et 6 ayant été liquidées sans jugement.

Trente-sept actions de procédure orale ont été enregistrées, dont 3 en instruction au 1er janvier, 15 liquidées par jugement, 21 sans jugement et une demeurant en instruction au 31 décembre. 171 affaires furent enregistrées au cours de l'année dans le domaine de procédure sommaire, contentieuse ou gracieuse, comprenant 2 mesures protectrices de l'union conjugale, 5 mises à ban, 49 main-levées d'opposition, 6 séquestres, 72 réquisitions de faillites, 5 expulsions et 32 autres affaires, non compris les affaires successorales.

Dans le domaine successoral, 207 successions furent ouvertes dans l'année, qui a enregistré également 4 propositions de scellés, 10 inventaires, 6 administrations officielles, 62 ouvertures de testaments, 73 certificats d'hérédité,

une répudiation de succession, à quoi s'ajoutent encore 5 commissions rogatoires, 2 enchères publiques, 30 tentatives de conciliation de divorce, 2 preuves à futur, et 2 hypothèques légales.

TRIBUNAL DE PRUD'HOMME

Seize actions ont été enregistrées au cours de l'année, au nombre desquelles 14 furent liquidées sans jugement, deux après jugements rendus. De plus le greffe a donné plus de 80 renseignements, et 74 affaires se sont liquidées directement au greffe.

AUTORITÉ TUTÉLAIRE

Le nombre important de dossiers étudiés au cours de l'année, tant au tribunal civil qu'au tribunal pénal, reflète bien la diversité et la complexité des problèmes de l'enfance et de l'adolescence.

Au civil, 224 dossiers étaient en cours au 1er janvier, 212 le demeurant au 31 décembre, comprenant 129 cas de tutelles, 12 conseils légaux, 19 curatelles, 19 placements et retraits de garde, 33 mesures de surveillance. D'autre part, 5 interdictions furent prononcées en 1972; il fut procédé à 129 inventaires à quoi s'ajoute une action alimentaire.

Au pénal, 5 dossiers étaient à l'instruction au 1er janvier, 173 dossiers furent reçus au cours de l'année, 170 cas furent jugés par le président seul, et 3 cas furent liquidés sans jugement.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Trois dossiers furent reçus dans l'année, qui furent les trois liquidés par jugement.

TRIBUNAL DE POLICE

Cent quatre-vingt-cinq dossiers furent à l'étude au cours de l'année 1972; 31 d'entre eux étant en cours au 1er janvier, et 154 reçus en cours d'année. 150 furent liquidés par jugement, 17 liquidés sans jugement et, au 31 décembre, 18 dossiers demeurant en cours.

noceurs du lundi bleu décidèrent de s'offrir la tête d'un notable loclois.

VICTOIRE DANS LA PREMIÈRE MANCHE

Le plus hardi des boîtiers descenda la quatrième patte d'un tabouret et ordonna au pommeau: — Tu vas immédiatement descendre chez le docteur Sarbach (le père) et lui dire de monter tout de suite à Sommartel pour une jambe cassée. Le pommeau se rebiffa et « distilla » sa mauvaise volonté: — Tu n'as qu'à dire que tu ne sais rien et on te promet que tu ne seras pas dans l'coup, ajouta le farceur. Le pommeau, rassuré et forcé par les événements, dévala la montagne.

En un minimum de temps le docteur Sarbach arriva à l'auberge. Une assemblée hilare lui présenta le tabouret mutilé. Sans rien dire, sans laisser paraître un intense agacement, le toubib répara le siège et repartit sans boire le verre de l'amitié avec des joyeux lurons qui le sollicitaient.

REVANCHE POUR LE NOTABLE

Remis de sa colère et prêt à pardonner à de braves types, le docteur Sarbach ruminait sa vengeance. Il la voulait sans méchanceté, mais il la voulait. Il fit rapidement une petite enquête, rédigea une facture d'honoraires et l'envoya à l'atelier mentionné. Le docteur n'avait compté que son déplacement au tarif habituel et le prix d'une intervention pour une angine.

Les boîtiers ne l'entendirent pas de cette oreille. Ils légèrent le plus « avocat » d'entre-eux pour parlementer et même pour présenter des excuses collectives, qu'on irait jusqu'à notifier par écrit. Le médecin resta parfaitement impassible.

LE TRIOMPHE DU NOBLE ART

Enfin zut et zut disaient les boîtiers; si on ne peut plus plaisanter! Par l'intermédiaire d'un homme de loi ils proposèrent au toubib chahuté, le grand pot de la réconciliation. Le docteur Sarbach ne se démonta pas. Il exigea rapidement le règlement d'une note raisonnable et expliqua que, s'il y avait réticence, il facturait effectivement les frais habituels d'une réduction de fracture. Ce qui ne ressemblait pas évidemment à une réduction de facture.

Une collecte et tout fut dit. Presque tout, car il n'y eut pas de rancune et une partie des boîtiers médusés continua à fréquenter le cabinet du docteur Sarbach. Celui-ci mettait toute son attention à soigner les acteurs d'une farce dont il gardait un souvenir amusé.

S. LECOULTRE

MEMENTO

Le Locle

Pharmacie d'office: Mariotti, jusqu'à 21 h., ensuite tél. No 17, renseignera.

Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 17 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.

Permanence dentaire: tél. No 17 renseignera.

AVIS TARDIF

CAFÉ CENTRAL

LE LOCLE

Fermé

pour cause de réparations.
Réouverture samedi 13 janvier.
M. et Mme Tony KOLLER

COMPAGNIE DES MONTRES
SANDOZ
S. A.



engage pour son département
GESTION - STOCK HABILLEMENT

une employée de fabrication

consciencieuse, capable de travailler d'une manière indépendante.
Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offre de services, 53, avenue Léopold-Robert, tél. (039) 23 74 74 (interne 55).

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ
DES GARDE-TEMPS S.A.



Méroz "pierres" s.a.

MANUFACTURE DE PIERRES D'HORLOGERIE
Avenue Léopold-Robert 105
2301 La Chaux-de-Fonds

engagerait

personnel féminin

pour différents travaux propres et soignés.

Les personnes n'ayant jamais travaillé dans la partie seront mises au courant.

Prière d'adresser offre ou de se présenter à nos bureaux entre 16 h. et 17 h. 30.

Frappes d'ébauches de cadrans
Frappes de fonds de boîtes
Numéroteurs - Composteurs - Poinçons
Gravure sur acier

Nous cherchons pour tout de suite ou pour date à convenir :

GRAVEUR SUR ACIER

GRAVEUR SUR PANTOGRAPHE

PERSONNEL À FORMER

pour nos ateliers Repos 9-11 et Numa-Droz 141.

Prière de se présenter, d'écrire ou de téléphoner à :

SCHLÉE & Co
LA CHAUX-DE-FONDS

Repos 9-11 Tél. (039) 23 46 01/02

Fabrique de boîtes A. JAQUET, Crêt 2
engagerait :

employée de bureau

pour la mise en chantier des commandes, l'acheminement et le planning.

Contacts avec la clientèle et les fournisseurs.
Activité variée et indépendante demandant initiative et précision.
Date d'entrée : 2 avril ou à convenir.

Faire offre ou prendre rendez-vous par tél. (039) 23 72 55.

PERSONNEL masculin

pour travaux de meulage est demandé tout de suite.

S'adresser à **LOUIS TISSOT**
Doubs 21 - La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 34 65.



L'annonce reflet vivant du marché

dans votre journal

QUEL MÉCANICIEN AUTOS

serait intéressé par l'emploi suivant ?

NOUS CHERCHONS :

mécanicien expérimenté, capable de travailler seul et d'assumer des responsabilités, d'être en contact avec la clientèle et pouvant organiser le travail de l'atelier.

Connaissance indispensable des voitures VW et AUDI.

NOUS OFFRONS :

cours de perfectionnement sur nos différentes marques.

Salaire mensuel élevé.

Semaine de 5 jours.

Possibilité de reprendre l'exploitation du garage pour celui qui voudrait se libérer du joug patronal.

Ecrire sous chiffre GT 30030 au bureau de L'Impartial.

(Discretion assurée.)

LE SYNDICAT PATRONAL DES PRODUCTEURS DE LA MONTRE

cherche pour tout de suite ou date à convenir, une

employée de bureau

pour travaux comptables et caisses de compensation.

Faire offres ou se présenter au secrétariat, avenue Léopold-Robert 67, La Chaux-de-Fonds.

Soldanelle S.A.
CADRANS SOIGNÉS
FABRIQUE DE CADRANS
5, RUE DU PRÉSIDENT-WILSON
2301 LA CHAUX-DE-FONDS

engage tout de suite ou pour date à convenir :

**décalqueuses
facetteur
visiteuse**

ET

personnel féminin

pour travaux propres et variés.

Se présenter à :
SOLDANELLE S. A.
Président-Wilson 5
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 55 05

FABRIQUE DE BOITES DE MONTRES OR DE LUXE
Atelier semi-artisanal, cherche

technicien boîtier

ou

tourneur

pouvant fonctionner comme

chef d'atelier

sachant prendre responsabilités et initiatives, et ayant connaissance complète de la boîte pour son département tournage et création.

Engagement immédiat ou à convenir.

Eventuellement logement à disposition.

Ecrire sous chiffre D 62878-18, Publicitas, 1211 Genève 3.



VÉNUS S. A.
FABRIQUE DE FOURNITURES
D'HORLOGERIE 2740 MOUTIER
TEL. 032 93 36 21

Nous engageons dans l'immédiat ou pour date à convenir :

tailleurs de pignons

sur machines Wahll.

Nous souhaitons trouver des collaborateurs connaissant à fond le métier.

Logements à disposition.

Maison affiliée à **EBAUCHESS SA** Neuchâtel
Entreprise d'horlogerie de format international

BAR - DANCING HELP MOUTIER

Tél. (032) 93 38 38

cherche

sommelières extra



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

OFFICE CANTONAL DU TRAVAIL INFORMATION

APPRENTISSAGE D'ESTHÉTICIENNE

La formation d'esthéticienne est dûment réglementée sur le plan fédéral. Le département fédéral de l'Economie publique a promulgué le règlement d'apprentissage et d'exams de fin d'apprentissage ainsi que le programme-cadre d'enseignement, en date du 18 février 1971. La durée de l'apprentissage est fixé à 3 ans. La réussite de cet apprentissage est sanctionnée par la délivrance du certificat fédéral de capacité autorisant la titulaire à porter le titre légalement protégé d'

esthéticienne qualifiée

Par décision de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, les cours professionnels destinés aux apprenties de Suisse romande sont centralisés à Vevey. La fréquentation de ces cours est gratuite.

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès de l'Office cantonal du travail, Section de la formation professionnelle et auprès des Offices d'orientation professionnelle.

Section de la formation professionnelle

Nous cherchons

ouvrières

pour travaux faciles en fabrique.

Faire offres à Zappella & Moeschler, Blvd de la Liberté 59. Tél. (039) 22 64 56, 2300 - La Chaux-de-Fonds.

CARTES DE NAISSANCE

COLLECTION NOUVELLE

à l'Imprimerie Courvoisier SA

Tourneur

sur machines revolver

aide-mécanicien

sur machines semi-automatiques Kummer. seraient engagés tout de suite.

S'adresser à :

HUMBERT Cie S. A.
Fabrique de boîtes
La Chaux-de-Fonds
A.-M.-Piaget 54, tél. (039) 23 55 18

ANDRÉ PERRET
avocat et notaire

Avenue Léopold-Robert 73
Tél. (039) 23 45 25
2300 La Chaux-de-Fonds

cherche

secrétaire

pour date à convenir.

Semaine de 5 jours, horaire libre.

Important commerce de la place cherche pour tout de suite ou à convenir

VENDEUSE

pour son rayon articles de ménage. Place intéressante, contact permanent avec la clientèle, ambiance de travail agréable, semaine de 5 jours (deux demi-journées de congé par semaine). Bonne rémunération.

Faire offres sous chiffre P. 28 - 950 001 à Publicitas, 2301 La Chaux-de-Fonds.

DEMANDES D'EMPLOIS

TECHNICIEN D'EXPLOITATION

cherche place stable avec responsabilités, dans le canton de Neuchâtel.

Faire offres sous chiffre TE 369 au bureau de L'Impartial.

Bulletin de souscription

Veillez me considérer comme nouvel abonné de L'IMPARTIAL dès le :

_____ je paierai par 3 - 6 - 12 mois *

Nom et prénom : _____

Domiole : _____

No - Localité : _____

Signature : _____

ABONNEMENTS :

3 mois Fr. 19.25 ; 6 mois Fr. 37.50 ; annuellement Fr. 73.—
Compte de chèques postaux 23 - 325, La Chaux-de-Fonds

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement.

* Biffer ce qui ne convient pas.

A retourner à « L'Impartial » - 2301 La Chaux-de-Fonds.

PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS

Secrétaire exécutif neuchâtelois pour les diacres de Suisse romande

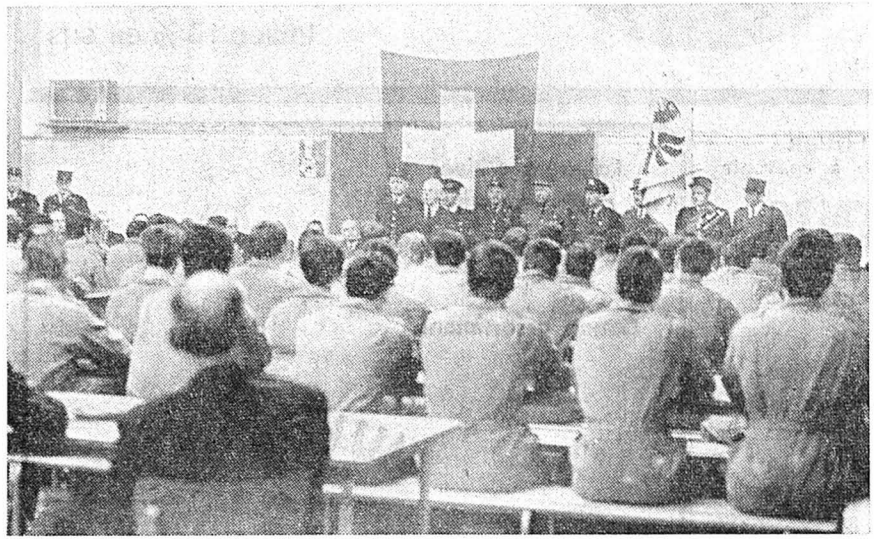
Le Conseil du Département romand des ministères diaconaux a fait appel à M. Pierre Pipy, directeur du Foyer d'étudiants de Champrevyres, et secrétaire du Conseil synodal de l'Eglise réformée neuchâteloise, pour remplir le nouveau poste de secrétaire exécutif du département.

Maintenant que l'accord des Eglises romandes est acquis, M. Pipy peut entrer dans ses nouvelles fonctions qu'il assumera pleinement dès le mois de

mars. M. Pipy sera secondé prochainement dans sa tâche par une secrétaire à mi-temps, Mlle Nelly Leuba; tous deux sont consacrés au ministère diaconal.

M. Pipy aura notamment pour tâche de suivre les diacres travaillant au service des Eglises romandes, de veiller à leur formation continue et de susciter, tant dans les Eglises que chez les jeunes, un plus grand intérêt pour cette forme de service chrétien. (spp)

De ville d'études, Neuchâtel deviendra-t-elle ville policière?



Reprise des cours au Chanet.

L'Institut suisse de police, installé au Chanet, a accueilli hier 96 aspirants inscrits au quatrième cours de l'Ecole suisse de police.

Parmi cette importante cohorte, on note la présence de cinq jeunes filles. Les « élèves » viennent de toute la Suisse et même de l'étranger. Deux d'entre eux sont en effet originaires de la Côte d'Ivoire, leurs frais d'instruction sont assumés par l'autorité fédérale, soit le service de l'aide aux pays en voie de développement.

Comme les précédentes, cette école sera commandée par le major Willy Bleuler, ancien commandant de la police de la ville de Neuchâtel. Il sera assisté du major Walter Russbach, commandant de la police cantonale neuchâteloise.

Les cours seront donnés par une trentaine de spécialistes des autorités de police fédérale, cantonale et communale ainsi que par quelques professeurs privés.

De très nombreuses personnalités ont assisté, hier en fin d'après-midi, à l'inauguration de cette quatrième Ecole suisse de police, notamment MM. Carlos Grosjean, conseiller d'Etat, Jean-Claude Duvanel, directeur de la police de la ville de Neuchâtel, Georges Béguin, président de l'Institut, des directeurs de l'école, des commandants des différentes polices ayant des aspirants au Chanet. M. N'Da Konan, chargé d'affaire ad interim de la République de la Côte d'Ivoire était lui aussi présent.

M. Bleuler leur a présenté l'école, puis M. Riesen, secrétaire général du Département fédéral de justice et police a félicité les participants d'avoir choisi la voie policière, leur brossant rapidement les responsabilités qui les attendent. La formation qu'ils recevront au Chanet leur permettra sans aucun doute d'accomplir leur tâche dans les meilleures conditions. Cette allocution, faite en français, en allemand et en italien, fut suivie de celle de M. Carlos Grosjean, conseiller d'Etat. Une formation technique est devenue indispensable pour celui ou celle qui se destine à la carrière de policier. Les élèves auront à faire face, durant leur cours, à de nombreuses difficultés, tant sur le plan du droit, de la technique et de la psychologie. Si leurs chefs ont estimé qu'ils devaient consacrer trois mois à cette formation, c'est que seuls des spécialistes sont à même de leur donner les connaissances adéquates. Grâce à l'Institut suisse, les policiers bénéficient d'une même doctrine, d'une même technique, il sert de trait d'union entre tous les corps de police. Parlant de l'avenir, M. Grosjean poursuivit: « Vous avez choisi une belle mais difficile carrière. La société se donne des règles qui doivent être appliquées, que cela plaise ou non. Vous serez là, vous tous, pour faire respecter ces lois. Je vous souhaite bon travail et belle carrière ».

MM. Jean-Claude Duvanel, conseiller communal et Georges Béguin, président de l'Institut adressèrent eux aussi des paroles d'encouragement aux 96 aspirants, provenant de quatre corps de police cantonaux et seize corps municipaux.

Relevons que les deux élèves de la Côte d'Ivoire travailleront pendant quelques mois dans la police de Neuchâtel, à la fin de leur cours. (rws)

Limitation de la vitesse à 100 kmh.

La Confédération n'admet aucune dérogation

La limitation générale de la vitesse à 100 kmh. ne supporte aucune dérogation lors des dépassements. C'est ce qu'ont déclaré hier, tant M. Oscar Schuerch, directeur de la division de police du Département fédéral de justice et police (DFJP), que M. Anton Buehler, responsable de ces problèmes à la subdivision de la circulation routière. Répondant à des questions de l'ATS, les deux hauts fonctionnaires

ont cependant ajouté que si un canton avait demandé à sa police de fermer quelque peu les yeux sur les excès de vitesse lors de dépassements, il n'est en tout cas pas question de l'obliger

à changer sa manière de faire. Dans de tels cas, il faut essayer d'engager la discussion pour que la nouvelle loi sur la limitation de la vitesse à 100 kmh. soit appliquée sans exception.

Neuchâtel: tolérance lors de dépassements

C'est dans le canton de Neuchâtel que la discussion a été lancée. Le chef du département de police, M. Carlos Grosjean, et la gendarmerie cantonale s'étant penchés sur le problème, il fut admis qu'un dépassement de poids-lourd, effectué à une vitesse un peu supérieure à 100 kmh., ne constituerait pas une infraction s'il était effectué sans danger. Dans les lignes directrices à la police cantonale neuchâteloise, il est cependant précisé que cette tolérance n'est d'usage que lorsque les conditions de la circulation le permettent et pour autant que l'automobiliste revienne au 100 kmh. aussitôt le dépassement accompli. En outre, la limitation générale ne pourra être enfreinte par un automobiliste que si le camion qu'il veut dépasser roule à plus de 80 kmh., ou le train-routier ne respecte pas 60 kmh. Cette décision a été prise pour augmenter la sécurité et la rapidité des dépassements.

La gendarmerie neuchâteloise précise cependant que toute la situation sera réexaminée, les premières expériences faites.

LE DFJP N'EST PAS D'ACCORD

MM. Schuerch et Buehler ont déclaré de leur côté que la limitation de la vitesse à 100 kmh. devait être générale, sans exception pour les dépassements de camions ou de trains-routiers. Prendre de telles mesures pourrait diminuer la crédibilité de la nouvelle limitation, et de nombreux conducteurs risqueraient de considérer les 100 kmh. prescrits comme une simple vitesse recommandée. Elles vont en tout cas à l'encontre de la tentative de limiter pour trois ans la vitesse à 100 kmh.

Le problème des dépassements de camions a déjà été soulevé au Parlement, lors de la discussion sur la limitation générale de la vitesse. Le chef du DFJP, le conseiller fédéral Kurt Furgler, s'était alors prononcé contre toute tolérance dans ce domaine. Mais son département va étudier la possibilité de rendre les dépassements de camions plus aisés en invitant les con-

ducteurs de poids-lourds à faciliter de telles manœuvres.

Rappelons que les camions ne doivent pas rouler à plus de 80 kmh., et les camions-remorques à plus de 60 kmh.

Dans les autres cantons de Suisse romande, aucune mesure spéciale n'a été prise concernant les dépassements. (ats)

HAUTERIVE

Des menaces graves

Nous avons parlé, récemment, des divergences qui existent entre certains propriétaires d'immeubles et les autorités d'Hauterive au sujet des tarifs d'électricité appliqués il y a plusieurs années, tarifs qui différencient selon les maisons.

Un propriétaire, qui tient à récupérer les sommes qu'il estime avoir payées en trop, a reçu dernièrement un appel téléphonique, anonyme, lui annonçant « qu'un de ses immeubles sauterait bientôt ». Il a déposé une plainte contre inconnu. (rws)

MEMENTO

Neuchâtel

Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Montandon, rue des Epancheurs. Ensuite, tél. (038) 25 10 17.

Cinéma

Apollo: 15 h., 20 h. 30, Le dictateur.
Arcades: 20 h. 30, Les Charlots font l'Espagne.
Bio: 18 h. 40, 20 h. 45, Le charme discret de la bourgeoisie.
Palace: 20 h. 30, La Scoumoune.
Rex: 20 h. 45, Psychologie de l'orgasme.
Studio: 20 h. 30, L'apprentie sorcière.

La « Joie du lundi »: AVS et voyages

La première réunion de « La joie du lundi » s'est tenue hier au Théâtre. Le président, M. Georges Béguin, a souhaité la bienvenue et une heureuse année aux nombreuses personnes du troisième âge qui, malgré le temps gris et froid, se sont déplacées pour passer un après-midi instructif et récréatif.

En première partie, M. René Frasse, directeur de la Caisse cantonale de compensation de Neuchâtel a parlé de la huitième révision de l'AVS. Certes, de nombreux articles ont été publiés à ce sujet. Mais M. Frasse a su, très simplement et très explicitement, donner des renseignements sur cette révision et expliquer les nouvelles dispositions actuellement en vigueur. Il a su retenir l'attention de tous et de toutes et a répondu ensuite à quelques questions posées.

De beaux voyages ont suivi les chiffres et la lecture des règlements. « Ballon vole » et « Le fleuve et l'enfant » ont entraîné chacun dans des pays ensoleillés. Cette heure de délassément a été bénéfique, elle a apporté non seulement une tranche de dépaysement, mais aussi une ration de rêve.

Dans une quinzaine de jours, la réunion sera consacrée à l'assemblée générale de « La joie du lundi ». Mentionnons que les manifestations ont lieu pour les membres de cette sympathique société tous les quinze jours au Théâtre. Le lundi « creux », les aînés se retrouvent dans une grande salle d'un restaurant pour discuter, participer à des jeux, prendre le goûter ensemble. (rws)

Vol dans un restaurant

Aux premières heures du lundi 8 janvier, un vol avec effraction a été commis au restaurant Pickwick, rue des Terreaux. L'auteur a réussi à s'emparer d'une somme supérieure à 2000 francs.

Nombreux visiteurs au Musée

Le Musée d'Art et d'Histoire de la ville de Neuchâtel a enregistré 17.000 visiteurs en 1972.

Plusieurs journaux avaient signalé il y a peu de temps que ce Musée était peu fréquenté, voire déserté; le nombre des visiteurs du mois de novembre 1972, soit 2396, permet de rectifier et de démontrer l'intensité de la vie artistique dans cette Institution.

Retraite à Favag

M. Henri Berner, directeur de Favag SA à Neuchâtel, a pris sa retraite le 31 décembre 1972 après avoir œuvré pendant 43 ans au sein du groupe Hasler SA, Berne, dont 16 ans à Favag SA, à Neuchâtel.

Dans son dernier poste, M. Berner s'est surtout consacré à l'introduction de méthodes de fabrication modernes et rationnelles.

Pour lui succéder, le Conseil d'administration de Favag SA a désigné M. Oscar Gass, du Landeron, jusqu'ici vice-directeur.

Certificat d'aptitudes pédagogiques

Dans sa séance du 29 décembre 1972, le Conseil d'Etat a délivré le certificat d'aptitudes pédagogiques pour l'enseignement des branches littéraires dans les écoles secondaires, les gymnases et les écoles de commerce, à M. Carlo Robert-Grandpierre, originaire du Locle, domicilié à Coffrane.

DANS LE DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

Au Tribunal de police

Un prévenu difficile à convaincre

Le Tribunal de police du Val-de-Travers a tenu hier son audience hebdomadaire, sous la présidence de M. Philippe Favarger, assisté de M. Adrien Simon-Vermot, substitut-greffier.

R. M., depuis longtemps, entrepone près de la ferme qu'il loue au bas du village à Saint-Sulpice, trois carcasses de voitures. Sommé depuis 1971 par l'autorité communale de faire disparaître ces carcasses disgracieuses, R. M. a fait la sourde oreille. Lorsque l'autorité communale dépêcha sur les lieux un camionneur pour faire évacuer ces épaves, aux frais de leur propriétaire, M. intervint et s'opposa à cette mesure. Il est poursuivi pour infraction à la loi concernant l'élimination des véhicules automobiles et autres objets abandon-

nés. Il allègue, pour sa défense, qu'il n'est pas le seul à posséder des épaves de voitures dans le village. Les siennes étaient masquées à la vue par des murs. Il a vendu l'une des carcasses; l'autre, il prétend l'employer encore de temps à autre; quant à la troisième, il l'utilise pour des pièces de rechange. Il n'en veut pas à l'autorité communale: « Ces nouvelles mesures, dit-il, il faut les prendre tout à la fois, ça viendra qu'on se soumettra. Il ne faut rien boussuler. C'est moi le pigeon puisque je suis le premier à subir les conséquences de cette loi ».

Le président du tribunal lui fait prendre l'engagement de faire disparaître ces épaves dans un délai de quinze jours. Pour inobservation et in-soumission à des ordres de l'autorité, R. M. écope d'une amende de 150 francs et des frais par 32 fr. 20.

COUVET

ETAT-CIVIL DE DÉCEMBRE

Naissances

12. Tellenbach Céline, de Tellenbach Robert et de Nelly, née Piaget, à Couvet. — 19. Marcuzzo Yuri, de Marcuzzo Domenico et de Franca, née Lizzi, à Couvet. — 20. Ruggeri Andrea Alain, de Ruggeri Sergio et de Mara, née Scapolan, à Travers. — 27. Pesenti Fabian, de Pesenti Benito Ambrogio et de Lucette Simone, née Duvanel, à Couvet.

Mariage

8. Dubois Georges Henri et Niklaus, née Borel Germaine Emma, de Cortaillod.

Décès

4. Vaucher André Léon, né le 28 décembre 1885. — 5. Chollet Max Armand, né le 24 janvier 1899. — 27. Vaucher Léon, né le 8 août 1883.

NOIRAIGUE

La poste se motorise

Chargé dès le début de l'année de la distribution à Brot-Dessous et Frerettes, l'Office postal de Noiraigue dispose maintenant d'une pimpante voiture officielle. Le ruraliste M. Von Kaenel est ainsi outillé pour servir rapidement et à son entière satisfaction la clientèle! (jy)

VITESSE, FATIGUE, PERTE DE MAÎTRISE

Peu après minuit, au début de septembre écoulé, rue de la Promenade à Travers, D. S. circulait à bord de sa voiture en direction de Couvet: sa vitesse n'était pas adaptée aux conditions de la route. Fatigué, il a senti une fraction de seconde ses yeux papilloter. La voiture heurta la bordure du trottoir nord; puis l'auto dérapa sur la gauche au moment où survénait un véhicule en sens inverse. Le conducteur de celui-ci freina, mais ne put éviter une collision. Le choc fut très violent. D. S. fut éjecté de sa voiture par la portière droite, tandis que le véhicule terminait sa course contre le perron du Bar 65. D. S. gisait inanimé sur la chaussée. Le conducteur de l'autre voiture et sa passagère furent légèrement blessés. Tous trois furent conduits à l'Hôpital de Couvet. D. S. n'est pas encore entièrement rétabli.

On soupçonnait D. S. d'être légèrement pris de boisson. L'analyse de sang révéla un taux inférieur au fatidique, 0,8 pour mille. Le tribunal ne retient pas l'ivresse au volant; par contre, un excès de vitesse, une perte de maîtrise et la conduite d'un véhicule en état de fatigue. D. S. est condamné à 100 francs d'amende et aux frais de la cause par 86 fr. 60. Le délai d'épreuve est de deux ans pour la radiation de la peine au casier judiciaire.

IVRESSE AU VOLANT

Circulant en voiture sur la route du Haut-de-la-Tour au Pont de La Roche, E. H., à la hauteur de la scierie de La Foulle, heurta un muret situé en bordure nord de la chaussée, avec l'avant gauche de son véhicule, qui se renversa sur le flanc droit au centre de la chaussée. La police, avisée, se rendit sur place, constata que E. H. était pris de boisson.

Une prise de sang révéla, lors de l'analyse, une alcoolémie de 2,38 à 2,58 pour mille. Il est requis contre H. une peine de 15 jours d'emprisonnement, et 100 francs d'amende.

Le tribunal, tenant compte qu'il n'y a pas eu d'accident et de blessé, et que d'autre part des renseignements actuels

Audience préliminaire de correctionnelle

L'ATTRAIT DE L'OR

Mme R. B. est renvoyée par arrêt de la Chambre d'accusation pour avoir, à plusieurs reprises, à Couvet, en 1971 et 1972, pour se procurer un enrichissement illégitime, soustrait des lingots d'or de 100, 500 et 1000 grammes d'un poids total de 9 kg. 500 et d'une valeur approximative de 70.000 francs, appartenant à la tenancière d'un bar de Couvet. Mme R. B. avait fait à plusieurs reprises des remplacements à la direction de ce bar, et logeait à l'occasion

dans l'appartement de la lésée. Après bien des tergiversations, dame B., au cours de l'enquête, finit par avouer ses vols. Une partie des lingots a été retrouvée chez la prévenue, tandis qu'une autre partie a été réalisée par celle-ci. Le jugement de cette affaire est fixé au 19 février prochain.

Le sort a désigné MM. les jurés Robert Devenoges et Roger Cousin; suppléante, Mme Emery. (ab)

CERNIER

Aucune naissance en 1972

Aucune naissance n'a été enregistrée à Cernier en 1972. Douze mariages ont été célébrés au cours de l'année. Six décès ont été dénombrés.

Vingt feuillets ont été ouverts en 1972, ce qui porte leur total, au 31 décembre 1972, à 1019. (mo)

Action
coifferie



JANVIER

les
mardis
mercredis
et jeudis

Fr. 5.-

MISE
EN PLIS

les vendredis
et samedis
Fr. 7.-

Action
coifferie



La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 13
Tél. 039 / 26 70 66

Indice 10% en sus


Ecole
Club
Migros

Cours de ski à la Robella - Buttes

POUR ENFANTS :

4 mercredis après-midi Fr. 20.-
comprenant : transport en télésiège Buttes-La
Robella et retour, 2 heures d'enseignement de
ski, collation à 16 h.

Renseignements et inscriptions dans les Maga-
sins Migros de Couvet et Fleurier.

SKI POUR TOUS À LA ROBELLA

du lundi au vendredi :

Chaque jour au départ de : Neuchâtel, place du Port - 12 h. 45
La Chaux-de-Fonds, pl. de la Gare - 12 h. 45
Le Locle, place du Marché - 13 h.

Enfants, étudiants, apprentis : Fr. 9.- Adultes : Fr. 12.-
Notre prix comprend : transport du lieu de départ à La Robella et retour.
Libre parcours sur toutes les installations.

samedi et dimanche :

Départ de Neuchâtel, place du Port à 9 h. 30
Départ de La Chaux-de-Fonds, place de la Gare à 9 h. 30
Départ du Locle, place du Marché à 9 h. 45
Départ de Buttes entre 16 h. 30 et 17 h.
Enfants, étudiants, apprentis : Fr. 13.- Adultes : Fr. 18.-
(Transport La Robella et retour + libre parcours compris)
Renseignements dans les Marchés et Magasins Migros
Vente de billets dans les Ecoles-Clubs
La Chaux-de-Fonds, 23, av. Léopold-Robert, de 18 h. à 21 h.
Neuchâtel, 11, rue de l'Hôpital, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 21 h.



A LOUER
pour date à convenir

APPARTEMENTS

de 2 et 3 pièces, tout confort, aux rues
de la Tuilerie, Nord et Numa-Droz.

STUDIOS

meublés, chauffés, part à la salle de
bain, rue de la Promenade.

APPARTEMENTS

de 2 et 3 pièces avec chauffage cen-
tral général, aux rues Cernil-Antoine,
Temple-Allemand, Jardinière, Rocher et
Général-Dufour.

S'adresser à :
Charles BERSET, gérant d'immeubles
Rue Jardinière 87 Tél. 039/23 78 33

A LOUER

un appartement

simple de 3 chambres, cuisine
avec chauffe-eau électrique sur
évier, WC intérieurs, dépendan-
ces.

Chauffage par calo mazout (au-
tomatique).

Renseignements :
tél. (039) 23 26 12
pendant les heures de bureau.

A LOUER

un appartement

d'une pièce, cuisine, WC inté-
rieurs, chauffe-eau électrique sur
évier, entièrement refait.

Chauffage par calorifère à mazout.

Renseignements :
tél. (039) 23 26 12
pendant les heures de bureau.

A louer

pour le second semestre de 1973 :

locaux commerciaux de 215 m²,

en tout ou en partie, dans le nouveau
bâtiment postal à
La Chaux-de-Fonds 4 Les Eplatures.

Aménagement au gré des preneurs.
Pour tout renseignement, s'adresser
au service des bâtiments de la Direc-
tion d'arrondissement postal à 2001
Neuchâtel, tél. (038) 22 16 50.

RESTAURANT JURASSIEN
Numa-Droz 1, La Chaux-de-Fonds

cherche tout de suite

sommelier (ère)

Se présenter ou téléphoner au 039/23 82 77

Mise à ban

Avec l'autorisation du président
du Tribunal civil II de La Chaux-
de-Fonds, la commune de La
Chaux-de-Fonds met à ban l'arti-
cle 2312 du cadastre des Eplatures
comprenant l'ENCEINTE DES
ABATTOIRS communaux.

En conséquence, défense formelle
et juridique est faite à toute per-
sonne non autorisée de pénétrer
dans l'enceinte des Abattoirs.
Est réservée l'utilisation de la sta-
tion self-service Hypromat et de
ses voies d'accès par les personnes
qui désirent y laver leur véhicule.
Les contrevenants seront poursui-
vis conformément à la loi. Les pa-
rents ou tuteurs sont responsables
des actes des personnes placées
sous leur surveillance.
Toute responsabilité est déclinée
en cas d'accident.

La Chaux-de-Fonds, le 19 décem-
bre 1972.

Par mandat
Charles-André Courvoisier
Avocat

Mise à ban autorisée
La Chaux-de-Fonds, le 21 décem-
bre 1972.

Le Président du Tribunal civil II
Frédé Boand

Mise à ban

Avec l'autorisation du président
du Tribunal civil II de La Chaux-
de-Fonds, la commune de La
Chaux-de-Fonds met à ban les
articles 3847 et 5923 du cadastre
de La Chaux-de-Fonds, délimités
par les rues du Gazomètre, des
Terreaux, du Marais et du Collège,
sur lesquels se trouvent les bâti-
ments et les installations des SER-
VICES INDUSTRIELS, d'IGESA
et de CRIDOR.

En conséquence, défense formelle
et juridique est faite à toute per-
sonne non autorisée de pénétrer
sur lesdits terrains, d'entrer dans
les bâtiments et de toucher aux
installations qui s'y trouvent.
Les contrevenants seront poursui-
vis conformément à la loi. Les pa-
rents ou tuteurs sont responsables
des actes des personnes placées
sous leur surveillance.
Toute responsabilité est déclinée
en cas d'accident.

La Chaux-de-Fonds, le 19 décem-
bre 1972.

Par mandat
Charles-André Courvoisier
Avocat

Mise à ban autorisée
La Chaux-de-Fonds, le 21 décem-
bre 1972.

Le Président du Tribunal civil II
Frédé Boand

Lainages d'hiver
pour manteaux

robes - costumes
deux-pièces

Grand assortiment



SOIERIES - LAINAGES
AVENUE LÉOPOLD-ROBERT 31
1er étage
TOUR DU CASINO



UNIVERSO S. A.
Département Métal Dur
cherche

jeunes ouvriers

pour être formés à la fabrication d'outils de coupe en
métal dur.
Travail intéressant, formation se ferait par nos soins.

un ouvrier spécialisé

dans la fabrication d'outils de coupe spéciaux en
métal dur, ce spécialiste doit pouvoir travailler de
manière indépendante sur les machines Technica et
Ewag.

Faire offres à UNIVERSO S. A., département Métal
Dur, Tuilerie 42 (près du Parc des Sports), tél. (039)
23 72 03/04, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Prêts express

de Fr. 500.- à Fr. 20 000.-

- Pas de caution :
Votre signature suffit
- Discrétion totale

Adressez-vous unique-
ment à la première
banque pour
prêts personnels.

Banque Procrédit

2300 La Chaux-de-Fonds,
av. L.-Robert 23, tél. 039/23 16 12
ouvert 08.00 - 12.15 et 13.45 - 18.00
fermé le samedi

Nous vous recevons
discrètement en local
privé

NOUVEAU Service express

Nom

Rue

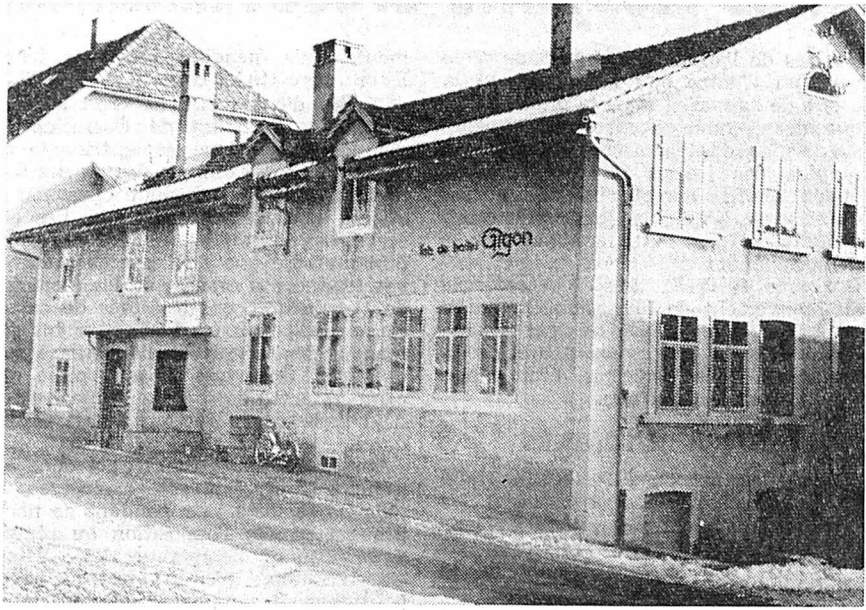
Endroit

ÉTUDE GILLES LUGIN
AVOCAT
NEUCHÂTEL

Me Gilles Lugin informe qu'il vient d'ouvrir
son étude

2, RUE DE LA TREILLE
2001 NEUCHÂTEL
TÉL. (038) 24 10 55

Fermeture d'une fabrique de boîtes au Noirmont



Encore une fabrique qui disparaît. (Photos Impar-fx)

La fabrique de boîtes de montres Gigon S.A., l'une des plus anciennes entreprises de la localité, est en train de fermer ses portes. Actuellement, quelques ouvriers achèvent les séries de boîtes en cours de fabrication dans les locaux de l'usine au-dessous de l'ancienne église avant de prendre le chemin d'un village voisin. En effet, l'entreprise avait déjà été rachetée, dans le courant de l'année dernière, par la fabrique de boîtes Les Fils de A. Bouille, des Bois. Pour des raisons de rationalisation, c'est dans cette der-

nière localité que la fabrication sera dorénavant centralisée.



M. Joseph Froidevaux, fidèle abonné à notre journal depuis plus de 40 ans, à qui nous souhaitons une longue et paisible retraite.

Au cours des ans, l'effectif du personnel avait passablement diminué, pour n'être plus que d'une douzaine de personnes. Toutes auraient pu continuer de travailler dans la même entreprise, mais quelques ouvriers ont préféré trouver un nouvel emploi sur place. Les deux plus anciens ont pris leur retraite. Il s'agit de M. Gustave Juillerat, demeuré fidèle à son poste durant près de 40 ans, et de M. Joseph Froidevaux-Boichat, qui a aspiré à un repos amplement mérité après 60 ans de travail, dont 58 d'activité à la fabrique Gigon. C'est là en effet qu'il a commencé son apprentissage de boîtier, en 1915, après 2 ans de travail dans une fabrique des

Bois où il recevait un salaire horaire de... 20 centimes. Véritable pilier de la fabrique, toujours présent, il accepta de seconder Mme Justin Gigon lorsque celle-ci, mère d'une grande famille, perdit prématurément son mari et ce, jusqu'à ce que ses fils puissent reprendre la tête de l'entreprise. A une époque où l'octroi du treizième mois de salaire est en voie de se généraliser, il peut être révélateur de signaler que M. Froidevaux, au cours de sa longue carrière de travail, n'a bénéficié que d'une seule gratification: une thune à l'occasion de l'armistice, en 1945. Il ne pouvait donc qu'y avoir l'amour du bel ouvrage pour tenir si longtemps l'ouvrier à sa machine.

Porrentruy au seuil d'une nouvelle législature

Les préoccupations et projets du maire

Le nouveau Conseil municipal de Porrentruy se réunira pour la première fois jeudi, sous la présidence de M. Gabriel Theubet, nouveau maire de la ville, âgé de 36 ans, économiste diplômé. Nous l'avons donc rencontré pour lui demander quelles étaient ses préoccupations et ses projets, au commencement de cette législature.

Trois problèmes retiennent tout particulièrement son attention. Il s'agit du développement économique du chef-lieu ajolot, de la construction de logements pour personnes âgées et de l'élimination des ordures. Concernant ce dernier problème, le maire de Porrentruy sait de quoi il parle. L'actuelle décharge de l'Oiselier crache ses fumées nauséabondes à quelques centaines de mètres de sa demeure personnelle. Le problème est inscrit depuis plus de dix ans dans les programmes des partis politiques locaux. Il semble cependant qu'une solution se dessine actuellement avec précision. Il s'agit de l'aménagement d'une « décharge contrôlée » dans un lieu scientifiquement déterminé et aménagé de façon à éviter toute possibilité de pollution. M. Theubet entend lui-même activer les démarches en cours pour aboutir rapidement à une solution.

ECONOMIE

Le développement économique est, dans l'ordre des priorités, la question qui tient le plus à cœur le nouveau maire de Porrentruy. Sans se faire d'illusions sur le rôle effectif que peut jouer une collectivité locale dans ce domaine, il entend cependant faire en sorte que la municipalité continue ses efforts tendant à faciliter l'implantation d'entreprises sur son sol. Cela ne suffit cependant pas, et M. Theubet œuvrera personnellement au développement économique en travaillant au sein d'un groupe privé qui fonctionne depuis quelques mois en Ajoie. M. Theubet a révélé que l'existence, le fonctionnement et les buts de ce grou-

pement seraient bientôt révélés au public.

PERSONNES AGÉES

Autre problème qui préoccupe M. Theubet: la construction de logements pour les personnes âgées. Un rapport, préparé par une Commission ad hoc, est sur le point d'être déposé à la mairie. Il conclut à la nécessité de construire un nouvel home pour les personnes âgées. Ce projet sera donc connu d'ici quelques semaines. Pour ce qui est du fonctionnement des institutions, et en particulier du Conseil de ville (nouvel organe), M. Theubet estime qu'il faudra une période d'adaptation et de rodage. Il souhaite que cela ne porte pas préjudice trop longtemps à la célérité qui doit présider au traitement des affaires communales. En ce qui concerne le Conseil municipal, M. Theubet a regroupé les différentes commissions en « dicastères », afin de travailler plus rationnellement. En effet,

jusqu'ici les conseillers municipaux se répartissaient les commissions importantes d'abord (avec priorité de choix aux plus anciens membres du Conseil) puis les autres commissions. De la sorte, chaque conseiller se retrouvait à la tête de commissions n'ayant souvent aucun rapport entre elles. Quant à son rôle de maire, M. Theubet le considère surtout comme un poste d'animateur du Conseil municipal, de l'administration et de ses différents services. Il envisage de se mettre chaque semaine un certain nombre d'heures à disposition de ses concitoyens. Enfin, M. Theubet espère que la nouvelle composition politique du Conseil municipal (4 radicaux, 4 chrétiens-socials dont le maire et un socialiste) suscitera un meilleur climat politique. Le fait qu'aucun parti ne détient plus la majorité absolue au sein de l'exécutif local nécessitera en effet la collaboration de toutes les forces politiques de la cité. (texte et photo r)

LES POMMERATS

L'adjoint élu tacitement

Une seule liste ayant été déposée dans le délai légal pour l'élection du nouvel adjoint au maire, le Conseil communal, siégeant hier soir, a déclaré élu tacitement M. Laurent Frossard, secrétaire de préfecture. M. Frossard étant déjà membre de l'exécutif municipal, il y aura lieu maintenant de désigner un nouveau conseiller. (y)

LES BOIS

Accident de travail

Mlle Marie-Claire Donzé s'est déchiré la paume de la main gauche, en utilisant une raboteuse. (mj)

MONTFAUCON

Réfection de l'église

Une vingtaine de personnes ont participé à une assemblée paroissiale qui fut présidée par M. Alfred Farine. Le procès-verbal de la précédente assemblée, rédigé par M. Paul Miserez, secrétaire-caissier, ne fit l'objet d'aucune observation et fut approuvé avec remerciements.

M. Miserez présenta ensuite le budget 1973 qui fut accepté, tel que présenté par le Conseil de paroisse. Il prévoit 28.600 fr. de recettes et 28.590 fr. de dépenses. La quotité d'impôt a été portée de 15 à 18 pour cent, en raison des frais occasionnés par la réfection intérieure et extérieure de l'église.

M. Gaston Aubry, président de la Commission de rénovation de l'église, présenta un devis concernant l'aménagement de la sacristie: rafraîchissement, aménagement d'installations sanitaires, pose de nouvelles armoires. Par douze voix contre neuf, un crédit de 21.000 fr. fut voté à cet effet.

L'assemblée a en outre demandé, qu'à titre d'essai, une messe du soir ait lieu un dimanche par mois. Enfin, le président de paroisse adressa des félicitations et exprima la reconnaissance générale de la communauté paroissiale au curé Marc Chappuis qui en 1972 a fêté le 40e anniversaire de son ordination sacerdotale et qui depuis 36 ans est le dévoué prêtre de la paroisse. (bg)

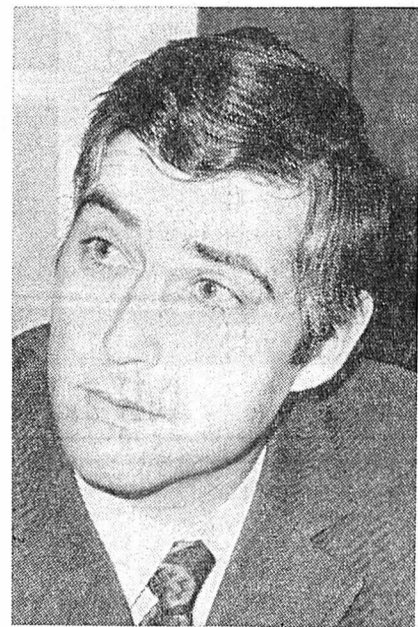
PONTENET

Fabrique cambriolée

La fabrique Tana, située en bordure de la route cantonale, a été cambriolée dans la nuit du 7 au 8 janvier. Des inconnus ont pénétré dans le bâtiment après avoir fracturé la porte d'entrée et ont fouillé les bureaux. Ils ont réussi à découvrir une cassette qu'ils ont forcée. Elle contenait des sachets de paie pour un montant de 1800 fr. Ils ont également fait main basse sur divers objets, dont un chronomètre et un briquet. (fx)

Cambrioleurs identifiés

La police de sûreté, en collaboration avec la police cantonale de Malleray, a réussi à identifier les auteurs d'un cambriolage commis au restaurant de la Gare, il y a quelques mois. Il s'agit de trois cambrioleurs déjà connus des services de la police. (sm)



M. Gabriel Theubet, nouveau maire de Porrentruy.

La ferme de l'économat de Bellelay a failli être détruite par un incendie

Hier, en début d'après-midi, le chef domestique qui s'était rendu à la grange de la grande ferme de l'économat pour y chercher une roue, fut intrigué par la fumée qui régnait dans le vaste local. Il aperçut bientôt, à la suite de l'appel d'air, des flammes s'échapper de la paroi séparant la grange du local de concassage. Comme aucun fourrage ne se trouvait heureusement au-dessus du bois, le feu ne put se propager. Les pompiers de la Maison de santé, alertés, vidèrent vainement le contenu de deux extinc-

teurs, puis établirent une lance. Ils sont parvenus à circonscire ce début de sinistre assez rapidement. Les dégâts ne sont pas importants, quelques centaines de francs puisqu'ils se bornent à une paroi calcinée. Il semble que le feu ait couvé à l'intérieur de la double paroi, et la police enquête pour en connaître l'origine. De toute façon, il s'en est fallu de peu que la belle grande ferme, datant du 18e siècle, abritant l'économat de la Clinique psychiatrique, disparaisse dans les flammes. (fx)

Les gymnastes de Saint-Imier fidèles à la tradition

Fidèles à une belle tradition, les gymnastes se sont réunis dimanche en fin de matinée dans la grande salle de l'Hôtel des XIII Cantons.

Cette tradition veut que les sociétés se retrouvent le dimanche qui suit le premier janvier. C'est l'occasion de passer quelques instants en buvant le verre de l'amitié, d'évoquer quelques faits, de penser des projets d'avenir.

Ils étaient nombreux, dimanche, à entourer leur président d'honneur, M. Alexis Meyrat, leur président en charge, M. Roland Huguenin, et plusieurs de ses collaborateurs, la section féminine étant représentée par Mme Baur. Souhais de bienvenue de M. Roland Huguenin, devaient précéder une intéressante rétrospective présidentielle quant à l'activité de la section en 1972.

Il brossa par ailleurs un tableau des activités inscrites au programme de cette année.

Avec M. Alexis Meyrat, pupille des années 1912, actif depuis 1919, représentant de la section sur le plan jurassien, cantonal et fédéral, chevronné à tous les échelons avec un riche palmarès, c'est l'actuel président d'honneur qui s'adressa à l'assemblée.

Suivant la section avec attention et sollicitude, M. Alexis Meyrat laissa parler son cœur pour exprimer ses sentiments de gratitude, ses félicitations et ses vœux à M. Roland Huguenin et à ses amis, aux actifs, à « sa chère section ».

M. Alexis Meyrat fut lui aussi longuement applaudi, après quoi M. Auguste Jeanrenaud, vice-président du comité d'organisation de la 51e Fête jurassienne de gymnastique, en juin der-

nier à Saint-Imier, fit revivre avec aisance quelques épisodes de ces journées, abondantes de travail mais moins lumineuses quant au résultat financier. (ni)

Promotion

M. Roger Hanselmann, arrivé à Saint-Imier en 1954, comme premier garde, chef de poste de « Sécurité SA », vient d'être l'objet d'une belle promotion qui l'a conduit avec l'an nouveau au grade de premier brigadier. M. Hanselmann est à la tête d'un effectif de douze hommes, placés sous ses ordres en qualités d'agents permanents ou auxiliaires. (ni)

SAINT-IMIER

Centre de culture et de loisirs

Au programme du mois

THÉÂTRE

« Et moi, j'te dis qu'elle t'a fait d'l'oeil », comédie en trois actes interprétée par les Artistes associés de Lausanne; mercredi 10 janvier, 20 h. 30, salle de spectacles.

CINÉMA

« Le Cirque », de Charlie Chaplin; mardi 16 janvier, 20 h. 30, au cinéma Lux;

« Révolution d'Octobre », de Frédéric Rossif; mardi 30 janvier, 20 h. 30, au cinéma Lux.

A PÉRY: CINÉMA

« Le Baron de Crac », de Karl Zeman; mercredi 10 janvier, à 20 heures au Centre communal;

« La Planète des Singes », de Franklin Schaffner; mercredi 24 janvier, à 20 heures au Centre communal.

A COURTELARY: CINÉMA

« Au feu les Pompiers », de Milos Forman; jeudi 11 janvier, à 20 heures, au collège;

« L'enfance d'Yvan », d'Andrei Tarkovsky; jeudi 25 janvier, à 20 h., au collège.

A SONVILIER: CINÉMA

Mêmes films qu'à Courtelary: le vendredi 12 janvier à 20 heures, et le vendredi 26 janvier, à 20 heures, à la salle paroissiale.

A ORVIN: THÉÂTRE

« Mais n'te promène donc pas toute nue », de Georges Feydeau, et « Farces et attrapes », de Charles Galtier, par le Théâtre du Clos-Bernon; samedi 27 janvier, à 20 h. 30, à la salle communale.

Voir autres informations jurassiennes en page 19

Assemblée de l'Association des cantonniers du nouveau secteur III

A la suite de la réorganisation intervenue dans le Jura, le nouveau secteur III comprend les Franches-Montagnes, la Courtine et la Vallée de Tavannes de Pierre-Perthus à Court. Le Clos-du-Doubs a été rattaché à l'Ajoie. L'effectif du secteur s'élève à 36 hommes qui se sont réunis récemment au Fuet à l'occasion de leur rapport annuel de service.

L'assemblée a pris congé de son président, M. Albin Theurillat de Monténo, ainsi que de MM. Germain Marchand d'Epauvillers, et Ernest Maître de Soubey, trois anciens membres qui ont été rattachés au secteur de Porrentruy.

Pour remplacer M. Albin Theurillat à la présidence, l'assemblée a fait appel à M. Paul Messerli, cantonnier d'Etat à La Ferrière. Les autres membres du comité seront MM. Achille Claude du

Bémont, Nicolas Willemin de Saulcy, Edouard Zihlmann de Montfaucou, Etienne Bigler des Breuleux, Robert Muller des Breuleux, Marcel Vallat, Saignelégier.

Le voyer-chef, M. Louis Froidevaux, a ensuite donné connaissance des ordres de service et a incité les nouveaux membres à effectuer leur travail au plus près de leur conscience.

L'assemblée a entendu des rapports concernant la caisse-maladie et la caisse de prévoyance. Elle a décidé d'organiser une promenade d'un jour en 1973, ainsi, qu'en fin d'année, le souper traditionnel des familles.

Les hommes du nouveau secteur III sont groupés en quatre équipes, dirigées par un chef de groupe, et centralisées à Saignelégier, Les Breuleux, Bellelay et Tavannes. Avec l'entretien de toutes les routes du Haut-Plateau et de la Courtine, les hommes du sec-

teur sont mis à rude épreuve durant les longs mois d'hiver. L'équipement sera complété par la construction de dépôts et de garages pour l'entretien des machines, l'un dans la Courtine, l'autre à Tavannes.

L'EQUIPEMENT POUR LE DÉNEIGEMENT

Pour assurer l'ouverture et l'entretien des chaussées durant l'hiver, le personnel du secteur III a à sa disposition les machines suivantes: sept chasse-neige, six saieuses automatiques, deux grandes fraiseuses à neige, ainsi qu'une troisième appartenant au groupement des communes du Haut-Plateau, deux fraiseuses à main, ainsi qu'une fraiseuse Beilack, montée sur camion pour l'élargissement des bords de route.

Les cantonniers sont donc parés si la neige veut bien faire son apparition. (y)

TRAMELAN

Dons de sportifs pour les Petites familles

Un nombreux public a assisté hier soir à une rencontre de hockey sur glace opposant les joueurs de deux firmes de la localité. Le bénéfice est destiné aux Petites familles des Reussilles, et près de 350 francs pourront être ainsi remis prochainement à cette institution. Rappels qu'en fin d'année un match de même genre opposant les footballeurs locaux aux hockeyeurs rapportait également la jolie somme de 150 francs. Près de 500 francs pourront donc être remis aux Petites familles grâce à l'initiative de quelques sportifs. (vu)

Carnet de deuil

TRAMELAN. — On apprend le décès de M. Jean-Claude Knecht, dans sa 48e année, survenu après une longue maladie. (vu)

INFORMATIONS ET DÉPÊCHES INTERNATIONALES

Controverse créée par les socialistes allemands

WILLY BRANDT VEUT RESTER À L'ÉCART

— par Joë Alex MORRIS —

Le chancelier Willy Brandt, qui a passé les vacances de fin d'année aux Canaries, s'est soigneusement abstenu de mentionner la reprise des bombardements américains sur le Nord-Vietnam dans son message de Nouvel-An au peuple allemand.

Cette omission lui a valu une protestation indignée des « Jeunes socialistes » membres de son propre parti, qui le qualifient « d'homme de paille des agresseurs impérialistes ».

En outre, un groupe d'intellectuels allemands en tête desquels figure le prix Nobel de la Paix pour 1972, le romancier Heinrich Böll, a publié une lettre ouverte au chancelier, le mettant en demeure de condamner « la politique brutale et la volonté de guerre » du président Nixon.

L'appel des intellectuels allemands, adressé à Brandt « en sa qualité de prix Nobel de la Paix », lui enjoint de se solidariser avec le premier ministre suédois Olaf Palme, dont les critiques à l'égard de l'administration Nixon ont considérablement rafraîchi les relations entre les Etats-Unis et la Suède.

« En se refusant à condamner les bombardements américains, l'Allemagne fédérale s'associe à cette action barbare et encourage de futurs criminels de guerre », affirme le texte diffusé par les intellectuels ouest-allemands.

La publication de ce texte a précédé de peu le départ d'un membre du gouvernement de Bonn, M. Egon Bahr, pour les Etats-Unis où il aura des entretiens à Washington au niveau des hauts fonctionnaires. M. Bahr n'a fourni, avant son départ, aucune indication permettant de conclure qu'il protestera contre les bombardements américains au Nord-Vietnam. Il a laissé toutefois entendre qu'il mentionnerait les « répercussions en Europe » de la politique américaine en Indochine.

RELATIONS SPÉCIALES

La vague d'antiaméricanisme suscitée par la reprise des bombardements sur le Nord-Vietnam est en fait très gênante pour le gouvernement de Willy

Brandt dans la mesure où elle risque de mettre en cause les « relations spéciales » qui unissent actuellement Bonn et Washington.

Le chancelier est très soucieux d'éviter un « retour de bâton » américain qui prendrait la forme d'une décision du Congrès en faveur d'un retrait substantiel des forces USA actuellement basées en Allemagne occidentale. On sait que le président Nixon s'est engagé à les maintenir à leur niveau actuel, ce qui est particulièrement important au stade actuel des négociations sur la détente est-ouest et en vue des perspectives de réduction équilibrée des forces de l'OTAN et du Pacte de Varsovie.

Mais les hommes politiques ouest-allemands les mieux disposés à l'égard des Etats-Unis commencent à craindre que le mouvement d'opinion déclenché en Allemagne fédérale par les bombardements américains ne s'intensifie si le gouvernement de Washington persiste à faire usage de la force au Nord-Vietnam.

Pour sa part, Brandt semble décidé à rester à l'écart de la controverse tant que cela sera possible. C'est ainsi qu'il a fait savoir qu'il ne se propose pas de participer à la Conférence de l'Internationale socialiste du 13 janvier à Paris.

S'il prenait part à cette conférence, le chancelier serait pratiquement obligé de commenter et de condamner les bombardements américains, comme les « Jeunes socialistes » ouest-allemands l'exhortent à le faire.

Son absence des prochaines assises socialistes est d'autant plus remarquée qu'il tient généralement à être présent aux grandes réunions de l'Internationale socialiste. (afp)

Lancement de « Luna 21 »

L'Union soviétique a lancé hier une station automatique « Luna 21 » qui aura pour mission d'étudier la lune et l'espace proche. L'agence Tass a déclaré que l'engin fonctionne normalement et que « les informations transmises sont dépourvues par les centres de coordination et les ordinateurs ». (ap)

LA TENTATIVE MANQUÉE DE PIRATERIE AÉRIENNE EN ÉTHIOPIE

GUERRE OUVERTE ENTRE ÉTUDIANTS ET GOUVERNEMENT

— par S. MEISLER —

La tentative de détournement d'un avion régulier de la ligne éthiopienne à Addis Abeba, le 8 décembre dernier, a constitué un effort désespéré de la part d'un groupe d'étudiants pour porter devant l'opinion mondiale son opposition au régime actuel et n'est pas due aux activités des guerilleros du « Front de libération de l'Erythrée » (FLE) auquel l'avaient attribué à l'époque les autorités éthiopiennes.

Cette interprétation du sanglant incident (qui a fait selon la version officielle six morts et un blessé grave) a été confirmée par de nombreux témoignages au cours des semaines qui ont suivi.

Le 8 décembre, sept jeunes gens dont deux jeunes filles, armés de révolvers et d'une grenade, étaient montés à bord d'un Boeing 720-B à destination de l'Éthiopie du Nord et de l'Europe. Peu après le décollage, ils avaient tenté de s'emparer des com-

mandes de l'appareil. La grenade jetée par l'un d'entre eux avait perforé la coque de l'appareil mais le pilote, quoique blessé, avait pu ramener le Boeing sur la piste d'atterrissage, tandis que la plupart des jeunes pirates de l'air étaient abattus sur place par des forces de sécurité. Quelques jours plus tard, le gouvernement avait annoncé que le détournement avait été organisé et réalisé par le FLE. Les représentants du Mouvement de libération érythréen en Libye et en Syrie avaient revendiqué ensuite la responsabilité de la tentative. Mais l'opinion éthiopienne s'était montrée sceptique.

COURS BOYCOTTÉS

Les étudiants de l'Université Hailé Sélassié, à laquelle appartenaient les victimes, n'avaient pas pu élever leur voix : depuis plus de trois ans, ils n'ont plus les moyens légaux de le faire, le syndicat universitaire et l'organe par lequel il exprimait ses vœux ayant été interdits par le gouverne-

ment. Mais, pendant plusieurs jours, ils ont boycotté les cours.

Aucun d'entre eux ne croit aujourd'hui que le Front de libération de l'Erythrée, province septentrionale de l'Éthiopie qui s'efforce depuis dix ans de faire valoir ses droits à l'autonomie, ait été sérieusement impliqué. Les observateurs étrangers — tant du corps diplomatique que de l'enseignement — ont tendance à croire que les étudiants de l'opposition, en désespoir de cause, se sont adressés au FLE pour lui demander les armes et l'assistance nécessaires, mais que la part prise par cette organisation à la tentative de détournement a été tout à fait secondaire.

Un fait reste certain : c'est dans les milieux universitaires exclusivement qu'a pu se faire jour pendant de nombreuses années l'opposition au régime autoritaire de l'empereur Hailé Sélassié. L'Éthiopie n'a en effet ni partis politiques ni syndicats. Son parlement et sa presse sont sous le contrôle du gouvernement. Et les étudiants éthiopiens, dont le chef de file était Walegn Makonen, sont en fait baillonnés depuis la fin de 1969.

PROBLÈMES ETHNIQUES

En 1969, Walegn Makonen, alors âgé de 24 ans, publiait dans le journal universitaire un article dans lequel il dénonçait la domination exercée sur les autres ethnies d'Éthiopie par les Amharas, communauté à laquelle il appartenait lui-même, ainsi que l'empereur Hailé Sélassié. « Nous ne parviendrons à l'égalité ethnique que par l'action violente », affirmait-il.

Peu après, le président du Syndicat universitaire était assassiné mystérieusement et une démonstration monstre groupait les membres de l'opposition estudiantine sur le campus de l'Université Hailé Sélassié. La troupe ouvrit le feu sur les manifestants. Selon certains témoins, il y aurait eu au moins vingt victimes. Makonen, lui, avait été condamné à cinq ans de prison, puis gracié l'année dernière.

C'est Walegn Makonen qui était le leader de la tentative de détournement d'avion du 8 décembre. Il y a trouvé la mort et l'on ne saura sans doute jamais l'exacte vérité. (afp)



Selon certains observateurs diplomatiques, les mouvements palestiniens pourraient subir une restructuration. L'actuel leader Yasser Arafat devrait, dans ce cadre, céder une partie de ses prérogatives. Il s'en serait entretenu avec le secrétaire général de la ligue arabe, M. Mahmoud Riad, qu'il a rencontré lors du congrès nationaliste palestinien au Caire. (belino ap)

L'offre en or de Pfister!



VARIO-STANDARD

le sofa-lit à 2 personnes à prix avantageux. Avec matelas poly-mousse. Mod. 36.291 K, livraison gratuite seul.

860.-

VARIO-STANDARD

Salon à 3 éléments Fauteuils sur roulettes, teintes diverses, livraison gratuite seul. 1490.-

Exclusivité Pfister Plus grand choix de Suisse en sofa-lits avantageux!



VARIO-DELUXE

le luxueux sofa-lit à 2 personnes avec matelas en poly-mousse. Mod. 36.024 K, livraison gratuite seul.

1480.-

VARIO-DELUXE

Salon à 3 éléments Fauteuils sur roulettes, Dralon-Velours, teintes diverses (choix libre de l'étoffe), livraison gratuite seul. 2580.-

Exclusivité Pfister

Comparez choix, qualité et prix!

Cela va de soi, choix hors pair, qualité et prix défiant toute concurrence font parler d'eux. Il n'y a donc pas de quoi s'étonner si 10 fois plus de clients préfèrent chez Pfister! Actuellement, vous pouvez aussi embellir votre intérieur à peu de frais. Avec des meubles, des tapis, rideaux, lampes, etc. assortis de la même maison — vous gagnez ainsi du temps et de l'argent! Essence gratuite / bonification CFF pour tout achat dès Fr. 500.- Paiement au comptant à 90 jours ou crédit social.

Pour plus de précaution: directement chez

Pfister ameublements sa

BIENNE

devant la maison

Ouvert: LU 13.30 - 18.30 h, MA - VE 8 - 18.30 h SA 8 - 16 h

DELEMONT

Rue des Moulins 12 Tél. 066-22 32 10 LU 13.15 - 18.30 h MA - VE 8 - 12, 13.15 - 18.30 h, SA 8 - 12, 13.15 - 17 h



VENUS S.A. FABRIQUE DE FOURNITURES D'HORLOGERIE 2740 MOUTIER TEL. 032 93 36 21

Nous engageons dans l'immédiat ou pour date à convenir :

bons travailleurs

Les candidats seront formés par nos soins comme spécialistes dans nos secteurs

- taillage
- Fabrication automatique en chaînes.

Les personnes avec famille auront la préférence. Logements à disposition.

Maison affiliée à EBAUCHES SA Neuchâtel Entreprise d'horlogerie de format international



FABRIQUES D'ASSORTIMENTS RÉUNIES Division J (Cary)

engageraient tout de suite ou pour époque à convenir, un

EMPLOYÉ DE BUREAU

pour travaux de facturation et d'expédition en Suisse et à l'étranger.

La candidature de personnes retraitées peut être prise en considération.

Se présenter ou faire offres à la direction, Concorde 31, 2400 Le Locle, tél. (039) 31 27 77

FABRIQUE RUBATEL & WEYERMANN S.A.

engage pour entrée immédiate ou date à convenir :

Département boîtes or :

acheveurs

Département cadrans

aides-mécaniciens

ouvriers

pour département dorage

ouvrières

pour département montage

décalqueurs (euses)

Se présenter au bureau, rue Jardinière 117, La Chaux-de-Fonds.

Crise à la Télévision romande?

Critiques et revendications syndicales

Le groupe VPOD de la Télévision romande (syndicat rattaché à la Fédération suisse du personnel des services publics) a exposé hier, à Lausanne, ses propositions et revendications concernant le studio de Genève de la TV, ses programmes, les conditions de travail et les rapports entre la direction et le personnel.

C'est un « manifeste-mémoire » de plus de quarante pages qui a été présenté à la presse par cette organisation, seul syndicat existant actuellement à la TV romande, et groupant un quart de l'ensemble du per-

sonnel et la moitié du personnel de production.

« A l'heure où se multiplient les expériences d'animation et de communication par l'audio-visuel, dit le groupe TV-VPOD, il n'est plus acceptable de voir utiliser la télévision comme anesthésiant national, alors que chacun prend conscience du rôle fantastique que pourrait avoir la télévision auprès du pays comme moyen d'expression, de réflexion et de communication ».

La direction de la Télévision romande affirme de son côté, dans un communiqué, qu'une lecture du ma-

nifeste-mémoire du groupe VPOD « permet de constater de nombreuses erreurs, de fausses allégations et des accusations sans fondement ou dépassées. C'est d'autant plus regrettable qu'un tel mémoire, porté à la connaissance du public, ne peut que donner une image erronée de la Télévision romande et desservir le travail de ses collaborateurs ».

« La direction constate que ce mémoire-manifeste, daté d'août 1972, n'a pas été proposé par le groupe TV-VPOD pour une discussion paritaire avec elle, ce qui aurait permis d'éclaircir bien des malentendus, et surtout de présenter à la conférence de presse de lundi — à laquelle la télévision n'a pas été invitée — un rapport sur des faits réels. (ats)

DMF: guerre à la drogue

Le Département militaire fédéral a donné connaissance à la presse, hier, d'une circulaire, datée du 22 décembre dernier, destinée aux commandants de troupe jusqu'à l'unité, ainsi qu'aux commandants d'école, et concernant l'usage de la drogue au service militaire. Sous la signature du conseiller fédéral Gnaegi, cette circulaire annonce que le DMF a décidé d'ordonner une prescription de service sur la détention et l'usage de stupéfiants, et précise également les conditions dans lesquelles les infractions seront punies.

« Le Code pénal militaire ne contient aucune disposition sur l'usage de stupéfiants. En cas d'infraction à la loi sur les stupéfiants commise pendant le service, la poursuite relève dès lors en principe de l'autorité pénale civile.

« Les médecins de troupe ou d'école ne peuvent faire rapport à leur commandant sur l'abus de la drogue au service qu'avec le consentement exprès du service de santé, qui fixe alors la nature et l'étendue de la communication.

« La notice du médecin-chef de l'armée sur les stimulants et stupéfiants (éd. 72) doit être remise à tous les militaires au début du prochain service (cours de répétition, cours de complément et cours de landsturm) et de chaque école; elle sera commentée par le médecin de troupe ou d'école.

« Les commandants s'assurent que la prescription de service du DMF du 22 décembre 1972 sur la détention et l'usage de stupéfiants est affichée visiblement. » (ats)

Pas de neige dans l'immédiat

« Il ne faut s'attendre à aucune chute de neige pour le moment ». Les directeurs de stations de sport d'hiver vont donc continuer à maudire le temps et les organisateurs de compétitions de ski devront encore peller la neige, où il y en a encore, pour l'amener sur les pistes. Une large zone de haute pression dont le centre est situé sur l'Europe occidentale empêche les chutes de neige. La zone s'étend des îles britanniques à la mer Noire. Aucun indice ne laisse prévoir un rapide changement

de situation », a déclaré l'Institut suisse de météorologie.

Pour « Monsieur Météo » de la Radio suisse allemande également, la situation est difficile : « Il ne faut pas s'attendre à des chutes de neige avant la fin du mois de janvier ». L'hiver 1973 semble suivre les traces de celui de 1964. Cette année-là aussi une zone de haute pression avait failli faire échouer les Jeux olympiques d'Innsbruck en raison du manque de neige. (ats)

Contre le « chevalier » de l'environnement Franz Weber

La presse valaisanne vote une résolution

Lors de son assemblée générale, l'Association de la presse valaisanne s'est préoccupée de la situation créée par les campagnes de presse suscitées par les mouvements « sauvez Montan-Crans » et « sauvez le Val d'Anniviers ». Dans une résolution votée à l'unanimité, les journalistes de la presse valaisanne constatent :

« — Que dans ces deux cas la polémique entretenue n'a fait apparaître que des aspects fragmentaires et uniquement négatifs des problèmes soulevés, en ignorant délibérément les données économiques réelles des régions touchées.

— Que ces deux actions soutenues par Franz Weber ne laissent aucune place à un débat objectif et tendent principalement à créer une image alarmiste, sans nuances, du développement touristique.

— Que l'on entretient en donnant à ces actions la publicité spectaculaire que l'on sait, une véritable névrose collective à l'égard de l'environnement, que d'autre part, ces

actions tendent, sciemment ou non, à protéger les situations acquises.

— Que les actions lancées par M. Franz Weber n'ont jamais touché aux vrais grands problèmes de l'environnement en Suisse.

— Que ces actions visent à élargir le fossé d'incompréhension entre les populations des villes et celles de la montagne, cela sans bénéfice pour la solution des problèmes

— Que les informations données dans le cadre de ces actions se veulent avant tout sensationnelles et prennent un écart inacceptable avec la réalité des faits ». (ats)

D'un bout à l'autre du pays

La glace du lac de Joux cède

Un patineur lausannois se noie

Dimanche en début d'après-midi, M. Marcel Joye, 39 ans, domicilié à Lausanne, patinaït avec sa famille sur le lac de Joux, au large de l'Abbaye, en un lieu ni balisé, ni surveillé. Alors qu'il se trouvait à quelque quatre-vingts mètres de la rive, la glace se rompit et il fut précipité dans l'eau. Sa femme et son fils se portèrent à son secours au moyen d'une canne de hockey, mais la glace céda aussi sous leur poids. Tous deux purent se sauver par leurs propres moyens, mais le père disparut. Des recherches furent aussitôt entreprises par la gendarmerie et des hommes-grenouilles du club de la Vallée de Joux, qui retrouvèrent le corps par quatre mètres de fond, en début de soirée.

Après ce drame, la police vaudoise a lancé un appel à la prudence, invitant les patineurs et promeneurs à ne pas s'aventurer sur les lacs gelés en dehors des zones surveillées et balisées par des fanions.

INCENDIE DANS LE CANTON DE SAINT-GALL : UN MORT

M. Otto Blarer, âgé de 57 ans, a péri dans l'incendie qui s'est déclaré dimanche matin dans un vieil immeuble de Mosnang, dans le canton de Saint-Gall. Le commandement de la police saint-galloise a fait savoir que l'incendie, dont les causes ne sont pas encore connues, a pu être maîtrisé grâce à l'intervention rapide des pompiers. Le montant des dégâts s'élève, cependant, à près de 100.000 francs.

TESSIN: TROIS HOMMES ARRÊTÉS POUR DÉTOURNEMENT DE MINEURS

Trois étrangers qui se sont rendus coupables de détournements de mineurs ont été appréhendés par la police tessinoise. Les trois hommes tentaient de conduire à Zurich, avec des intentions encore inconnues, 2 fillettes de 14 et 11 ans, disparues de Campione la semaine précédant les fêtes de Noël. La police a pu mettre la main sur deux d'entre eux à Airolo, grâce à la collaboration d'un employé de la gare qui avait reconnu les deux fillettes d'après leur signalement donné à la radio. Le troisième complice a pu être arrêté à Lugano. Leur âge oscille entre 19 et 22 ans.

TROIS AUTRES ARRESTATIONS

Trois jeunes gens appartenant à une bande de voleurs qui sévit un peu partout dans le canton du Tessin ont été arrêtés, dont une jeune fille de 19 ans. Une grande partie des objets volés ont pu être récupérés, notamment des vélocycles et des motos. On ignore encore à combien se monte la somme de leurs délits. D'autres arrestations permettant de démanteler la bande sont prévues.

ÉCRASÉ SOUS SON TRACTEUR A CHIÈTRES

Un agriculteur de 20 ans, M. Ernst Johner, circulait hier à Chiètres, sur un tracteur attelé d'un char à pont chargé de gravier. Alors qu'il s'engageait sur un chemin à forte déclivité, le char exerça une pression telle que le tracteur se renversa sur son conducteur. Celui-ci, la tête écrasée, fut tué sur le coup. Ce n'est qu'après trois quarts-d'heure d'efforts qu'il put être dégagé.

NOCES DE PLATINE A BALE

M. et Mme Hugo Schwarz-Wuehrich ont fêté, mardi, à Bâle, leurs noces de platine (65 ans de mariage). Ils sont âgés respectivement de 93 et 87 ans, et n'ont plus qu'un seul désir: qu'il leur soit permis d'effectuer des promenades quotidiennes dans les environs de la ville.

OSCAR D'OR POUR TROIS ARTISTES DE CIRQUE

Les fils d'Arthur Nock (plus connu sous le nom de « Knieli »), Pius, Arthur et Peter Nock ont remporté le week-end dernier, à Madrid, l'Oscar d'or du troisième Festival mondial du cirque 1973. Les prix étaient décernés par le public. Les frères Nock représentaient la Suisse à ce festival, auquel trente nations participaient.

SUISSESSE DÉVALISÉE A NICE

Une ressortissante suisse, Mme Petit, 60 ans, résidant habituellement à Genève, a été victime d'une agression à main armée en regagnant sa résidence secondaire de Saint-Jean-Cap-Ferrat (Alpes-Maritimes) dans la nuit de dimanche à lundi. Sous la menace de revolvers, les agresseurs — au nombre de quatre — ont dépouillé leur victime de ses bijoux, évalués à 675.000 francs suisses.

PORNOGRAPHES INQUIÉTÉS

Deux habitants de Zurich, sans nationalité, ont été arrêtés à Lugano pour commerce de matériel pornographique. Ils ont été surpris sur le fait dans un restaurant où ils vendaient diverses brochures et photographies.

CHALET DÉTRUIT PAR UN INCENDIE A VERBIER

Un incendie a ravagé hier un chalet de Verbier appartenant à M. Hubert Deletraz, agent immobilier, de Genève. Ce qui n'a pas été détruit par le feu a été endommagé par l'eau. Ce chalet de deux appartements avait été habité durant toutes les fêtes de Noël et ses propriétaires venaient de le quitter. On ignore les causes du sinistre. Les pompiers ont pu protéger les bâtiments avoisinants. (ats)

Résultats du compte routier 1970

Le compte routier suisse indique le montant des dépenses pour la construction et l'entretien des routes, ainsi que la manière dont elles sont couvertes. Il donne de la sorte un aperçu général détaillé de toutes les dépenses des pouvoirs publics en faveur des routes. Des résultats, on peut en outre déduire la mesure dans laquelle les charges routières sont compensées par des recettes particulières découlant de la circulation des véhicules à moteur.

S'étant agrandi de 469 km., le réseau routier mesurait 60.139 km. à la fin de 1970. Ce total comprenait 651 km. de routes nationales, 17.860 km. de routes cantonales, et 41.628 km. de routes communales. D'après les comptes des cantons, on a dépensé cette année-là 815 millions de fr. (soit 125 millions de plus qu'en 1969) pour les routes nationales, 1058 millions (plus 121 millions) pour les routes cantonales, et 939 millions (plus 128 millions) pour celles des communes. Abstraction faite des subsides

affectés aux routes, les collectivités de droit public ont donc dépensé un total de 2812 millions de francs, c'est-à-dire 374 millions de plus qu'en 1969. Ce montant représente le septième de l'ensemble des dépenses publiques, après élimination des sommes comptées à double.

DÉPENSES RÉDUITES

La Commission consultative pour la construction des routes nationales, lors de sa réunion, hier, a pris connaissance du rapport réglementaire sur l'état de la construction des routes nationales.

Ce rapport a trait, entre autres, à la situation qui résulte de la décision du Parlement de réduire de 30 millions les crédits destinés à la construction des routes nationales, par rapport aux projets contenus dans le programme à long terme, étant donné la haute conjoncture. (ats)

Guerre au Vietnam

La VPOD proteste

La direction de la Fédération suisse du personnel des services publics (VPOD) a adressé hier une lettre à l'Internationale des services publics, dans laquelle elle demande que le congrès de l'Internationale, qui doit se tenir en octobre prochain à New York, se déroule dans un autre Etat. « En raison des bombardements de l'aviation américaine sur le Vietnam du Nord ordonnés par le président des Etats-Unis, Richard Nixon, nous demandons à l'Internationale d'organiser le congrès prévu pour octobre 1973 dans un Etat qui ne soit pas chargé par des crimes de guerre ». (ats)

Décriminalisation de l'avortement

Vers une importante assemblée à Berne

L'assemblée constitutive de l'Union pour la décriminalisation de l'avortement tiendra prochainement à Berne son assemblée constitutive. Cette association appuie l'initiative populaire déposée auprès des autorités fédérales, mais son but est également plus large ainsi que l'indique le projet de statuts. Il est dit notamment dans ceux-ci que l'Union « lutte pour le droit de transmettre la vie dans la liberté et la responsabilité. Elle combat la répression légale de l'avortement mais considère toutefois celui-ci comme un ultime remède seulement et recommande au premier chef la contraception ». L'Union étudiera tout contre-projet ou toute autre solution digne d'entraîner le

retrait de l'initiative. Le moment venu, elle préavisera sur l'attitude à prendre. Si l'initiative est maintenue avec son accord, elle dirigera la campagne précédant la votation populaire.

Une campagne contre la justice militaire

Le Conseil suisse de la paix, à Zurich, envisage de mener une « grande campagne contre la justice militaire ». Pour ce faire, il a mis au point un questionnaire, dont les réponses devraient faire apparaître « une image précise et aussi large que possible des opinions relatives à la justice militaire ». Cette consultation devrait notamment permettre de savoir comment le public accueillerait une éventuelle initiative populaire pour la suppression de la justice militaire. Cette levée d'armes prévue contre la justice militaire est, aux dires d'un communiqué du Conseil suisse de la paix, le résultat « de la dernière offensive du Département militaire fédéral contre des soldats, objets de conscience et distributeurs de tracts ». (ats)

En quelques lignes...

BELLINZONE. — L'assemblée bourgeoise de Isonne (TI), à laquelle ont participé une soixantaine de personnes, a décidé de céder à l'armée, avec effet immédiat, 8.000.000 mètres carrés de terrain pour permettre aux autorités militaires de procéder sans retard à l'agrandissement de la nouvelle place d'arme des grenadiers qui doit remplacer celle de Losone.

BERNE. — La commission du Conseil national chargée d'étudier l'initiative déposée par le conseiller national Stich (soc-SO), en vue d'encourager l'harmonisation fiscale entre les cantons, a décidé hier, à l'unanimité, d'entrer en matière.

— Les consultations diplomatiques d'Helsinki, destinées à préparer une

conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, vont reprendre lundi prochain 15 janvier, après avoir été interrompues le 15 décembre. La délégation suisse sera de nouveau dirigée par M. Samuel Campiche, ambassadeur en Finlande.

BERNE. — Selon la tradition, le mercredi 10 janvier, le corps diplomatique présentera les vœux de Nouvel-An au président de la Confédération.

ALGER. — La nomination, la semaine dernière, d'un nouvel ambassadeur de Suisse en Algérie, M. Etienne Vallotton, a été commentée favorablement hier matin par le quotidien algérien « El Moudjahid », qui souhaite qu'un tel événement, intervenant au début d'une nouvelle année, soit « le signe d'un heureux changement ».

L'IMPARTIAL
FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES
Direction générale: Willy Gessler
Rédacteur en chef responsable: Gil Baillo
Rédaction-Administ.: La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14 • Tél. 039/21 11 35 • Télex 35 251
Le Locle • Pont 8 • Téléphone 039/31 14 44

FINANCE • ÉCONOMIE • FINANCE • ÉCONOMIE

Perspectives économiques mondiales : incertitude

Du point de vue conjoncturel et monétaire, les perspectives de l'économie mondiale ne sont pas aussi nettes qu'elles ne le paraissent à première vue.

que la situation du dollar se soit améliorée, le système monétaire international ne retrouvera calme et stabilité que si l'on parvient à le réformer de manière à lui donner des assises saines et réalistes.

La Suisse aborde l'an nouveau dans une situation de surexpansion, mais elle souffre d'un renchérissement d'une ampleur rare dans l'histoire de notre pays.

En revanche, les pronostics relatifs aux pays industrialisés européens et au Japon font état jusqu'ici d'une accélération de la croissance économique.

On mesure ainsi le poids des éléments d'incertitude monétaire qui continuent à assombrir les perspectives de l'économie mondiale.

La plus grande exposition suisse de machines agricoles va s'ouvrir très prochainement. C'est en effet à la mi-février qu'aura lieu au Palais de Beau-lieu (Comptoir suisse) à Lausanne la Foire de la machine agricole organisée tous les deux ans par l'Association suisse des fabricants et commerçants de machines agricoles (ASMA).

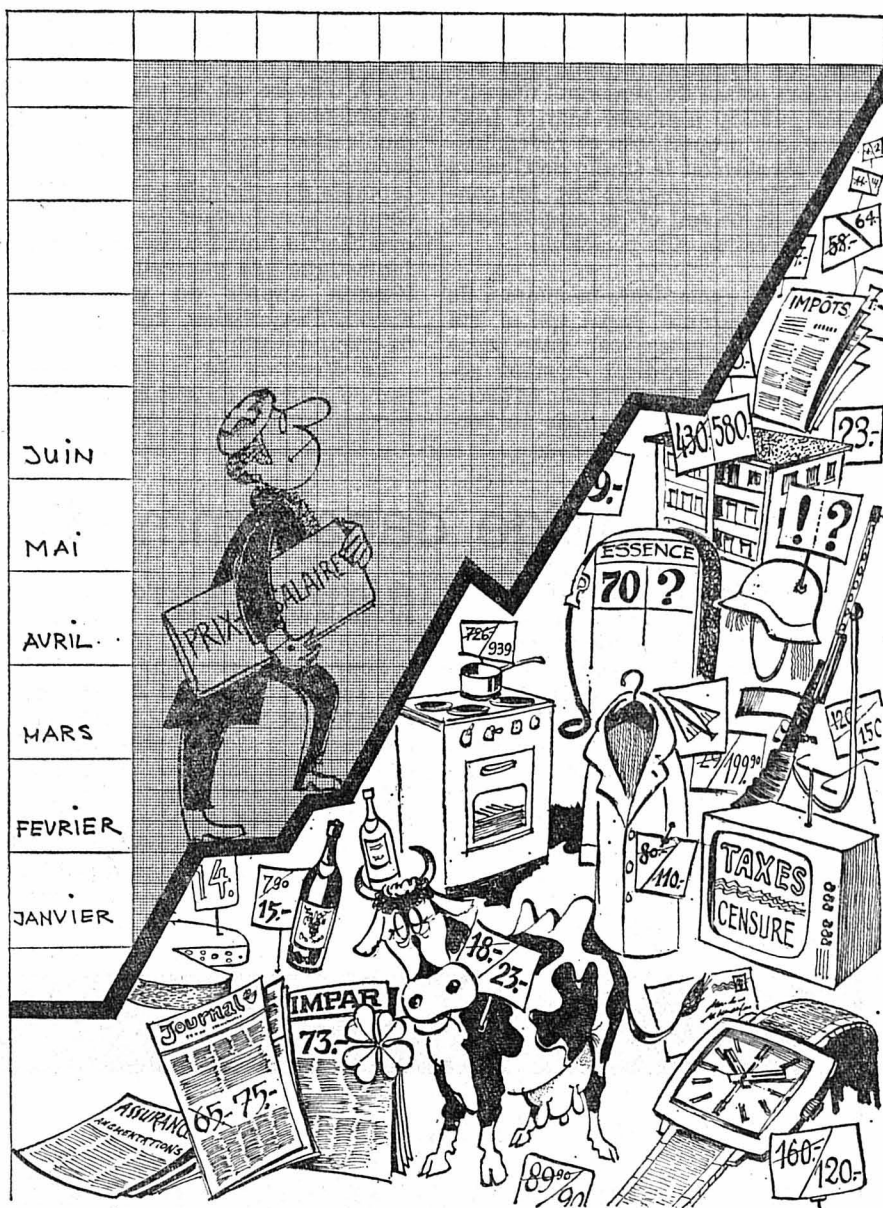
1973: VIE PLUS CHÈRE

La hausse des prix se poursuivra en 1973. On sait déjà, en ce qui concerne la nourriture et les boissons, que l'augmentation sera de 3 à 4 centimes pour le lait en vrac et de 5 centimes pour le lait pasteurisé.

L'augmentation des prix des denrées se répercutera sur ceux de l'hôtellerie et de la restauration. La Fédération suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers a recommandé à ses membres de majorer ses prix de 9 pour cent.

En Valais, le prix du vin dans les établissements augmentera à la suite de la décision de l'Union des négociants en vins de majorer d'un franc le prix de vente au cafetier du litre de vin ouvert et de la bouteille de 7 décis.

Les cotisations de l'AVS-AI seront également plus élevées. Chez les salariés, les prélèvements pour l'AVS, l'AI et l'AGP (allocations pour perte de gain) sur les salaires seront portés de 3,1 à 4,5 pour cent.



Quant aux taxes de réception pour la radio et la télévision, elles passeront de 40 à 60 francs pour la radio et de 84 à 120 francs pour la télévision.

En ce qui concerne les PTT, de nouveaux tarifs sont appliqués à partir du 1er janvier. Le rayon local est supprimé de sorte que pour les lettres d'un poids ne dépassant pas 250 gr. l'affranchissement sera de 30 centimes.

L'affranchissement des cartes postales est également majoré à 30 centimes. Dans le secteur des CFF, les tarifs du trafic marchandises seront réajustés.

si que les transports sur courtes distances. Les transports ferroviaires « lourds » ne seront que peu touchés par les adaptations.

Télégrammes

Au cours de l'exercice 1972, le chiffre d'affaires des Magasins Denner-Superdiscount s'est accru de 28,6 pour cent ou 98 millions de francs, contre 81,1 millions de francs pour l'exercice de l'année précédente.

Cent nonante-huit millions de touristes se sont rendus à l'étranger en 1972, soit 9 pour cent de plus qu'en 1971, a annoncé, à Genève, l'Union internationale des organisations officielles de tourisme (UIOOT).

Les recettes touristiques internationales, sont estimées à 20,9 milliards, sans les frais de transports. Cette évaluation tient compte des nouvelles parités de change intervenues depuis 1971.

TOM JONES



Il n'y avait pas de route plus facile à suivre que celle qui menait à Coventry; cependant la pluie et l'obscurité furent cause que nos voyageurs se jetèrent dans un chemin beaucoup moins fréquenté.

« Monsieur, dit Partridge à Jones, n'avez-vous pas remarqué cette vieille femme près de l'auberge, qui vous a demandé l'aumône comme vous montiez à cheval? »

Jones ne put s'empêcher de sourire de la superstition de Partridge. Un accident vient encore l'augmenter. Le pédagogue tomba lourdement de cheval; cependant il en fut quitte pour être couvert de boue depuis les pieds jusqu'à la tête.

BULLETIN DE BOURSE

Cours communiqués par : SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Table of stock market data for Neuchâtel, Lausanne, Genève, and Zurich, listing various companies and their share prices.

Table of exchange rates and bank bills, including sections for 'BALE (Actions suisses)', 'BILLETS DE BANQUE ÉTRANGÈRES', and 'NEW YORK'.

Table of investment funds (FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS) with columns for Dem. and Offre in Fr. s.

Table of investment funds (FONDS DE PLACEMENT) and the BOURSE INDEX (INDICE BOURSIER) with columns for Dem. and Offre.

Vous cherchez une cigarette
légère et savoureuse?



Essayez donc Select!

Vous découvrirez qu'une cigarette filtrée efficacement peut être délectable et naturelle.

Voici pourquoi: en plus de charbon actif, le filtre de Select contient une terre filtrante naturelle qui lui donne une efficacité exceptionnelle, tout en préservant remarquablement l'arôme du tabac.

C'est ce qui fait l'originalité de Select - une cigarette légère que l'on savoure pleinement!



W* 5 731

OFFRES D'EMPLOIS

MANUFACTURE DE BRACELETS
ET DE PLACAGE OR G

engage pour tout de suite ou date
à convenir

ouvrières

pour petits travaux propres et faciles.

Salaires élevés.

Avantages sociaux.

Horaire à convenir.

Faire offres ou se présenter à :

LAMEX S.A.
A.-M.-Piaget 26, tél. (039) 23 13 21
2300 La Chaux-de-Fonds.

BAECHLER
TEINTURIERS

cherchent pour La Chaux-de-Fonds

gérante

25 à 40 ans.
Bon salaire.
Entrée tout de suite ou dès le 1er février ou à convenir.

Faire offres à
BAECHLER TEINTURIERS
Langallerie 4, 1005 Lausanne, tél. 021
20 65 61.

Petite REPRÉSENTATION RENAULT bien aménagée
cherche pour compléter son équipe de collaborateurs

un mécanicien autos

supplémentaire.

Semaine de 5 jours, bonnes prestations sociales.
Possibilité d'apprendre l'allemand.
On peut se charger de trouver un logement.

Adressez vos offres à :

LENGG-GARAGE, E. Frei, jun.
Lenggstrasse 4, 8008 Zurich
Tél. (01) 53 62 45.

SERRURERIE - CONSTRUCTION MÉTALLIQUE
PASCAL MONACELLI - 2400 LE LOCLE

cherche

1 employé (e) de bureau

ou

dessinateur-architecte

pour divers travaux de bureau, dessins techniques,
calcul de devis

2 serruriers

- Bon salaire
- Ambiance agréable
- Avantages sociaux

Faire offres ou se présenter chez P. Monacelli, Combe-
Girard 4, Le Locle, tél. (039) 31 19 05.

Des problèmes de blanchissage ?

ADRESSEZ-VOUS EN TOUTE CONFIANCE A LA

BLANCHISSERIE

W. SANTSCHI
2610 SAINT-IMIER
Tél. (039) 41 31 14

TRAVAIL PROMPT ET SOIGNÉ

Vous remboursez un prêt comptant de fr. 6000.- en 36 versements mensuels de fr. 201.40 par exemple. Vous fixez vous même le montant et le nombre de mensualités. L'intérêt et les frais sont compris dans les mensualités.

6000.- prêt comptant

Nom: _____ 14 p Je m'intéresse à un prêt 6
comptant et désire
Adresse: _____ recevoir la documen-
tation par retour du courrier.

Veillez découper et adresser ce talon-réponse à la Banque
Populaire Suisse, Centrale PrC, Case postale 3000 Berne 23.

Banque Populaire Suisse

OFFRES D'EMPLOIS

La Société Suisse
pour l'Industrie Horlogère (SSIH)

qui groupe en particulier les marques Omega et Tissot, cherche,
pour ses « Services Marketing », un

collaborateur

dont les tâches principales seront :

- la gestion d'une banque de statistiques (réception des données, contrôle des fichiers, édition et diffusion, surveillance des délais).
- répondre à des demandes spéciales d'information chiffrée
- travaux d'analyse et de synthèse des statistiques existantes
- contacts avec les utilisateurs, participation à des travaux de développement.

Nous demandons :

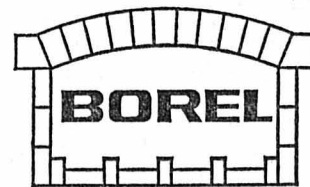
- formation commerciale
- sens de l'organisation, esprit systématique
- intérêt pour les travaux statistiques
- connaissances EDP souhaitables.

Nous offrons :

- travail varié dans une équipe dynamique
- salaire en rapport avec capacités.

Faire offres à :

SSIH Management Services S.A.
Direction du personnel
Rue Centrale 63 - 2500 Bienne



Fabrique de fours électriques industriels

cherche pour entrée immédiate ou à convenir :

SECRÉTAIRE

pour le département de vente.

Langue maternelle française avec si possible de
bonnes connaissances d'anglais.

TÉLÉPHONISTE

à qui seraient confiés accessoirement des travaux de
dactylographie.

Langues : français et bonnes notions d'allemand.

Faire offres à la Direction de BOREL S.A., avenue
de la Gare 4, 2034 PESEUX, tél. (038) 31 27 83.

WERMEILLE & Co SA - Saint-Aubin - Fabrique de pendules Le Castel

offre emplois stables et intéressants à :

adjoint du chef de fabrication

pour suivre, améliorer et contrôler ses produits

mécanicien contrôleur

responsable du contrôle volant et de la qualité

mécanicien sur moules

éventuellement mécanicien serait mis au courant

peintre pour travaux fins

responsable de la finition des cabinets de pendules (sans décors)

personnel masculin et féminin

pour être mis au courant de divers travaux d'atelier et de montage

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact par téléphone ou par écrit avec **WERMEILLE & Co SA** 2024 Saint-Aubin - Tél. (038) 55 25 25



engagerait pour entrée immédiate ou date à convenir

horloger-rhabilleur

pour service après-vente

décotteur

chasseuse de pierres

personnel féminin

pour travaux sur chaînes et contrôles.

Personnes habiles et consciencieuses seraient mises au courant.

Faire offres à Ogival, 22, rue des Ormes, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 24 31.

ENTREPRISE DE LA CHAUX-DE-FONDS
cherche pour son service de ventes à l'étranger

employée de bureau

pour la facturation et les formalités d'exportation. Contacts avec les transitaires. Activité variée et indépendante demandant initiative et précision.

Langue allemande indispensable.

Date d'entrée tout de suite ou à convenir.

Ecrire sous chiffre RF 29134 au bureau de L'Impartial.

GARAGE ET CARROSSERIE DES ENTILLES S. A.
Concessionnaire PEUGEOT

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

UN (E) TÉLÉPHONISTE

Place stable et bien rémunérée.

Se présenter sur rendez-vous ou téléphoner

Avenue Léopold-Robert 146
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 18 57

SYNCHRON SA
FABRIQUES D'HORLOGERIE RÉUNIES
ERNEST
CYMA BOREL DOXA

Par suite de l'expansion de notre entreprise, nous cherchons

DEUX EMPLOYÉES

connaissant si possible les formalités d'exportation et ayant quelques connaissances d'anglais et d'allemand.

Places intéressantes et stables dans une ambiance de travail agréable. Horaire mobile. Date d'entrée dès que possible.

Faire offres par écrit ou prendre rendez-vous par téléphone à l'adresse suivante :

SYNCHRON S. A. FHR
Maladière 71, 2002 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 24 41 41

NOUS CHERCHONS

un ouilleur

pour la distribution et l'entretien de l'outillage d'usine. — S'adresser à MARC SANDOZ, Stavay-Mollondin 25, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 15 02.

Abonnez-vous à L'IMPARTIAL

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE MÈRE cherche

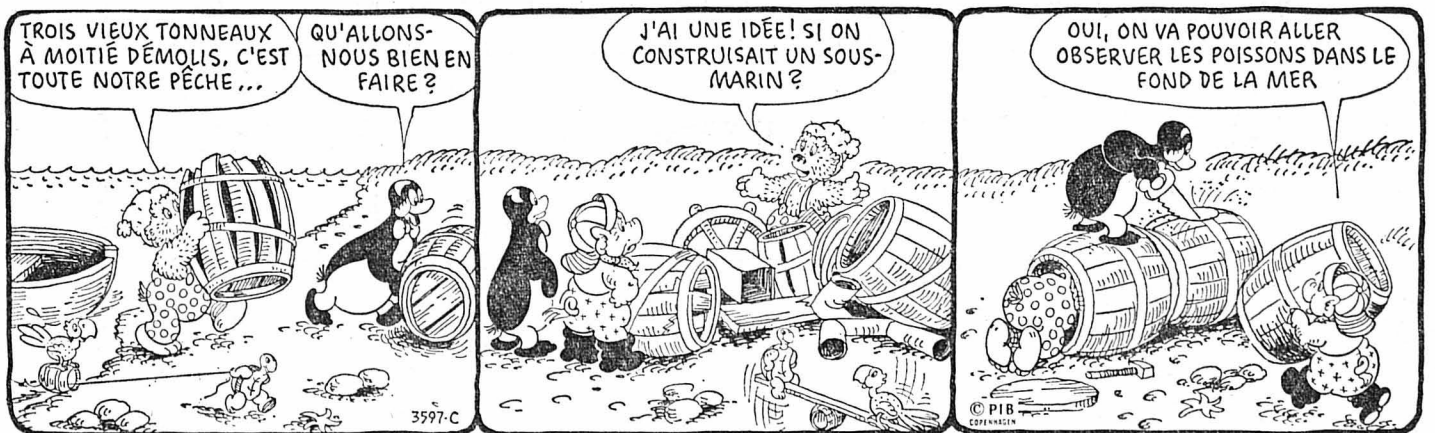
travail à domicile

de préférence sur l'horlogerie.
Tél. (039) 22 35 92

Le feuilleton illustré des enfants

Petzi, Riki et Pingo

par Wilhelm HANSEN



FEUILLETON DE « L'IMPARTIAL » 3

André Monnier

la maison blessée

Roman

Editions Mon Village
Tous droits réservés

L'out en marchant, l'homme s'efforçait de mettre de l'ordre dans l'envahissement de ses pensées. Sa conversation avec Panathier l'avait rempli de malaise. Il lui en restait une sorte de goût fade dans la bouche. Oui, c'était physique. Ce propriétaire cosu avait tout pour décourager, éloigner, repousser. Le vrai type du potentat, régnant sur sa ferme, ses bois, son bétail, et ses gens (puisque'il fallait bien en parler aussi...) avec le paternalisme calculé d'autrefois. Le truc de l'exploitation familiale. Ou plutôt: de l'exploitation tout court. Un cœur gâté, quoi. Aussi gâté qu'une mauvaise dent.

La liberté qu'il réclamait pour lui-même?... Une farce. Pourquoi ne commençait-il pas à l'accorder à sa femme, à ses fils, à ses domestiques? « Je suis contre », avait-il dit au sujet de la Coopérative du Travail. Parbleu! Pou-

vait-il parler autrement? Un autocrate, même dans le cadre restreint de la société agricole, ne lâche pas aussi facilement ses prérogatives. — Il est « contre »? fit Hubert à mi-voix. Eh bien, qu'il y reste! On n'embrigade personne par la force.

Ce n'était cependant pas l'opposition de Panathier à la coopérative qui attisait le feu, dans le cerveau de Jorand. Il y avait autre chose. Cela concernait Jean-Claude.

Bien sûr, à chacun ses soucis. Et à chacun de battre son grain comme il l'entendait. On ne pouvait pourtant pas empêcher les langues de tourner: « Je pense qu'on le reverra bien un jour par ici? » avait insinué Panathier. Le patron des Trayettes était un vieux renard à l'affût de tout les bruits de la montagne. S'il parlait ainsi, c'est qu'on avait parlé de même avant lui, et que l'absence prolongée de Jean-Claude commençait d'aiguiser les commentaires.

Pour dire vrai, comment s'étonner de la chose? L'oncle Tavernier meurt. Il cède la ferme de la Haute-Combe à ses neveux, Hubert et Jean-Claude. Hubert est là, sur place, à travailler ces terres qu'il faisait déjà prospérer du vivant de l'oncle. Mais le second, le cadet reste invisible. Il a quitté le pays avant le service militaire. Celui-ci terminé, il est revenu. Juste le temps de quelques semaines. Ensuite, on l'a vu prendre le car avec deux valises. Et depuis, plus de Jean-Claude. Même pas pour les obsèques de Tavernier.

Qu'est-il devenu?... L'on sait vaguement qu'il a gagné le Midi, sans autre. Et cela ne piquerait pas outre mesure les curiosités, s'il ne s'agissait, à présent, de l'affaire de la Haute-Combe. Une mort, ça donne un coup. Un héritage, ça frappe encore plus fort. Et quand un des deux héritiers a l'air de froncer un nez dédaigneux, comme le métayer devant une poignée de terre trop maigre qu'il fait couler entre ses doigts... alors, c'est chose étrange, qui engendre surprise et réflexion. Toutes sortes de suppositions, aussi.

Certes, Hubert avait écrit à son frère à plusieurs reprises. Il le pressait de venir à la Haute-Combe, en vue d'une conversation susceptible de mettre les affaires au point. Le cadet s'était sans cesse dérobé. Silences, ou réponses vagues, qui ne l'engageaient en rien. Avec autant d'insuccès.

Un fichu gaillard, ce Jean-Claude. Un indépendant, un obstiné, tenace comme un fil de fer quand une idée s'était enfoncée dans sa cervelle. De quelle idée s'agissait-il, à présent? On ne le savait même pas. Sinon on aurait pu discuter, arriver à une entente, ou à un compromis. Mais allez donc débattre une question avec un lascar qui s'y refuse...

C'était là ce qui irritait particulièrement Hubert.

Un homme d'action, l'aîné des Jorand. Caractère de lutte, tout d'une pièce. Indépendant forcené, lui aussi. Sans échapper, toutefois, à une certaine discipline de soi-même, librement

consentie. Les attermolements, les petits pas en zigzag d'une direction vers une autre, il les détestait. On se fixe un but, quel qu'il soit. Et l'on s'y dirige en droite ligne. Sinon l'homme ressemble à cette feuille d'automne, tremblante à l'extrémité de sa branche, et qui attend le caprice du vent pour connaître l'endroit du sol où elle devra tomber.

Maintenant, après sa rencontre avec Panathier, Hubert éprouvait plus intensément la nécessité d'arriver à une solution rapide au sujet de la Haute-Combe. Il ne fallait pas laisser l'affaire devenir la cible des ragots. Et de toute manière, les délais arrêtés par la clause spéciale du testament Tavernier étaient là, qui ne permettait plus de tergiverser davantage.

— Au diable les ménagements! grogna Hubert. Je vais partir pour Nice. Et s'il y a du grabuge, on le verra bien.

La seconde d'après, il se ravisa. Une autre pensée venait de le frapper, comme un éclair: « Au fait... maître Blétry n'est-il pas en vacances sur la Côte d'Azur, près de Menton? Pourquoi ne pas lui demander de contacter Jean-Claude?... Mais oui, la voilà, la bonne méthode. Blétry est l'exécuteur testamentaire. Il connaît la situation sur le bout du doigt. C'était l'homme de confiance de l'oncle Tavernier; qu'il accroche directement Jean-Claude, sans mâcher les mots, et nous aurons des chances d'y voir enfin clair. »

(A suivre)

Annemarie Proell vers un nouveau succès, à Pfronten ?

Marie-Thérèse Nadig brillante... à l'entraînement

L'Autrichienne Annemarie Proell sera, évidemment, la grandissime favorite des deux descentes féminines de Pfronten (Bavière), comptant pour la Coupe du monde, qui seront disputées mardi et mercredi. Proell, lauréate de la Coupe du monde en 1971 et 1972, a déjà pris une sérieuse option sur une troisième victoire consécutive en gagnant les descentes de Val d'Isère et de Saalbach, et dans cette dernière station, le slalom géant également. Il y a cependant une ombre au tableau de son brillant palmarès depuis le début de saison 72-73.

Dans les milieux du ski, on ne cache pas en effet parmi ceux qui étaient présents à Maribor que l'annulation du slalom géant prévu sur les pentes du Pohorje a été décidée sans raison réellement valable parce que cette mesure ne convenait pas à la grande championne autrichienne qui, d'ailleurs s'était blessée à l'entraînement avant ces épreuves... On dit dans ces milieux qu'elle aurait pu s'abstenir de faire pression sur le délégué de la FIS, un de ses compatriotes, pour obtenir cette annulation. Quand on est une « super-championne » comme elle l'est, on n'en

est pas à une défaite ou à une victoire près.

Toujours est-il que le comité de la Coupe du monde cherche à faire disparaître ce slalom géant annulé soit à Saint-Gervais, soit à Chamonix.

Sauf accident...

Il est donc très probable que, sauf accident, Annemarie Proell gagnera sans forcer son talent les deux descentes de Pfronten, d'autant plus que sa seule rivale actuelle, la Française Jacqueline Rouvier, se relève de blessure. Annemarie augmentera donc son avance en Coupe du monde. Sur la piste bien préparée du « Breitenberg » (longueur 2000 m., dénivellation 500 m., 18 portes de direction), elle a été chronométrée en 1'17" à l'entraînement (officieux), alors que ses principales rivales, sa compatriote Wiltrud Drexel, la Suisse Marie-Thérèse Nadig, sa « tombeuse » de Sapporo, la Française Isabelle Mir et l'Américaine Marilyn Cochran ont « tourné » entre 1'19" et 1'22".

La Suisse attend Marie-Thérèse

La championne olympique Marie-Thérèse Nadig a réalisé hier, le meilleur temps de la descente « non-stop »

de Pfronten. La Suisse a été créditée de 1'19"20 pour les 2022 m. du parcours, contre 1'19"31 à la jeune Autrichienne Brigitte Totschnig. A son habitude, la double gagnante de la Coupe du monde, Annemarie Proell, s'est révélée lors de cet entraînement officiel. Elle signa d'ailleurs le... 24e « chrono ». Mais il n'en demeure pas moins que Marie-Thérèse Nadig a laissé une excellente impression aux observateurs lors de cette « non-stop » disputée sur une piste dure mais bien préparée.

Les meilleurs temps

1. Marie-Thérèse Nadig (S) 1'19"20 ; 2. Brigitte Totschnig (Aut) 1'19"31 ; 3. Wiltrud Drexel (Aut) 1'19"74 ; 4. Irène Epple (All-O) 1'19"85 ; 5. B. Schroll (Aut) 1'20"10 ; 6. Ingrid Gfoelner (Aut) et Isabelle Mir (Fr) 1'20"12 ; 8. Hanni Wenzel (Lie) 1'20"24 ; 9. Susan Corrok (EU) 1'20"32 ; 10. Berni Rauter (Aut) 1'20"34 ; 11. Jacqueline Rouvier (Fr) 1'20"52. Puis : 15. Marianne Hefti (S) 1'20"76 ; 23. Bernadette Zurbriggen (S) 1'21"56 ; 24. Annemarie Proell (Aut) 1'21"74.



Annemarie Proell (à gauche) et sa rivale suisse Marie-Thérèse Nadig. (asl)

Les gains du Sport-Toto

Répartition des gains du concours des 6 et 7 janvier 1973 : pour 13 points : 10.168 fr. 60 ; pour 12 points : 311 fr. 30 ; pour 11 points : 25 fr. 85 ; pour 10 points : 4 fr. 80.

Loterie à numéros

Répartition des gains du tirage du samedi 6 janvier 1973 : pour 6 numéros : 372.489 fr. 35 ; pour 5 numéros + le numéro complémentaire : 50.000 fr. ; pour 5 numéros : 5559 fr. 55 ; pour 4 numéros : 87 fr. 95 ; pour 3 numéros : 4 fr.

Football : coup d'œil hors de nos frontières

Italie : Juventus arbitre le duel Milan - Rome

La quatorzième journée du championnat d'Italie de première division a fourni un arbitre de choix au duel entre les équipes milanaïses et la surprenante formation romaine de La Lazio : la Juventus de Turin. Les tenants du titre, après un départ difficile, ont parachevé leur remontée spectaculaire par une victoire sans bavure obtenue à Milan sur l'Internazionale, qui se trouvait seule en tête du classement. En dépit de la mauvaise visibilité — le brouillard régnait sur Milan — le « vétéran » brésilien Altafini n'avait pas perdu son sens de l'opportunisme et c'est lui qui à la suite il est vrai d'une excellente combinaison conduite par Causio et poursuivie par Bettega, donna l'avantage à la Juventus (31e minute). Les Turinois n'en restèrent d'ailleurs pas là. Profitant de l'absence de Corso dans la formation milanaïse, ils s'assurèrent le contrôle du jeu au centre du terrain. Ce n'est toutefois qu'à cinq minutes du coup de sifflet final que l'avant-centre Anastasi ajouta un second but, d'un tir de près. L'expulsion du Milanais Bedin, pour protestations, et la sortie de Mazzola, qui se blessa en heurtant involontairement l'arbitre et député démocrate-chrétien Concetto Lo Bello, n'eurent plus aucune influence sur le résultat.

Cette première défaite « at home » de l'Inter — qui a encaissé deux buts alors qu'elle n'en avait concédé que trois en douze rencontres — intervenant au moment où l'AC Milan s'inclinait à Bologne, a fait l'affaire de La Lazio de Rome. La formation romaine, grâce au match nul obtenu à Verone, reste ainsi la seule équipe invaincue en première division. Elle pouvait même espérer mieux. Chinaglia avait en effet donné l'avantage aux « Laziali » à la 53e minute. Mais, sur penalty, Mascetti obtenait à la 67e minute l'égalisation pour Verone. Devant son public enfin Bologne a pris le meilleur sur l'AC Milan par 3-2, après avoir mené au repos 3-0 grâce à des buts de Ghetti (4e), Savoldi (27e, sur penalty) et Novellini (43e). Mais en deuxième mi-temps, les Milanais eurent une réaction violente, par Rivera d'abord (59e sur penalty) et Chiarugi (86e).

Classement :

1. Juventus Turin, 14-20 ; 2. Inter-

nazionale Milan et Lazio Rome, 13-19 ; 4. AC Milan, 13-18 ; 5. Fiorentina, 14-17 ; 6. AS Rome, 14-15 ; 7. AC Torino et Bologne, 14-14 ; 9. Napoli, Verona,

Cagliari et Atalanta Bergamo, 14-12 ; 13. Palermo et Ternana, 14-10 ; 15. Sampdoria Gênes, 14-9 ; 16. Lanerossi Vicenza, 13-17.



La Juventus, arbitre du championnat d'Italie, ne manque pas de supporters. (asl)

Angleterre : pas d'amélioration pour Manchester United

Tom Docherty a raté sa rentrée dans le football anglais. Sous sa nouvelle direction, Manchester United n'a pas renoué avec la victoire. L'ancien entraîneur de l'équipe nationale écossaise avait pourtant tout mis en œuvre pour rester fidèle à sa réputation d'entraîneur miracle. Ses efforts n'ont pas suffi, ce qui confirme que l'équipe d'Old Trafford souffre d'un mal vraiment profond.

Manchester United a subi un véritable k.o. à Londres contre Arsenal. Après avoir ouvert le score par Kennedy à la 36e minute, les Londoniens

augmentèrent leur avantage par Armstrong (49e) et Ball (69e). Ce n'est qu'à huit minutes de la fin que Manchester parvint à sauver l'honneur par Bill Kidd. Arsenal a enregistré à cette occasion sa plus forte assistance de la saison : 56.194 spectateurs ont en effet suivi cette rencontre au stade de High-bury. Pour Tom Docherty, la déception est complète. L'ex-joueur d' Arsenal G. Graham, dont il avait fait l'acquisition pour renforcer son milieu de terrain, a été une déception complète.

Pour Manchester United, la situation n'est pourtant pas encore sans espoir. Parmi les autres équipes menacées par la relégation, West Bromwich Albion a subi une nette défaite à Sheffield. Le match entre Crystal Palace et Birmingham a été annulé en raison de l'épidémie de grippe. Ces deux équipes figurent parmi les plus menacées.

En tête du classement, Liverpool a conservé le commandement en s'imposant à Londres, contre West Ham United, grâce à un but de Keegan à la 75e minute. Arsenal, malgré son succès méritoire sur Manchester United, reste donc à trois longueurs (avec un match joué en plus). Le retard de Leeds United, troisième, est toujours de cinq points. Comme Arsenal, Leeds reste cependant prêt à profiter de la moindre défaillance du leader. Il l'a confirmé en prenant le meilleur sur Tottenham sur des buts de Jones et de Lorrimer.

CLASSEMENT

1. Liverpool 26-40 ; 2. Arsenal 27-37 ; 3. Leeds 25-34 ; 4. Ipswich 26-33 ; 5. Derby County 26-29 ; 6. Newcastle 26-28 ; 7. Tottenham 25-26 ; 8. Chelsea 25-26 ; 9. Wolverhampton 25-26 ; 10. Coventry 26-26 ; 11. Southampton 26-26 ; 12. West Ham United 26-25 ; 13. Everton 25-24 ; 14. Manchester City 25-24 ; 15. Norwich 26-23 ; 16. Sheffield 25-21 ; 17. Stoke City 26-20 ; 18. Leicester 26-20 ; 19. Birmingham 26-19 ; 20. Wolverhampton 25-19 ; 21. Crystal Palace 24-18 ; 22. Manchester United 25-17.

Voir autres informations sportives en page 19

Concours de ski jeunesse

Organisation Ski-Club de La Chaux-de-Fonds sous le patronage de « L'Impartial-FAM »



Entraînement mercredi

Les futurs participants aux concours de saut et de fond sont conviés à un entraînement en commun, mercredi, à Cappel (saut) et dans la région du Home d'enfants de La Sombaille (fond). Rappelons que les concours se dérouleront samedi et dimanche dès 14 heures, respectivement sur ces deux emplacements. Le départ de la course de fond sera donné en ligne.

Concours de fond

Il se disputera dimanche sous forme de relais par équipes de trois coureurs et sera ouvert à tous les jeunes des années 1960-1953, membres d'un club ou non. Les équipes peuvent être formées de garçons, de filles ou mixtes, pour autant que les trois équipiers soient de la même catégorie. Un licencié FSS junior ou OJ sera accepté par équipe.

CATÉGORIES I : années 1959-60, longueur du parcours 3 km. ; II années 1956-57-58, longueur du parcours 4 km. ; III années 1953-54-55, longueur du parcours 6 km.

Concours de saut (deuxième manche)

Il se déroulera sur le tremplin de Cappel et il comprendra encore deux manches, soit les samedis 13 janvier et 24 février 1973. Il est ouvert à tous les jeunes

jusqu'à l'année 1953, membre d'un club ou non, en possession d'une licence FSS ou non. Un classement final sera établi pour l'ensemble des sauteurs qui auront participé à deux manches au minimum.

INSCRIPTIONS

Uniquement sur carte postale en mentionnant nom, prénom, année de naissance, adresse exacte, à adresser à Ski-Club La Chaux-de-Fonds, case postale, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Pour la 2e ou 3e manche, veuillez envoyer votre inscription jusqu'au mercredi 10 janvier ou mercredi 21 février 1973.

CATÉGORIES

Cat. jusqu'à 11 ans (1962 y compris).
Cat. 12 à 14 ans (1959 - 60 - 61).
Cat. 15 à 18 ans (1955 - 56 - 57 - 58).
Cat. 19 à 20 ans (1953 - 54).

RESPONSABILITÉ

Le Ski-Club La Chaux-de-Fonds décline toute responsabilité envers les concurrents et les tiers en cas d'accident.

RENSEIGNEMENTS

ADC - Office du tourisme, Léopold-Robert 84, tel. 23 36 10 ou Ski-Club La Chaux-de-Fonds, case postale, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Le tél. No 169 (indicatif 039) renseignera en cas de temps incertain le jour des concours dès 9 heures.

France : football offensif

1973 a apporté du sang neuf en France. Tout au moins en ce qui concerne l'efficacité des lignes d'attaque. Pas moins de 36 buts ont été marqués au cours de la 19e journée, ce qui constitue un nouveau record de la saison. Les plus gros scores ont été réussis par Strasbourg (6-0 devant Ajaccio), Bastia (4-0 face à Rennes), Nîmes (qui a battu St-Etienne par 3-0) ainsi que Lyon et Marseille qui se sont séparés dos à dos (4-4).

Si certaines équipes ont retrouvé des forces toutes neuves à l'issue de la trêve, il n'en est pas de même des deux clubs parisiens qui occupent aujourd'hui les deux dernières places du classement. Le Red Star s'est incliné 1-0 à Angers à la suite d'un but de Guillou à la 85e minute, tandis que le Paris FC est « tombé » in extremis devant Nantes au Parc des Princes. Il ne restait que huit minutes à jouer lorsque Coucoue trompa le gardien Iche d'une talonnade à la suite d'un coup franc rapidement joué par Michel.

Après cette nouvelle défaite, des lourds nuages noirs se profilent à l'horizon pour le Paris FC maintenant entraîné par Antoine dalla Cicca. Pour Nantes par contre l'optimisme est de rigueur d'autant plus que la Fédération argentine a donné sa lettre de sortie à l'arrière central Bargas qui renforcera la formation nantaise aux environs du 20 janvier. Celle-ci a fait, en

plus de sa victoire, une excellente opération en ce froid dimanche de janvier. Profitant du demi-échec de Nice, elle ne compte plus maintenant que deux points de retard sur les leaders qui n'ont plus gagné depuis le 26 octobre (1-0 sur Bastia).

Face à Reims, chez eux, les Niçois ont peiné à nouveau. Contrairement à certaines équipes, ils ne semblent pas être repartis du bon pied. Il est vrai que les Remois, bien emmenés par un excellent Georges Lech, n'étaient pas faciles à manœuvrer. Aux deux buts de Van Dijk répliquèrent Laraignée et Lerch. Mais le moral des Niçois semble sérieusement entamé malgré le point pris (ou perdu...). Derrière eux la meute des poursuivants se fait menaçante. Ils auraient même été rattrapés si la Fédération française avait homologué les résultats de la fameuse journée du 3 décembre. En attendant un nouveau faux-pas de la formation de Jean Snella, Nantes n'en demeure pas moins à l'affût.

Classement :

1. Nice, 19-29 ; 2. Nantes, 19-27 ; 3. Nîmes, 19-24 ; 4. Marseille et Nancy, 19-22 ; 6. St-Etienne et Angers, 19-21 ; 8. Bastia et Lyon, 19-20 ; 10. Strasbourg et Sochaux, 19-19 ; 12. Rennes, Reims et Metz, 19-18 ; 15. Bordeaux, 19-17 ; 16. Valenciennes, Sedan et Ajaccio, 19-14 ; 19. Red Star, 19-12 ; 20. Paris FC, 19-11.

TVR

20.15 - 21.30 Vingt-cinq fois la Suisse: Vaud.

Le canton de Vaud: plus de trois mille deux cents kilomètres carrés de montagne, de vignoble, de Léman... Une des frontières les plus sinueuses de Suisse, que les traités conventions, batailles et autres avatars successifs ont tracée de l'extrémité ouest du Léman jusqu'au pied de la Dent de Morcle, en passant par les rives des lacs de Neuchâtel et de Morat.

Le canton de Vaud est vaste et varié. Vouloir le dépeindre systématiquement, mathématiquement, serait fastidieux. Mais s'y promener, en empruntant les petites routes peu fréquentées, sans suivre d'itinéraire précis, permet de découvrir son vrai visage. Pour Michel Soutter, l'auteur des « Nénuphars » et des « Arpenteurs », cette façon de procéder ne pouvait être que la bonne: de l'un à l'autre de ses films, le même climat poétique règne, un climat régi par le principe de la rencontre, au gré de promenades vagabondes.

Voilà pourquoi Michel Soutter et François Enderlin sont partis un jour, sillonnant la vallée de Joux, la Broye, le Jura, la Plaine, ou les vignobles, pour broser une sorte de carnet de voyage, orné de croquis pittoresques. Ils ont rencontré des personnages étonnants, ces Vaudois dont Gilles sait parler comme nul autre: « Inquiets, pas bien décidés... »

On tient le juste milieu.

On dit: Qui ne peut, ne peut!

Ils l'ont d'ailleurs rencontré, Gilles, et cette fois-ci, ce contact n'était pas fortuit: il eût été difficile de résister à la tentation de l'entendre décrire le langage vaudois, avec ses

Sélection de mardi



A la Télévision romande, à 21 h. 30: Une nouvelle série: Là-haut, les Quatre Saisons. (Premier épisode). (photo TV suisse)

termes propres: « épêcler », « s'aguiller », « un tractet »... Et puis, au cours de leur longue promenade, ils ont aussi rendu visite à Gaston Cherpillod, à Gustave Roud.

Essayer de décrire ici tout ce qu'ils ont vu, et entendu, serait impossible. Seule l'image peut, en définitive, traduire fidèlement la paisible harmonie des paysages vau-

dois, avec leurs contrastes toujours savamment dosés...

21.30 - 22.25 Là-haut, les Quatre Saisons. Premier épisode.

C'est dans le Queyras, une région sauvage des Hautes-Alpes françaises, que se déroule cette nouvelle série réalisée et écrite par Guy Lessertisseur. Cet ancien élève de

l'IDHEC, qui a mis en scène plusieurs émissions de la série « La caméra explore le temps » et « Les cinq dernières minutes », ainsi qu'une impressionnante série d'émissions dramatiques, a choisi de raconter l'histoire d'une petite famille de paysans, les Chaffre. Depuis la mort accidentelle du père, Etienne Chaffre, ils vivent une existence sobre et laborieuse, rythmée par les joies et les peines quotidiennes.

En quatre épisodes, au rythme des saisons (l'été, l'automne, l'hiver et le printemps), le film emmène le spectateur dans un univers de pleine nature sauvage, où le héros essaie de reprendre goût à la vie.

TVF II

20.30 - 23.30 Les dossiers de l'écran. « Les années folles ».

« Les années folles » est un film de montage réalisé avec des documents allant de la fin de la première guerre mondiale jusqu'en 1929. Des cameramen amateurs ou professionnels, en tout cas inconnus, ont fixé des aspects pittoresques ou dramatiques de cette époque. Derrière la joie de voir la guerre terminée, se profilent déjà les signes avant-coureurs du conflit mondial qui éclate en 1939. En France, on danse le charleston, la garçonne s'impose, à l'Est un régime nouveau s'instaure, aux Etats-Unis c'est la prohibition, c'est aussi la débacle financière. En Italie, Mussolini prend le pouvoir et en Allemagne monte la menace d'une revanche.

Ce film évoque la carrière de grands hommes, écrivains ou politiques, tels que Pierre Benoît, Charles Maurras, Paul Valéry, Maurice Barrès, Pirandello.

Point de vue

UN JOUR, UNE HEURE

Depuis hier, les informations locales, nationales et internationales sont groupées en une seule rubrique « Un jour, une heure ». Il est trop tôt encore pour porter un jugement sur cette nouvelle formule qui a besoin d'être rodée, mais, on peut déjà donner quelques impressions, quitte à les réviser plus tard.

Première constatation, élémentaire:

Cette formule permet d'avancer la soirée. A 8 h. 10, « Un jour, une heure » est terminé, les grandes émissions — films, séries, productions originales — peuvent commencer. Je crois avec la direction de Genève que les téléspectateurs romands sont des couche-tôt, ravis de pouvoir gagner ainsi un quart d'heure ou une demi-heure de sommeil supplémentaire.

Deuxième constatation:

Cette nouvelle conception des actualités revalorise Carrefour, l'enfant chéri des téléspectateurs. Carrefour ne vit plus sous son nom, mais c'est bien son équipe, son esprit, qui occupent la première tranche, la plus importante de l'émission. Ses journalistes pourront donc toujours venir en fanfare et en cortège saluer une réalisation « bien de chez nous » mais ils pourront aussi, comme ils l'ont fait hier, traiter un sujet magazine qui ne trouverait pas sa place dans le Téléjournal, mais qui est suffisamment d'actualité pour que le téléspectateur ait envie de le voir traité plus longuement. Ainsi, des reportages consacrés aux tarifs sur l'Atlantique nord, ainsi, à propos de la victoire de Collobin, un court exposé de Périllat sur la « technique de l'œuf ». A noter aussi que les meilleurs présentateurs du Département de l'information ont été sélectionnés pour assurer à tour de rôle la continuité de l'émission: Christian Defaye, Georges Kleinmann, Guy Ackermann, et, dans une moindre mesure, Eric Lehmann (je préfère pour mon compte Pierre Kramer, indispensable pour continuer à parler de notre canton).

Troisième constatation:

Dans le Fait du jour, le commentaire s'étoffe, s'appuie sur un background en images. J'ai trouvé excellente, hier soir, parce que claire, précise, l'analyse par Claude Smadja des négociations sur le Vietnam. Enfin, dernière constatation, hélas peu réjouissante:

Cette formule démontre de façon éclatante les carences du Téléjournal, la solution boiteuse que représente la centralisation d'une partie des informations à Zurich. Les 15 minutes du Téléjournal sont comme une triste parenthèse dans l'émission. L'équipe zurichoise n'a pas suivi la remise à neuf de l'information. Elle fait toujours figure d'amateur. Les textes sont souvent inexacts (le commentaire parle de Mig soviétique alors que l'image montre un Draken suédois), « gnan-gnan » (reportage sur la préparation de la piste du Lauberhorn), naïfs, (texte sur la reprise des négociations sur le Vietnam). Mais ce qui est plus grave, le principe même d'un Téléjournal zurichois provoque une « embrouillamine ». Le présentateur de Carrefour énonce les grands titres de la journée, plus les titres secondaires; le Téléjournal revient sur les grands titres, mais en ajoute d'autres, très secondaires, comme par exemple la rencontre des motards au Nurburgring; le Fait du jour revient sur un point. Par la faute de la centralisation, la hiérarchie des informations n'est plus respectée, l'échelle des valeurs est rompue, la confusion s'installe dans l'esprit du téléspectateur qu'on dit, à juste titre, surinformé.

Marguerite DESFAYES

INFORMATION RADIO

Soirée théâtrale

LE DANGER

ROMAN DE JOS VAN DE LOO

Ce soir à 20 h. 30

Dans un laboratoire de recherches atomiques, trois ingénieurs sont mortellement atteints par les radiations. L'un d'eux meurt bientôt. Les deux autres savent leur fin prochaine et assistent en spectateurs sceptiques aux efforts que l'on fait pour les sauver. Ils choisissent finalement de s'évader. Vont-ils porter la mort dans la ville? La presse, la télévision, la radio s'emparent de l'affaire et la portent au premier plan de l'actualité.

Telle est la situation proposée par l'écrivain belge Jos van de Loo dont le roman a été habilement adapté pour la radio par Lucien Binot. La dramatique odyssée de ces deux êtres contaminés et contagieux se déroule selon une gradation impressionnante et donne lieu à des incursions psychologiques assez pénétrantes. Le postulat, certes, est imaginaire. Il prend toutefois l'aspect de la plausibilité, fournit matière à réflexion et ne peut manquer de susciter de nombreuses questions dans l'esprit des auditeurs. (sp)

SUISSE ROMANDE

- 18.00 Téléjournal
- 18.05 (c) Une Galerie à Ciel ouvert
Les Poyas.
- 18.30 (c) Courrier romand
- 19.00 (c) Le temps de vivre... le temps d'aimer
2e épisode.
- 19.15 (c) Un jour, une heure
- 19.40 Téléjournal
- 20.00 (c) Un jour, une heure
- 20.15 (c) Vingt-cinq fois la Suisse
Vaud.
- 21.30 (c) Là-haut, les Quatre Saisons
1er épisode.
- 22.25 Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

- 9.10 Télévision scolaire
- 10.30 (c) Télévision scolaire
Les plantes carnivores.
- 17.00 La maison des jouets
Série pour les petits.
- 17.30 (c) Télévision scolaire
Le Lœtschental
(avant-première pour le corps enseignant).
- 18.15 Télévision éducative
- 18.45 (c) Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.00 (c) L'Alcoolique
De la série « Der Fall von nebenan ».
- 19.30 L'antenne
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 La Suisse et la guerre
Série documentaire en 13 épisodes.
- 21.05 (c) Magazine sport 73
- 21.50 Téléjournal
- 22.00 (c) La scène du jazz
- 22.20 Les programmes

SUISSE ITALIENNE

- 8.40 (c) Télévision scolaire
Géographie du Tessin.
- 18.10 Pour les enfants
- 19.05 Téléjournal
- 19.15 Rencontres
Carla Fracci, évoquée par Arturo Chiodi.
- 19.50 Pages ouvertes
Les nouveautés en librairie, par G. Paltenghi.
- 20.20 Téléjournal
- 20.40 Magazine régional de la Suisse italienne
- 21.10 (c) Au Sud-Ouest de Sonora
Version italienne d'un film de Sidney J. Furie, avec Marlon Brando, A. Comer, J. Saxon, E. Fernandez, M. Colton, etc.
- 22.45 Nouvelles sportives
- 22.50 Téléjournal

ALLEMAGNE I

- 16.15 (c) Téléjournal
- 16.20 (c) L'Année de Menzing
Documentaire de L. Klatt.
- 17.05 (c) Pour les enfants
Dessin animé - Na und... une histoire de voleurs.
- 17.55 (c) Téléjournal
- 18.00 (c) Programmes régionaux
- 20.00 (c) Téléjournal
- 20.15 (c) Ente gut - alles gut
Jeu sur la politique, animé par E. Helmsendorfer.
- 21.00 (c) Changement radical
Film de R.-W. Fassbinder.
- 22.40 Téléjournal
- 23.00 (c) Forum de la presse sportive
- 23.45 (c) Téléjournal

ALLEMAGNE II

- 16.45 (c) Ski
Descente dames à Pfifronen.
- 17.30 (c) Téléjournal
- 17.35 (c) Mosaïque
Pour l'ancienne génération.
- 18.05 (c) Plaque tournante
- 18.35 (c) Elle et lui
sur la sellette.
- 19.10 (c) La Grande Barrière de Corail
Série avec Joe James.
- 19.45 (c) Téléjournal
- 20.15 (c) Le point
Magazine de l'actualité.
- 21.00 (c) Tragédie grecque
De la série policière « Paul Temple ».
- 21.50 (c) Impulsions
- 22.20 (c) Téléjournal
- 22.35 (c) La révolution romantique

Sous réserve de modifications dues aux grèves

FRANCE I

- 12.30 Midi trente
- 13.00 24 heures sur la I
- 13.15 Treize heures magazine
Vie moderne.
- 13.46 Je voudrais savoir
L'infarctus du myocarde.
- 18.30 Vivre au présent
- 18.50 Colargol
Vers la Météorologie.
- 19.00 Actualités régionales
- 19.25 Réponse à tout
Jeu.
- 19.45 24 heures sur la I
- 20.15 Ces animaux qu'on appelle des bêtes
- 20.30 Charles Aznavour chante sa jeunesse
- 21.30 Georges Méliès
Avec trois de ses films.
- 22.20 Jazz-session
Newport à Paris.
- 22.50 24 heures dernière

FRANCE II

- 13.30 RTS promotion
- 14.30 (c) Aujourd'hui, Madame
- 15.10 (c) Le Saint mène la Danse
Un film de Jacques Nahum.
- 18.00 Conservatoire des arts et métiers
- 19.00 (c) Actualités régionales
- 19.20 (c) Colorix
Passe-passe.
- 19.30 (c) Des chiffres et des lettres
Jeu avec « Le compte est bon » et « Le mot le plus long ».
- 20.00 (c) I.N.F. 2
- 20.30 (c) Les dossiers de l'écran
Une charnière entre deux mondes.
- (c) Les Années folles
Un film de Mires Alexandresco et Henri Torrent.
- 22.10 (c) Débat
Les Années folles.
- 23.30 (c) I.N.F. 2

IMPAR-RADIO

SOTTENS

Informations à 12.30, 14.00, 15.00, 16.00, 17.00, 18.00, 19.00, 22.30, 23.55. — 12.25 Communiqués. Météo. 12.29 Signal horaire. 12.30 Miroir-midi. 12.50 Mardi, les gars! 13.05 Carnet de route. 14.05 Réalités. 15.05 Concert chez soi. 16.05 Le rendez-vous de 16 heures. Feuilleton: La Reine Christine (6). 16.50 Bonjour, les enfants! 17.05 Fallait le faire. 17.30 Bonjour-bonsoir. 18.00 Le journal du soir. 18.05 Le micro dans la vie. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Magazine 73. 20.00 Le passe-partout. 20.30 Soirée théâtrale: Le Danger, roman de Jos Van de Loo. 21.45 Débat. 22.40 Club de nuit. 23.30 Anthologie du jazz. 23.55 Miroir-dernière. 24.00 Hymne national.

2e programme

14.00 Musik am Nachmittag. 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Bonjour-bonsoir. 18.30 Rhythm'n pop. 19.00 Emission d'ensemble. Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30 Novitads, in-

formations en romanche. 19.40 Musique pour la Suisse. 20.00 Informations. 20.05 Le magazine de la musique. 20.30 La radio raconte l'Histoire: 1959-1960-1961. 21.30 Vient de paraître. 22.00 Sport, musique, information. 23.00 Hymne national.

BEROMUNSTER

Informations-flash à 12.30, 15.00, 16.00, 18.00, 22.15, 23.25. — 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Cinq auteurs et un sujet: L'enfant. 14.30 Le marché suisse du disque. 15.05 Enregistrements historiques: Airs d'opéras. 16.05 Visite aux malades. 16.30 Pour les personnes âgées. 17.30 Pour les enfants. 18.15 Radio-jeunesse. 19.00 Sports. 19.15 Actualités. 20.00 Hit-parade. 20.30 Alexis Korner Story. 22.25 La scène du jazz. 23.30-1.00 Pop 73.

MONTE-CENERI

Informations-flash à 14.00, 16.00, 18.00, 22.00. — 12.15 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.00 Feuilleton. 13.25 Con-

trastes 73. 14.05 Radio 2-4. 16.05 A tu et à toi. 17.00 Radio-jeunesse. 18.05 Les tout derniers disques. 18.30 Chronique de la Suisse italienne. 19.00 Guitare. 19.15 Actualités. Sports. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Tribune d'actualité. 20.45 Chants alpestres. 21.00 Les couples célèbres. 21.30 Danse. 22.05 Notre terre. 22.35 Galerie du jazz. 23.00 Actualités. 23.25-24.00 Nocturne musical.

MERCREDI SOTTENS

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00. — 6.00 Bonjour à tous! Miroir-première. 6.35, 8.10 La route, ce matin. 6.59 Horloge parlante. 7.00 Le journal du matin. 8.05 Revue de presse. 8.15 Cent mille notes de musique. 9.05 A votre service! 10.05 La ménagère apprivoisée. 11.05 Crescendo. 12.00 Le journal de midi. Midi-mystère.

2e programme

10.00 Panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15 Radio-

scolaire. Le monde propose (4). 10.45 Livres de jeunes, livres de loisirs. 11.00 Université radiophonique internationale. Les mammifères de l'époque glaciaire en Europe (1). 11.30 Prélude au Mercredi symphonique. 12.00 à 18.00 Programme musical interrégional. 12.00 Midi-musique.

BEROMUNSTER

Informations-flash à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00. — 6.10 Musique. 6.20 Mélodies populaires. 6.50 Méditation. 7.10 Auto-radio. 8.30 Lever de rideau! Pages de Verdi, Granados, Moreno-Torroba et M. de Falla. 9.00 Entracte. 10.05 Musique de Gerschwin, A. Messager et D. Milhaud. 11.05 Musique et bonne humeur. 12.00 Mélodies populaires de S. Foster.

MONTE-CENERI

Informations-flash à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00. — 6.00 Disques. Concert matinal. 7.10 Sports. Arts et lettres. Musique variée. 8.45 Radioscolaire. 9.00 Radio-matin. 12.00 Musique.

IMPAR-RADIO

IMPAR-RADIO

CINÉMAS

CORSO Tél. 22 25 50 20 h. 30
SUCCÈS FOU - 2e SEMAINE
LES CHARLOTS FONT L'ESPAGNE
 Encore plus délirant que les précédents !

EDEN Tél. 22 18 53 20 h. 30 16 ans
 Que le film
 Jean-Louis Trintignant, Michel Piccoli, Gian-Maria Volonte, Jean Seberg, Michel Bouquet, Philippe Noiret
L'ATTENTAT
 Le film retentissant d'Yves Boisset

EDEN 18 h. 30 20 ans révolus
 De l'auteur de « Rappports intimes dans les Collèges de Jeunes Filles », voici...
LES AVENTURES INTIMES DES FEMMES SEULES
 Ce que les hommes considèrent comme impossible !

PLAZA Tél. 22 21 23 20 h. 30 18 ans
 2e SEMAINE... **LE DUO CHOC**
CHARLES BRONSON et LINO VENTURA
COSA NOSTRA
 La mafia et son organisation mises à nu

SCALA Tél. 22 22 01 19 h. et 21 h. Dès 18 ans
 L'univers ÉROTIQUE encore inconnu de **BOCCACE**
 dévoilé dans tout son réalisme
DECAMERON No 2
 Un film de Mino GUERRINI



Hostellerie Bellevue Morgins SA
 CH 1875 Morgins / Valais
HOTEL DE 1re CATEGORIE
 de 170 lits, avec 5 restaurants, piscine, sauna, dancing.

SKI À MORGINS
SEMAINE FORFAITAIRE
DÈS FR. 270.-
 6 jours consécutifs en pension complète
WEEK-END FORFAITAIRE
FR. 65.- (pension complète)
 Réduction pour non-skieurs et enfants

Renseignements à Hostellerie Bellevue, 1875 Morgins, tél. (025) 8 38 41

COUPON :
 Veuillez me faire parvenir votre documentation pour :
 Week-end de ski
 Forfait 6 jours
 Nombre de personnes

Nom : _____
 Prénom : _____
 Adresse : _____ IP

A ski avec l'Ecole-Club Migros

**Joie... Neige... Soleil...
 à la Robella dans le Val-de-Travers**

1 TÉLÉSIÈGE — 4 TÉLÉSKIS — 20 KM. DE PISTE BALISÉE

DU LUNDI AU VENDREDI :

Départ de La Chaux-de-Fonds, place de la Gare à 12 h. 45
 Départ du Locle, place du Marché à 13 h.
 Retour : départ de Buttes entre 16 h. 30 et 17 h.

Enfants, étudiants et apprentis : Fr. 9.-
 Adultes : Fr. 12.-

Samedi et dimanche :

Départ de La Chaux-de-Fonds, place de la Gare à 9 h. 30
 Départ du Locle, place du Marché à 9 h. 45
 Retour : départ de Buttes entre 16 h. 30 et 17 h.

Notre prix comprend :

Transport en autocar au départ de La Chaux-de-Fonds et du Locle, télésiège de Buttes à La Robella, libre parcours sur toutes les installations.

Vente des billets à l'Ecole-Club Migros de La Chaux-de-Fonds, 23, avenue Léopold-Robert, de 18 h. 30 à 21 h.

cinéma-théâtre abc

serre 17 tél. 23 72 22
 CE SOIR à 20 h. 30
LE TRIOMPHE D'HENRI TANNER
LA SALAMANDRE
 Une année de succès à Paris! - 16 ans

CONSERVATOIRE DE LA CHAUX-DE-FONDS
CONCERTS DE LA CLÉ D'UT
 Duo violoncelle et piano
ANNIE HOEVER-RUDIN, violoncelliste
HANSPETER GRANERT, pianiste
JEUDI 11 JANVIER 1973 à 19 h. 30
 J.-S. Bach - Chopin - Beethoven
 ENTRÉE LIBRE

J'ai maigri de 14 kilos en 8 semaines

Sans drogues, sans danger pour ma santé, mon amaigrissement est définitif, mes malaises provoqués par l'obésité ont disparu. Je suis très contente, je me sens rajeunie de dix ans.

Vous aussi pouvez maigrir, devenir svelte, retrouver la joie de vivre. Des milliers de personnes ont maigri avec la **MÉTHODE ANTOINE**. Pourquoi pas vous ?

Découpez cette annonce, envoyez-la avec votre nom et adresse à : **CANTAL-DISTRIBUTION** Case postale 42 1211 GENÈVE 8

Vous recevrez gratuitement la documentation avec attestations. (Joindre timbre de rép. s. v. p.)

A LOUER
appartement
 5 pièces, tout confort,
 grand hall, à l'Avenue Léopold-Robert, La Chaux-de-Fonds.
 Téléphoner au (039) 22 59 01.

A VENDRE
A LA CHAUX-DE-FONDS
immeuble locatif et industriel
 bien situé, confort moderne, comprenant un grand local industriel commercial, 2 appartements de 4 pièces, 2 appartements de 3 pièces et 13 garages individuels. Convientrait parfaitement pour industriel, commerçant, garagiste, etc.
 Prix : Fr. 900.000.-
 Ecrire sous chiffre ML 393 au bureau de L'Impartial.

A VENDRE
VW BUS
 9 places, modèle 1970, couleur blanche, 52.000 km., en parfait état. S'adresser : **GRAND GARAGE DU JURA S. A.** 117, Avenue Léopold-Robert 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 14 08

PETITES ANNONCES
 au tarif réduit de 35 ct. le mot (minimum dix mots)
 à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

Chambres à louer
MEUBLÉE, chauffée, part à la douche. M. Veronio, Rocher 18, tél. 039/22 35 45.

MEUBLÉE, INDÉPENDANTE, chauffée, avec eau chaude et froide, toilette, entrée. Prix Fr. 115.50. Tél. (039) 23 15 80, entre 12 h. 15 et 13 h. 30 ou 18 h. 15 et 19 h. 30.

Perdus - Trouvés
UN BRACELET OR, (avant la neige). Le rapporter contre bonne récompense, Chemin des Tunnels 8, La Chaux-de-Fonds.

LE LOCLE
A vendre
ORGUE ÉLECTRONIQUE double clavier, parfait état. Tél. (039) 31 55 41, Le Locle.

RUE DU NORD 54 - 56
A LOUER
POUR DATE A CONVENIR
APPARTEMENTS
 de 3 1/2 chambres, réduit, salle de bain, cave et cuisine équipée de frigo. Bâtiment doté d'ascenseur, chauffage général, distribution d'eau chaude, service de conciergerie et Coditel. Paces de parc dans garage souterrain chauffé.
 Conditions de location favorables.
 Location : **Gérance Charles BERSET** Jardinière 87 Tél. (039) 23 78 33

A VENDRE
 à l'entrée du VAL-DE-TRAVERS
MAISON
 de 7 pièces
 bas prix. — Tél. (038) 31 56 87

A VENDRE
RENAULT 4 export
 année 1972, blanche, expertisée, 19.000 kilomètres, pneus été, hiver; chaînes.
 Prix : Fr. 5.500.-
 Tél. (039) 23 75 44, heures de bureau.

LE SERVICE DE CONSULTATIONS CONJUGALES
 est ouvert
 à Neuchâtel, fbg du Lac 3, et à La Chaux-de-Fonds, rue de la Serre 11 bis.
 Prendre rendez-vous au (038) 24 76 80.

Nettoyage
 DE LA PEAU
22 58 25
 INSTITUT DE BEAUTÉ
 Mme F.-E. GEIGER
 Avenue Léopold-Robert 6 8e lift

NURSE
 diplômée, cherche emploi.
 Libre tout de suite. Ecrire sous chiffre NR 359 au bureau de L'Impartial.

Appartements demandés
APPARTEMENT 3-4 pièces est cherché aux alentours de La Chaux-de-Fonds. Habitable toute l'année. Tél. (039) 23 06 46.

APPARTEMENT
 demandé, 4-5 pièces, avec ou sans confort pour le 31 mars ou 30 avril 73. Tél. (039) 23 52 54.

au volant...
LUNETTES
 von gunten
 Av. Léop.-Robert 23
 Tél. (039) 22 38 03.

A LOUER
garage
 quartier GRAND-PONT
 S'adresser au : **GRAND GARAGE DU JURA S. A.** 117, Av. L.-Robert 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. (039) 23 14 08

-LIVRES-
 d'occasion tous genres, anciens, modernes. Achat, vente et échange. **Lib. Place du Marché.** Tél. (039) 22 33 72 La Chaux-de-Fonds

Appartement
A LOUER
 pour le 1er mai 73, quartier gare centrale, un appartement de 2 chambres avec WC intérieurs, entièrement rénové, dans immeuble ancien, ensoleillé.
 Loyer mensuel : Fr. 127.-
 Tél. (039) 26 75 65 heures de bureau.

Garages
A LOUER
 pour le printemps 1973, deux garages individuels dans le quartier du Bois-Noir.
 Loyer mensuel Fr. 68.-
 Tél. (039) 26 75 65 heures de bureau.

URGENT
JE CHERCHE DAME
 pour garder un enfant de 4 ans. Quartier piscine. Tél. (039) 22 46 83

A LOUER
chambre
MEUBLÉE
 avec salle de bain ET PENSION.
 S'adresser : Pension Bonjour, Ld - Robert 114, tél. (039) 22 24 25.

Réparations RÉVEILS MONTRES PENDULES
AUBRY
 Paix 9
 Tél. 039/22 33 71

POUR UN BEL IMPRIMÉ
Imprimerie Courvoisier S. A.

brügger informations

Savez-vous que chaque TV couleur que nous vendons subit après 24 heures de marche dans nos ateliers une trentaine d'opérations de réglage : démagnétisation du tube image, pureté de couleur, convergences bleues, rouges et vertes, géométrie, etc.

Après ces réglages un TV couleur de première qualité donne des images comparables aux plus beaux films couleur.

Il vaut donc la peine de choisir un bon téléviseur couleur et surtout un bon fournisseur qui saura soigner votre appareil pendant de nombreuses années après l'avoir parfaitement réglé pour vous satisfaire.

brügger RADIO - TV - DISQUES
 L.-Robert 23. Tél. 23 12 12

ATTENTION!
Ventes spéciales de LAINES
 Fr. 1.20 Très grand choix...
 1.50 ne le manquez pas !
 1.95
 2.50 la pelote
A LA TRICOTEUSE Balance 13
AU GRIFFON Le Locle, Marais 11

Homme de bonne santé physique et morale trouverait travail de
MAGASINIER
 (avec permis de conduire Cat. A). Bien rétribué dans maison de la place; entre autres, quelques courses journalières.
 Semaines de 5 jours, toutes conditions sociales actuelles.
 Faire offre manuscrite sous chiffre RG 362 au bureau de L'Impartial.

OFFRES D'EMPLOIS

FABRIQUE DE CADRANS
 engage
MÉCANICIEN
 connaissant la machine à pointer;
FEHR+CIE
 GENTIANES 53
 LA CHAUX-DE-FONDS Tél. (039) 22 41 32/33

INCA S.A. PLASTIC
 Place du Tricentenaire 1 (Quartier des Forges)
 cherche
UN OUVRIER
 qui serait formé pour un poste indépendant, permis de conduire désiré. Age 30 à 45 ans.
 Tél. (039) 26 72 72.

Grand Magasin

ALU **Dix Temps**
La Chaux-de-Fonds

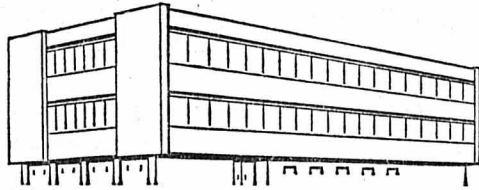
cherche

**NETTOYEURS
OU
NETTOYEUSES**

Nombreux avantages sociaux dont caisse de pension, plan d'intéressement et rabais sur les achats.

Semaine de 5 jours par rotations.

Se présenter au chef du personnel ou téléphoner au (039) 23 25 01.



FABRIQUE DE CADRANS

engage

**doreur
passeur
aux bains
butleur**

POUR DÉCORS

FEHR + C^{ie}

GENTIANES 53
LA CHAUX-DE-FONDS Tél. (039) 22 41 32/33



VÉNUS S. A.
FABRIQUE DE FOURNITURES
D'HORLOGERIE 2740 MOUTIER
TEL. 032 93 36 21

Nous engageons :

un dessinateur en microtechnique
(horlogerie),

éventuellement

un dessinateur en horlogerie

ou

un horloger

connaissant à fond le dessin technique.

Ce collaborateur sera appelé à travailler sous les ordres du responsable de notre bureau technique.

Quelques années de pratique dans une entreprise horlogère seront appréciées.

Maison affiliée à EBAUCHES SA Neuchâtel
Entreprise d'horlogerie de format international

Notre Compagnie désire s'assurer la collaboration d'une secrétaire maîtrisant parfaitement la langue française et capable de faire des traductions d'allemand en français. Le poste offert est nouveau et permettra à sa titulaire, qui doit être habile sténographe d'exercer la fonction intéressante et variée de

**secrétaire
de direction**

Cet emploi conviendrait plus particulièrement à une collaboratrice stable et dévouée, aimant les responsabilités et sachant faire preuve d'initiative. Age idéal : 30 ans environ.

Nous pouvons lui offrir un cadre de travail moderne et agréable, de nombreux avantages sociaux et une rémunération liée aux qualifications.

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leurs offres ou à se renseigner auprès de M. Rod, chef du personnel.



LA NEUCHATOISE
Compagnie d'Assurances
sur la Vie
2001 Neuchâtel
Rue du Musée 9
Tél. (038) 21 11 71
interne 208

HÉLIO-COURVOISIER S.A.
IMPRESSION DE TIMBRES-POSTE
La Chaux-de-Fonds

cherche

**jeunes
ouvriers**

non qualifiés

pour divers travaux soignés dans ses départements impression et de galvanoplastie.

Formation assurée dans nos ateliers.

Avantages sociaux, caisse de retraite.

Entrée immédiate ou date à convenir.

Se présenter rue Jardinière 149 a
Tél. (039) 23 34 45.

Administration

engage pour mars 1973

aide de bureau

connaissant la sténo et la dactylo. Nous offrons un travail indépendant à personne capable.

Cette nouvelle collaboratrice aura la responsabilité du classement, du paiement des factures, de la répartition du courrier ainsi que de divers petits travaux de bureau.

13e salaire en 3 ans

Horaires partiellement libre
+ nos prestations sociales.

COOP NEUCHÂTEL
Office du personnel
Portes-Rouges 55
2000 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 37 21, interne 21.

Nous engageons, pour entrée immédiate ou à convenir, une

EMPLOYÉE

qui sera chargée particulièrement du service téléphonique, et d'autres travaux de bureau divers.

Sans être exigées, des notions d'allemand sont souhaitées.

Nous remercions les candidates intéressées de présenter leur offres à

PRASA Pierre Rieben Actuaire S.A.

Experts en matière d'assurance
Case postale 62
2034 Peseux/Neuchâtel
Téléphone (038) 31 51 51



LA CHAUX-DE-FONDS
cherche

pour son magasin **LES BRENETS**

**une
VENDEUSE**

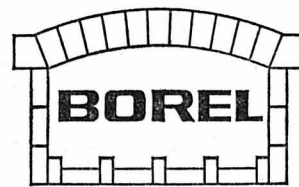
pour date à convenir

NOUS OFFRONS :

- Place stable
- Horaire régulier
- Bon salaire
- Prestations sociales d'une grande société

Faire offres à :

COOP LA CHAUX-DE-FONDS
Commerce 96, tél. (039) 23 26 12



Fabrique de fours électriques industriels
cherche :

EMPLOYÉ EXPÉRIMENTÉ

pour les tâches suivantes :

- établissement des ordres pour les fournitures de rechange
- établissement des documents d'expédition et d'exportation

Langues : français, allemand, et si possible connaissance de l'anglais.
Travail intéressant et, après avoir acquis une certaine expérience, indépendant.

Faire offres, avec copies de certificats, à la Direction de BOREL S. A., rue de la Gare 4, 2034 PESEUX, tél. (038) 31 27 83.

ADMINISTRATION DU VALLON DE SAINT-IMIER

cherche

employés (es) de bureau

Horaires libres. Prestations sociales.

Entrée en fonction pour date à convenir.

Ecrire sous chiffre 120000 à Publicitas S. A., 2610 Saint-Imier.



cherche

personnel féminin

pour travaux propres et intéressants.
Éventuellement à la demi-journée.

S'adresser à UNIVERSO S. A., Nos 2-15, fabriques des Crêtets, Crêtets 5, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 22 65 65.

**OPÉRATEUR SUR
MACHINE À POINTER**

très consciencieux, capable de travailler de manière totalement indépendante, trouverait situation intéressante.

S'adresser à

FABRIQUE JEANRENAUD S. A.
Rue Alexis-Marie-Piaget 72
La Chaux-de-Fonds

LE MONDE SPORTIF • LE MONDE SPORTIF • LE MONDE SPORTIF

Les épreuves féminines de ski à Flums

Les Autrichiennes sont favorites

Septante-cinq concurrentes de douze pays participeront demain et jeudi aux épreuves féminines de la Coupe d'Europe qui auront lieu à Flums. Malgré le manque de neige, les pistes sont dans un excellent état à la suite des travaux de préparation et d'aménagement effectués par les organisateurs.

Douze nations engagées

Bien entendu, la Suisse aura le plus fort contingent de participantes (19), devant l'Autriche (11), la France (10), l'Italie (10), l'Allemagne de l'Ouest (7), et la Norvège (4). Ces nations seront d'ailleurs les mieux armées pour faire triompher leurs couleurs. Mais d'autres seront également présentes, comme l'Espagne, la Grande-Bretagne, l'Australie, la Yougoslavie, le Japon et les Etats-Unis.

Emmenée par Anneliese Leibetseder, deuxième de la Coupe d'Europe l'an dernier, l'Autriche fait figure de favorite. Elle comptera encore dans ses rangs Helene Graswander, Ingrid Eberle, An-

drea Straub, Hitti Hauser, Gabi Hauser, et Nicola Spiess. L'Allemagne de l'Ouest alignera Elisabeth Mayr, Evi Renoth, Monika Berwein et Margot Eder; la Norvège Gro Amundsen, Anette Schaumberg, Ina Lund; l'Italie Wilma Gatta, Tiziana Bracelli et Manuela Fasoli; la France Martine Couttet, qui est actuellement en tête du classement du slalom géant, Martine Ducroz et Murielle Mandrillon; l'Espagne Conchita Puig; etc.

Par rapport à l'an dernier, plusieurs changements sont intervenus dans les

rangs helvétiques. Les Suissesses qui prendront le départ sont: Rita Good, Marianne Roemmel, Dorothe Danuser, Ursula Danuser, Eva Danuser, Nelly Streule, Yvonne Landolt, Ariette Andermatten, Catherine Coeudevez, Germaine Michelet, Caroline Naepflin, Monika Binder, Rosmarie Enz, Doris de Agostini, Floriane Froehlich, Yvonne Wekle, Helena Sonderegger, Brigitte Briand et Ruth Guebell.

Le programme des épreuves est le suivant: MERCREDI (10 heures), slalom géant entre Prodalp et Tannenheim (303 mètres de dénivellation, 55 et 60 portes); JEUDI (9 h. 30 et 14 heures), slalom spécial à Tannenheim (150 mètres de dénivellation, 50 et 60 portes).

Triplé des « fondeurs » suédois en Italie

Hauser (Suisse) au quatrième rang

La formation suédoise a frappé un grand coup à l'occasion de la première épreuve de la septième semaine du Trentin - Haut-Adige, en prenant les trois premières places sur 15 km. La victoire est revenue au jeune espoir Thomas Magnusson (23 ans), qui a nettement dominé ses deux compatriotes Gunnar Larsson et Tommy Limby, creusant un écart de 45 secondes. La for-

mation helvétique a eu un comportement excellent à Castelrotto. Outre E. Hauser (4e), Albert Giger (10e) et Werner Geeser (13e) se sont en effet également mis en évidence.

Résultats

Classement des 15 km.: 1. Thomas Magnusson (Su) 41'27"50; 2. Gunnar Larsson (Su) 42'12"27; 3. Tommy Limby (Su) 42'12"43; 4. Edi Hauser (S) 42'13"08; 5. Walter Demel (All-O) 42'16"91; 6. Sven-Ake Lundbaeck (Su) 42'19"80; 7. Stanislav Hynrich (Tch) 42'38"07; 8. Franz Betz (All-O) 42'43"37; 9. Osmo Karjalainen (Fin) 42'50"58; 10. Albert Giger (S) 42'58"17. Puis: 13. Werner Geeser (S) 43'23"96; 18. Heinz Gaehler (S) 43'57"33; 32. Roberto Parolini (S) 44'56"24; 35. Erwin Wallimann (S) 45'56"09.

Hockey sur glace

Spartak Moscou remporte la Coupe Ahearne

La formation soviétique de Spartak Moscou a remporté à Stockholm la traditionnelle Coupe Ahearne (du nom du président de la Ligue internationale de hockey sur glace), en battant pour son dernier match l'équipe canadienne des British Columbia Totems, par 10-5. — Classement final: 1. Spartak Moscou 6 et 12; 2. Leksand 8 points; 3. Soedertaelje 6 points; 4. IFK Helsinki 6 pts; 5. Djurgarden Stockholm 6 points; 6. British Columbia Totems, zéro point.

DEUXIÈME LIGUE

Saignelégier - Vendlincourt 4-2 (2-0, 2-1, 0-1). — 3e LIGUE: Saignelégier II - Saicourt 1-4.

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

LAUSANNE

Madame Madeleine Stettler-Schorpp, à Lausanne;

Monsieur et Madame Pierre Stettler et leur fils, à Lausanne;

Madame et Monsieur Charly Cosandey-Stettler et leurs enfants, à Lausanne;

Madame et Monsieur Carl S. Rosen-Stettler et leurs enfants, à New York;

Mademoiselle Agnès Stettler, à Neuchâtel;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Gérald STETTLER

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, parent et ami, survenu le 5 janvier 1973, dans sa 83e année.

Selon le désir du défunt, les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité.

Louez l'Eternel car il est bon, car sa miséricorde durera toujours.
Ps. 119 : 1.

En cas de décès: R. Guntert

NUMA-DROZ 6
Téléphone jour et nuit 039/22 44 71
PRIX MODERES

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

LE LOCLE



Repose en paix.

Madame et Monsieur Henri Theynet-Gremaud, leurs enfants et petits-enfants à La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel;

Madame Louis Gremaud-Prétôt, ses enfants et petits-enfants au Locle, La Chaux-de-Fonds et Sao Paulo;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Emile GREMAUD

née Lucie OUDOT

leur très chère et bien-aimée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, tante, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, subitement, dans sa 92e année, munie des saints sacrements de l'Eglise.

LE LOCLE, le 8 janvier 1973.

R. I. P.

L'incinération aura lieu jeudi 11 janvier, à 10 heures, au crématoire de La Chaux-de-Fonds.

Un office de requiem sera célébré en l'église paroissiale du Locle à 8 h. 30.

Domicile mortuaire: Chalet 4, 2400 Le Locle.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Le cœur d'une épouse et maman est un trésor qu'on ne possède qu'une fois.

Monsieur René Rothen:

Mademoiselle Francine Rothen,

Monsieur et Madame Frédy Rothen-Juillard et leurs enfants Patrick et Isabelle à La Croix-de-Rozon;

Madame Blanche Bonardelli-Rothen à Genève et ses enfants:

Monsieur et Madame Emilio Santinès à Genève,

Monsieur et Madame Henry Herter et leur fille Daisy à Genève,

Monsieur et Madame Rolando Bonardelli à Zurich;

Madame Jeanne Viéssel-Rothen à Casablanca et sa famille:

Monsieur et Madame Jacques Belhomme-Viéssel et leurs enfants Jean-Jacques et Geneviève à Toulouse;

Madame Reine Rothen et famille;

Monsieur René Juillard à La Croix-de-Rozon;

Les familles Maistre, Laederer, Jacot, Desjacques, Sandoz, Benoît, Huguenin, Studer, Tissot, Chauvet et alliées, et la profonde douleur de faire part du décès de

Madame

René ROTHEN

née Germaine MAISTRE

leur très chère et regrettée épouse, maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection le samedi 6 janvier à Genève.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 6 janvier 1973.

L'incinération aura lieu mercredi 10 janvier à La Chaux-de-Fonds.

Culte au crématoire à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Fiaz 38.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

L'AÉRO-CLUB DE SUISSE
Section des Montagnes Neuchâteloises
a le regret de faire part du décès de

Madame

René ROTHEN

épouse de son président d'honneur.

Culte au crématoire le 10 janvier à 10 heures.

NHORA, AÉROPORT DES ÉPLATURES
a le regret de faire part du décès de

Madame

René ROTHEN

épouse de son dévoué trésorier.

Culte au crématoire le 10 janvier à 10 heures.

Cartes de visite - Imprimerie Courvoisier SA

Cyclisme

Le Tour de Romandie à Moutier

C'est avec joie qu'on a appris à Moutier ces derniers jours que la Prévôté avait été choisie comme arrivée d'une étape du Tour de Romandie. Un comité est déjà au travail pour préparer l'arrivée et subvenir au logement des coureurs et suiveurs.

LA VIE JURASSIENNE

Le peintre Fernand Giaque est mort

Samedi 6 janvier, le peintre Fernand Giaque est décédé à Montelier, après une longue maladie. Depuis 1944, il habitait à Montelier, au bord du lac de Morat.

Fernand Giaque est né à Bienne en 1895. Après avoir terminé ses études de décoration intérieure à Zurich, il séjourne de 1919 à 1920 à Paris. Une année plus tard, il revient en Suisse et dès 1924 il se fixe à Gléresse où il travaille également à la confection de marionnettes. Il obtient en 1933 et 1934, des bourses fédérales, et en 1957, une bourse de l'Académie de Florence. Fer-

mand Giaque a réalisé de nombreuses oeuvres de grande dimension. Il a notamment remporté le premier prix pour la décoration du Service topographique fédéral à Berne, et a exécuté en 1967 les vitraux du temple de Diesse dans le Jura bernois. On trouve des œuvres de Giaque notamment dans les musées de Berne, Bienne, Aarau, Olten et Soleure.

Fernand Giaque était membre de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses, de l'Association suisse de l'art et de l'industrie, et de « L'oeuvre ». (ats)

Colloque 1973 à Delémont

Des liaisons ferroviaires aux routes nationales

Le 26 février 1873, le Grand Conseil bernois, convoqué sous serment, adoptait par 232 voix contre 0 le décret donnant le feu vert à la Compagnie des chemins de fer du Jura bernois pour achever la construction du réseau ferroviaire jurassien. Cette décision, aboutissement des efforts inlassables d'une génération progressiste, allait sortir le Jura d'un isolement économiquement désastreux et contribuer à l'épanouissement de sa vocation industrielle. Un siècle plus tard, les Jurassiens s'interrogent sur l'avenir économique de leur pays et sont à nouveau confrontés au problème du raccordement de leur région aux grands axes de trafic et aux pôles de croissance. Au XIXe siècle, le Jura pétitionna pour ses lignes de chemins de fer, au XXe siècle, il revendique sa part de routes nationales.

Peut-on établir un parallèle entre la situation et les problèmes du passé et du présent? Cette question sera au centre des débats du 3e Colloque organisé par le Cercle d'études historiques, qui aura lieu le 27 février prochain à Delémont. Quatre exposés fourniront la matière première de la discussion ouverte à tous. M. André Denis, professeur à l'Ecole cantonale de Porrentruy, ouvrira les feux en introduisant les notions géographiques, démographiques et économiques nécessaires à la compréhension du problème des transports par le rail et la route. Un jeune historien, M. Marcel Rérat, professeur au Gymnase français de Bienne, tentera ensuite de dégager la signification du vote du 26 février 1873, expliquera les grandes dates de l'établissement du réseau jurassien par rap-

port à la conjoncture économique et évoquera les conséquences économiques et sociales de cette entreprise. M. Pierre Philippe, commis de gare à Delémont, apportera le point de vue du cheminot sur les perspectives offertes aux lignes jurassiennes pour le dernier quart du XXe siècle. Enfin, un orfèvre en la matière, M. Jean Eckert, ingénieur en chef du Ve arrondissement, exposera les données actuelles du problème des routes jurassiennes.

Le Cercle d'études historiques fournira des indications plus précises quant au déroulement de cette journée dans un communiqué ultérieur. D'ores et déjà, il invite toutes les personnes intéressées par cette approche historique d'une question actuelle, à réserver le dernier samedi de février.

MOUTIER

Une voiture dans la Birse Son conducteur blessé

Dans la nuit de dimanche à lundi, vers 1 h. 20, un ressortissant espagnol domicilié à Moutier, M. Rosento Cerecedo, âgé de 26 ans, qui remontait les Gorges de Moutier, s'est probablement endormi au volant de sa voiture. Le véhicule a quitté la route dans le dernier virage avant la cité, a fauché un garde-fou et est tombé d'un mur haut de cinq mètres dans la Birse. Le conducteur a pu se dégager; il a été hospitalisé dans un état assez grave. Il souffre notamment de contusions internes et de blessures ouvertes. Quant au véhicule, il est complètement démoli. (fx)

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

LE FOOTBALL-CLUB LA SAGNE

a le regret de faire part du décès de

Madame

Albert KEHRLI

mère de son dévoué président.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

<L'Année de l'Europe>

SUITE DE LA 1ère PAGE

la chorégraphie plutôt que de l'architecture, et porte en elle des germes d'instabilité. En l'absence d'un grand dessein, les revendications mesquines, les litiges et les récriminations qui s'accumulent entre les Etats-Unis et l'Europe occidentale peuvent approfondir le fossé de méfiance, exacerber les malentendus, déboucher sur une guerre commerciale avec ce que cela comporte de dangers économiques et politiques. Timide par nature, M. Nixon oscille entre l'immobilisme et les sorties intempestives. Ni l'un ni les autres ne sont susceptibles d'empêcher cette année l'édifice atlantique de se lézarder davantage. Irrité par le boulet vietnamien qu'il ne finit pas de traîner, M. Nixon pourrait bien, nous confie un diplomate américain, ruer dans les brancards du Marché commun, et en tout cas, brandir à son intention le gros bâton.

L. W.

A Détroit

Le travail à la chaîne mis en accusation

Soixante-cinq ans plus tard, le travail à la chaîne, qui fut à l'origine du développement de Détroit, est mis en accusation par les ouvriers de l'automobile, les syndicats et les psychologues.

La chaîne d'assemblage est accusée d'agir sur le moral des ouvriers et sera probablement un poste de marchandage lors des entretiens ouvriers - syndicats qui se dérouleront cette année sur la convention collective.

Le problème est déjà à l'origine d'une série de grèves récentes à la General Motors et de grèves allant jusqu'à 174 jours dans des usines de l'Ohio.

A l'origine du différend se trouvent les conditions de travail — accélération des chaînes et débrayages — à la chaîne d'assemblage de la General Motors.

A Coventry

Elle retrouve l'ouïe en éternuant

Mlle Jean Haynes, 22 ans, qui travaille sur une chaîne de montage de voitures à Coventry, était à son banc comme d'habitude lorsqu'elle eut un violent éternuement... qui a mis fin à toute une vie de silence presque total.

Atteinte depuis la naissance d'une surdité que les médecins jugeaient incurable, la jeune fille entendit brusquement si bien à la suite de cet éternuement — qui a probablement débloqué le conduit menant du nez à l'oreille interne — qu'elle se débarrassa aussitôt de l'appareil qui l'aidait à percevoir faiblement les sons et qui menaçait de l'assourdir à nouveau.

Aujourd'hui devant les Assises de Paris

Ouverture du procès Tramoni

Le prévenu est accusé d'avoir tué un jeune militant gauchiste

L'un des responsables du service de sécurité des usines « Renault » à Boulogne-Billancourt, Jean-Antoine Tramoni, répondra à partir d'aujourd'hui devant les Assises de Paris du meurtre d'un jeune militant gauchiste, Pierre Overney, tué d'un coup de revolver le 25 février dernier. M. Tramoni est inculpé d'homicide volontaire et d'infraction à la législation sur les armes.

Un groupe de maoïstes

Ce n'était pas la première fois que des groupes maoïstes venaient manifester violemment devant les Usines Renault ou dans l'enceinte de la Régie. Ce jour-là, vers 14 heures, au moment de la relève des équipes d'ouvriers, une

quinzaine de jeunes gens distribuaient des tracts et haranguaient les ouvriers en français et en arabe avec des porte-voix. Il s'agissait d'organiser un meeting pour protester contre les licenciements, le chômage et le racisme. Des surveillants de l'usine, en uniforme ou en civil, essayèrent en vain de fermer les grilles pour empêcher les manifestants d'entrer. Ils furent injuriés, traités de fascistes et de « sales flics », puis bousculés et frappés à coups de manches de pioches. Le surveillant Buroni eut le coude gauche fracturé. Un autre, Canonicci, fut projeté à terre sous les coups. Il se releva et s'enfuit vers l'intérieur de l'usine où Pierre Overney le rejoignit, le frappa à la tête et au bras. Le surveillant s'effondra, le visage en sang.

«Arrêtez ou je tire»

Cette scène avait duré quelques minutes. Tramoni essaya de téléphoner pour demander du renfort, mais les vitres de sa guérite volèrent en éclats par jets de pierres ou coups de matraques. Tramoni recula et sortit un pistolet de sa ceinture.

« Arrêtez ou je tire », dit-il.

Les manifestants marquèrent un temps d'arrêt, hésitant. Un seul fonça en avant, la matraque levée. C'était Pierre Overney. Un coup de feu claqua, Tramoni ayant tiré. Le jeune homme tomba, atteint d'une balle en plein cœur.

Dans les instants qui suivirent, Tramoni, livide, remit son arme à son chef de service qui venait d'arriver en lui disant : « J'ai tué un homme ».

Il expliquera plus tard, tout en invoquant la légitime défense, que la détente de son arme était trop sensible et que le coup était parti involontairement.

Fort bien noté

Jean-Antoine Tramoni, 37 ans, père de trois enfants, adjudant-chef en retraite, était un homme fort bien noté. On ne saurait en dire autant de la victime, Pierre Overney, 23 ans. Un meneur que l'on avait entendu hurler : « Allez-y, tapez sur les flics », un ouvrier renvoyé de plusieurs usines pour insubordination. Mais ses camarades, qui l'appelaient « Pierrot », viendront dire qu'il était sympathique et passionné. De toutes façons, il ne méritait pas cette mort tragique. (ap)

En bref - En bref - En bref - En bref - En bref

Montréal. — La Commission juridique de l'Organisation internationale de l'aviation civile est réunie pour tenter, une nouvelle fois, de mettre un terme aux actes de piraterie aérienne.

Londres. — L'Institut britannique de recherches sur le cancer procède à des injections de cellules leucémiques mortes sur des patients atteints de cette maladie. Sur 24 malades ainsi traités depuis trois ans, 19 sont encore en vie, alors qu'ils seraient morts très certainement avec les meilleurs traitements conventionnels.

Jérusalem. — Le Cabinet israélien a menacé de prendre des mesures énergiques, si les dockers ne cessent pas leur grève du zèle commencée il y a quatre jours.

Washington. — M. Nixon a désigné M. Alexis Johnson au poste de chef de la délégation américaine aux négociations avec l'URSS sur la limitation des armements stratégiques (SALT).

Berlin. — L'URSS a soulevé auprès des Alliés, la question des tentatives ouest-allemandes d'élargissement des droits de vote des Berlinois de l'Ouest.

Rawalpindi. — Le président roumain Ceausescu est arrivé à Rawalpindi pour une visite officielle de cinq jours au Pakistan.

Tel-Aviv. — Près d'un tiers du budget israélien est consacré à la défense.

Varsovie. — Les Polonais ont appris que leurs salaires seront augmentés de 6,6 pour cent, au lieu des 3,4 pour cent prévus.

Liège. — Quatre petits Français, âgés de 4 à 10 ans, sont morts dans un incendie à Ans, faubourg de Liège.

Posadas (Argentine). — Trente-sept personnes seraient mortes dans le naufrage, hier matin, dans les eaux du fleuve Parana, d'une péniche paraguayenne.

Athènes. — La Grèce et les Etats-Unis ont signé hier un accord permettant l'accès de certaines unités de la 6e Flotte aux ports grecs, et prévoyant l'hébergement dans ces ports de quelque 10.000 marins américains et de membres de leurs familles.

Lille. — Maire de Lille depuis 1955, M. Augustin Laurent, ancien ministre, membre du comité directeur du parti socialiste, qui est âgé de plus de 77 ans, a annoncé qu'il démissionnait de son mandat.

Zakopane. — Des dizaines de citoyens et de personnalités communistes sont actuellement en jugement à Zakopane, pour avoir fait de la plus populaire station de sports d'hiver de la Pologne un mini-Etat capitaliste florissant, cela grâce à la corruption.

UN EVÉNEMENT PAR JOUR

QUAND LE DESTIN HÉSITE

Le sourire voltigeant éternellement sur ses lèvres, M. Kissinger a donc repris, hier à Paris, ses pourparlers secrets avec M. Le Duc-tho. Mais le revoir a manqué de chaleur. Entre l'Américain et le Vietnamien du Nord, il y avait le froid de quelques milliers de cadavres nouveaux...

Les bombes sont plus faciles à jeter qu'à oublier... Elles ont éteint aussi l'enthousiasme des commentateurs, qui croyaient dur comme fer à la paix. Plus personne n'ose risquer un pronostic. Le seul certitude qu'on possède, c'est que si l'on parvient à un accord, il sera seulement signé par Hanoi et Washington, le Vietcong et le gouvernement de M. Thieu restant à l'écart.

Mais arrivera-t-on à une entente? Les pour et les contre semblent se faire contrepoids très exactement sur la balance du destin un moment arrêtée.

« C'est un problème de management diplomatique », dit-on aux Etats-Unis, où l'on paraît un peu emprunté du fait que ni Moscou, ni Pékin n'ont voulu s'engager à fond pour qu'un des plateaux de cette balance bascule d'un côté ou de l'autre.

Si le destin paraît parfois suspendre son vol, il n'est d'exemple historique où cette pause perdure.

Américains et Vietnamiens du Nord n'ont plus guère qu'une dizaine de jours de répit. S'ils n'arrivent pas à s'entendre d'ici là, on pourra considérer que toute chance de paix est écartée pour longtemps et que le rapprochement entre nations, à l'échelle mondiale, qui s'esquissait, est effacé définitivement.

Ce sera alors le retour à la guerre froide, avec le risque constant d'un embrasement général.

Nous n'en sommes pourtant pas encore là. La raison peut encore triompher. Washington peut renoncer à sa thèse de la reconnaissance des deux Vietnams sur laquelle butte la négociation. Le président Thieu est un homme pratique et intelligent. Il n'est pas impossible qu'il cesse de mettre les bâtons dans les roues du char des partisans d'un accord.

Certes, la partie qui se joue en cet instant à Paris est mal engagée. Les heurts sanglants qui ont vu s'affronter dimanche les étudiants cambodgiens communistes et non-communistes, à la Cité universitaire, forment une toile de fond peu encourageante quant à l'avenir de tout le Sud-Est asiatique.

Mais ces convulsions peuvent tout aussi bien être celles de l'espoir de paix qui meurt que de l'espoir de paix qui naît.

Willy BRANDT

L'Égypte se tourne vers Pékin

Le président égyptien Sadate a quitté hier Le Caire pour Tripoli, où il aura des entretiens avec son homologue libyen, le colonel Khaddafi.

Après deux jours d'entretiens en Libye, le chef de l'Etat égyptien doit se rendre demain à Belgrade, où il rencontrera le maréchal Tito. Toutefois, à l'ambassade d'Égypte à Belgrade, on déclare ne pouvoir faire de commentaire à propos de cette visite en Yougoslavie du président Sadate. Par ailleurs, certaines informations ont laissé entendre que M. Sadate pourrait se rendre en Chine et en Inde, mais aucune confirmation officielle n'a été donnée.

Toutefois le rédacteur en chef du quotidien officieux du Caire « Al Ahram », M. M. Keykal, devait quitter lundi Le Caire pour Pékin, et les relations sino-égyptiennes se sont développées de façon constante au cours de ces derniers mois. Le ministre chinois des Affaires étrangères, M. Chi Peng-fei, doit arriver au Caire le 17 mars, et il est possible que M. Chou En-lai, premier ministre chinois, se rende en Égypte avant la fin de l'année.

Au cours de son séjour en Chine, M. Keykal ne manquera pas d'exposer aux dirigeants de ce pays la position égyptienne sur la crise du Proche-Orient. Il pourrait également préparer une prochaine visite du président Sadate ou de M. Mohamed Zayyat, ministre des Affaires étrangères. (ats, reuter)

Terreur à La Nouvelle-Orléans

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Lundi matin, les policiers ont trouvé le corps d'un des francs-tireurs qu'ils ont réussi à tuer dimanche dans la nuit sur le toit de l'hôtel. L'après-midi, puissamment armés, ils ont forcé un réduit sur le toit-terrasse du bâtiment, dans lequel ils pensaient que s'étaient réfugiés deux autres tireurs. Mais ils n'ont trouvé aucune trace des survivants.

Aussi les agents ont-ils commencé à passer l'hôtel au peigne fin.

A un moment, des informations avaient fait état de la présence d'un des tireurs dans une conduite de climatisation, mais les recherches n'ont rien donné de ce côté.

Pour donner l'assaut au réduit, les policiers sont montés avec précaution sur le toit de l'hôtel Howard Johnson, qui comprend 18 étages ; ils se sont approchés du cube en béton — une machinerie d'ascenseur —

dans lequel les bandits auraient dû se trouver, et ont tiré à travers la porte.

A l'aide de barres de fer, ils ont forcé la porte, et d'autres policiers ont immédiatement tiré plusieurs rafales à l'intérieur. Trois policiers se sont écroulés, probablement atteints par des balles qui ont ricoché. Ils ne seraient pas grièvement touchés.

A quelques mètres du réduit gisait le corps du tireur tué dimanche par un policier se trouvant à bord d'un hélicoptère.

Les agents ont fait sauter le couvercle - abri de l'ascenseur et ont tiré de nouveau à l'intérieur de la cage.

Les policiers semblaient perplexes de constater qu'il n'y avait personne. On ne savait pas non plus combien d'hommes avaient pu s'échapper. L'opération a été télévisée en direct par les chaînes nationales.

« Où diable sont-ils passés, a dit un officier de police ; ils étaient là à quatre heures ce matin ».

Autre fusillade ?

Selon des informations non confirmées, il y aurait eu lundi d'autres coups de feu, à partir d'un autre immeuble situé à plusieurs rues de distance de l'hôtel. Plus d'une heure après que cette seconde fusillade eut été signalée, on en ignorait toujours les détails. Selon certaines informations, une femme aurait été touchée, mais un porte-parole de la police s'est refusé à fournir des indications.

Tout le centre de la ville a été cerné par la police, et le secteur des fusillades absolument interdit. L'hôtel se trouve à six rues du fameux quartier français de La Nouvelle-Orléans.

Un policier au courant de l'enquête a déclaré à l'Associated Press que les tireurs avaient été identifiés comme ceux qui avaient blessé un agent, le 31 décembre dernier, puis tué dimanche un épicier, témoin de cet attentat, avant de gagner l'hôtel à bord d'une voiture volée. Ils auraient fait de la prison la semaine dernière à Jefferson, et, quelques jours auparavant, à Dallas, pour port d'arme.

Un tireur d'élite qui a observé les hommes à la lunette de précision a dit qu'ils étaient noirs, et que l'un d'entre eux au moins portait une épaisse chevelure « afro ». (ap)

Aujourd'hui...

Vous lirez en page :

- 2 Page magazine
- 3 Histoire(s) horlogère(s)
- 5 Avant la Semaine internationale de saut
- 7 Au Tribunal de police du Val-de-Travers
- 9 Fermeture d'une fabrique au Noirmont
- 10 Ethiopie: guerre ouverte entre étudiants et gouvernement
- 11 Coût de la vie : + 0,5 pour cent en décembre
- 12 Bourse
- 15 Le football à l'étranger
- 16 Programmes radio-TV
- 19 Ski : les Autrichiennes favorites à Flums

Prévisions météorologiques

Le ciel restera couvert. La limite supérieure du brouillard s'abaissera passagèrement et sera située entre 900 et 1200 mètres.

Niveau du lac de Neuchâtel

Hier, à 6 h. 30: 428,80.

De la Maison-Blanche au «Mystère Andromède»

Quand la démocratie produit des potentats

SUITE DE LA 1ère PAGE

Distrayés par-ci par-là, des sommes fantastiques sont consacrées à des opérations ou à des projets qui ne ressortent d'aucun rapport officiel. Usant abondamment du secret absolu qui peut être appliqué à toute affaire mettant en jeu la sécurité de la nation, le président des Etats-Unis et quelques-uns de ses proches collaborateurs peuvent engager l'avenir dans des initiatives qui restent mystérieuses. Quitte à faire fausse route.

SECRETS D'ÉTAT

Des bases militaires entières, des centres de recherches, des camps d'entraînement ne sont mentionnés en code que dans les tiroirs blindés du brain-trust de Nixon. Des programmes entiers sont menés avec des moyens colossaux sans qu'aucune précision transpire chez les représentants de la nation qui n'y ont pas accès. Et s'ils y ont accès, ils passent — au nom du secret

de l'Etat — de l'autre côté de la barrière, parmi les six ou sept cents hauts-fonctionnaires de confiance du président qui font la pluie et le beau temps, la paix ou la guerre. Mais qui tous sans exception n'ont que voix consultative auprès de leur chef.

Le cinéma US, non sans difficulté, a tenté quelquefois d'exploiter commercialement ou politiquement cet aspect difficilement défendable du pouvoir présidentiel et des ignorances qu'il entretient.

Un des derniers films de science-fiction, ou de politique-fiction, « Le mystère Andromède », évoque à ce propos l'un de ces multiples plans qui sont réalisés clandestinement pour répondre à la « stratégie des éventualités du Pentagone » : un satellite militaire ramène sur terre une bactérie qui décime un village du Nouveau-Mexique et quelques spécialistes chargés de récupérer l'engin. Isolée, la bactérie est transportée dans un laboratoire sou-

terrain où une équipe scientifique s'efforce de l'identifier et de lui trouver un remède. On apprend que les laboratoires sont dotés d'une bombe nucléaire qui sert de dispositif d'auto-destruction de l'ensemble des installations en cas de contamination dangereuse. Et aussi que la bactérie a été volontairement ramenée de l'Espace pour la mise au point éventuelle d'une arme bactériologique. En définitive, elle perd ses priorités nocives pour l'homme par mutation et tout finit bien. Sauf que ce plan « Wildfire » n'est pas toujours une vue de l'esprit. Pas plus que ne sont utopiques les laboratoires biologiques, les antres de la mort du Colorado ou du Nevada, dont on a eu connaissance à la suite d'accidents.

Nés de la peur, ils sont l'œuvre de quelques hommes dont on se demande s'il n'est pas dangereux de les laisser s'ériger au niveau des dieux ou des démons. C'est là que la démocratie semble bien mal éclairée. J. A. L.